

futuribles

OCTOBRE

- *La crise urbaine aux USA*
- *L'Afrique et l'éclatement de l'URSS*
- *TVHD : enjeux et stratégies*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle

55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France

Tél. (33 1) 42 22 63 10 +

Téléfax (33 1) 42 22 65 54

comité d'orientation

Ismâïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Clare Degenhardt, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Michel Godet, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Amélie d'Oultremont, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christine de Guébriant, Bernard Ollivier

abonnements-diffusion

Corinne Roëls

Un an	CEE	580,00 FF
	Etranger, hors CEE	650,00 FF
	Par avion	750,00 FF
	Etudiants : tarif spécial sur demande	
Le numéro	CEE	62 FF (port inclus)
	Autres pays	70 FF (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *Futuribles*.
Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *Futuribles Sarl 1992*

Commission paritaire n° 56798 - ISSN 0337 307 X
Imprimerie BIALEC, Nancy - Dépôt légal n° 29187 - Octobre 1992

Fabrice Hatem	3	<i>Etats-Unis : l'underclass au cœur de la crise urbaine</i>
Bernard Cazes	33	<i>Francis Fukuyama ou le dernier philosophe de l'histoire</i>
Tim Wall	39	<i>L'Afrique face à la disparition de l'URSS</i>
Jean-Pierre Chamoux	51	<i>TVHD : enjeux et stratégies</i>

Actualités prospectives

| 79 |

La fuite des cerveaux vers les pays riches. Court terme/long terme : un volcan philippin contre l'effet de serre. Déréglementation des marchés publics. La lente agonie des salles de cinéma en France. L'éducation africaine en recul. Heure d'été, la controverse continue. Le zéro papier : la grande illusion. Chômage et nouvelles formes d'emploi. Les soldes jusqu'à quand ? Le chômage dans la CEI. Les disparités de revenus en Europe. Vieillesse et dépenses de santé.

Bibliographie

| 89 | *Analyses critiques*

M. Levy Leboyer, J.C. Casanova, *Entre l'Etat et le marché. L'économie française des années 1880 à nos jours*. F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*. A. Gorz, *Capitalisme, socialisme, écologie (désorientations, orientations)*. J.F. Revel, *Le regain démocratique*.

| 101 | *Comptes rendus*

Etats-Unis : l'underclass au cœur de la crise urbaine

Fabrice Hatem ¹

Les émeutes survenues à Los Angeles en avril dernier n'étaient-elles pas révélatrices du malaise profond dont souffrent les villes américaines exposées depuis longtemps, malgré le répit des années 80, au chômage, à la pauvreté, à la criminalité et à une crise financière que la récession récente n'a fait qu'aggraver ?

F. Hatem, de retour d'un voyage d'étude sur les problèmes urbains, rend compte du mode d'urbanisation des Etats-Unis, caractérisé en particulier par le déclin des centres villes et l'essor d'une péri-urbanisation incontrôlée marquée par une forte ségrégation spatiale.

Il montre les défis auxquels les villes américaines se trouvent confrontées, et souligne les conséquences du désengagement de l'Administration fédérale et la complexité d'un système institutionnel local dont la fragmentation fait obstacle à tout effort de planification urbaine assurant la solidarité indispensable entre les zones riches et pauvres entre lesquelles au contraire l'écart ne cesse de se creuser.

Après avoir illustré l'impossibilité subséquente de mettre en œuvre des actions collectives permettant entre autres d'assurer la solidarité indispensable à toute vie communautaire, il examine le problème particulier des classes défavorisées pour aussitôt démontrer combien

1. Chargé de mission au Commissariat Général du Plan.

Cet article a été rédigé à la suite d'un voyage d'étude financé par le German Marshall Fund of The United States.

NB : Dans cet article les notes bibliographiques entre [] sont regroupées en fin de texte.

il est difficile d'émettre un diagnostic sur la progression de « l'under-class » suivant les différents critères habituels (niveau de revenu, âge, ethnie...).

En dépit de cette difficulté, F. Hatem souligne le développement inquiétant des ghettos pour s'interroger en définitive sur le risque d'explosion urbaine ou, à l'inverse, la probabilité d'une « renaissance urbaine ». S'il exclut finalement ces deux scénarios extrêmes, il estime que l'avenir dépendra de l'atténuation des tensions sociales, largement liée à la croissance économique et à la situation de l'emploi, à la mise en place de politiques urbaines cohérentes et de l'effort qui sera consenti en faveur de l'éducation.

H.J.

Les émeutes d'avril dernier ont révélé le malaise qui frappe aujourd'hui les villes américaines. Après le répit des années 1980, on a observé depuis deux à trois ans une brutale progression du chômage, de la pauvreté et de la criminalité, alors que les villes les plus durement affectées par la récession se trouvent aujourd'hui confrontées à de graves problèmes financiers. Au-delà des conséquences immédiates de la crise économique actuelle, ces difficultés ont pour toile de fond le déclin économique et démographique des centres-villes, notamment dans les grandes métropoles industrielles du nord-est.

Les collectivités les plus touchées n'ont pas bénéficié de fortes solidarités extérieures. La fragmentation des institutions locales, la gestion très décentralisée de nombreux services publics de base, le démantèlement progressif des politiques urbaines fédérales depuis le début des années 1970 et surtout 1980, ont ainsi contribué à pérenniser le fossé qui sépare les quartiers pauvres — qui sont souvent des ghettos — du reste des agglomérations.

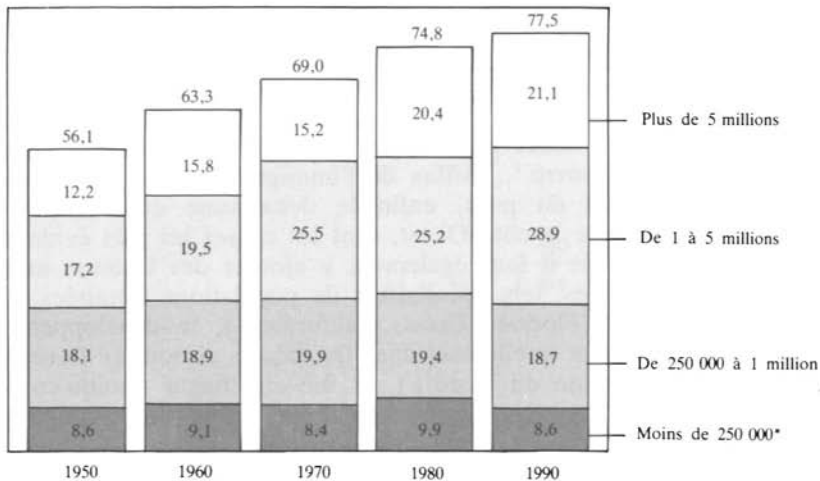
Cette logique de l'individualisme et de l'égoïsme communautaire est facteur d'inefficacité et de gaspillages. Le financement décentralisé de l'éducation introduit par exemple des inégalités profondes dans l'accès à l'instruction selon l'origine de l'enfant, contribuant à la reproduction des clivages socio-culturels. Quant à la faiblesse de la planification urbaine d'ensemble, elle-même corollaire de la ségrégation sociale et raciale, elle a joué, entre autres, un rôle important dans le développement insuffisant des transports en commun et la forte dépendance vis-à-vis de l'automobile.

Les événements du printemps ont entraîné, au sein de la société américaine, une prise de conscience de ces problèmes, sans qu'apparaisse cependant de véritable consensus sur les voies d'un renouveau.

Le déclin des centres-villes industriels du nord-est

Plus que tout autre pays, les Etats-Unis se caractérisent par le poids démographique et économique déterminant des villes grandes et moyennes. Les aires métropolitaines représentaient en effet en 1990, 77,5 % de la population américaine (figure 1), contre respectivement 73 % et 45 % dans l'ensemble des pays industrialisés et dans le monde. En l'an 2000, d'après les projections les plus récentes de l'ONU [1], ce chiffre pourrait même dépasser 80 %, tandis que les 20 % restants seront éparpillés sur une surface équivalente à 4 fois celle de la CEE.

Figure 1. — Pourcentage de la population des Etats-Unis vivant dans les aires métropolitaines, selon leur taille



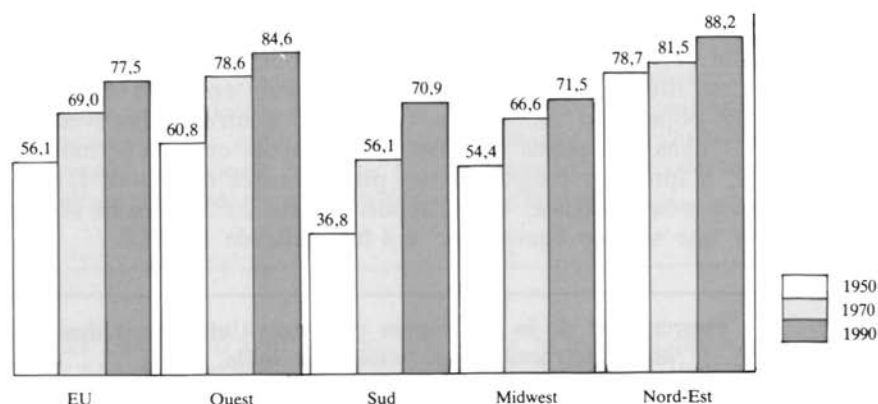
* Inclut moins de 100 000 : 0,9 (1950), 1,0 (1960), 1,0 (1970), 1,1 (1980), et 0,8 (1990).

Source : [3].

L'achèvement du processus d'urbanisation a été accompagné au cours des dix dernières années par trois mutations structurelles majeures.

Tout d'abord, la croissance de la population urbaine a été plus rapide dans l'ouest et dans le sud du pays que dans le quart nord-est (figure 2). Le déclin des industries traditionnelles du nord (acier, textile...), leur

Figure 2. — Pourcentage de la population des Etats-Unis vivant dans les aires métropolitaines, par région



Source : [3].

délocalisation vers des zones plus attractives en termes de coûts ou de docilité de la main-d'œuvre², l'afflux de l'immigration hispanique qui a surtout touché le sud du pays, enfin le dynamisme économique et culturel dont fait preuve la côte Ouest, sont les causes les plus évidentes de ce mouvement. Mais il faut également y ajouter des facteurs moins fréquemment mentionnés, tels que l'afflux de populations retraitées vers les villes du *sun-belt* (Floride, Texas, Californie...), le développement d'activités à fort contenu intellectuel dans les mêmes régions (« Research Triangle » de la Caroline du Nord...), et fait significatif quoiqu'encore limité statistiquement, un léger mouvement de reflux des populations noires vers le « Dixieland »³. Les tensions raciales sont en effet aujourd'hui moins exacerbées dans de nombreuses régions du sud que dans les grandes villes du nord, et le climat social y est à maints égards plus favorable à un bon développement des enfants de familles modestes.

Ensuite, les « villes moyennes » (1 à 5 millions d'habitants) se sont, depuis 10 ans, développées plus rapidement que les grandes métropoles,

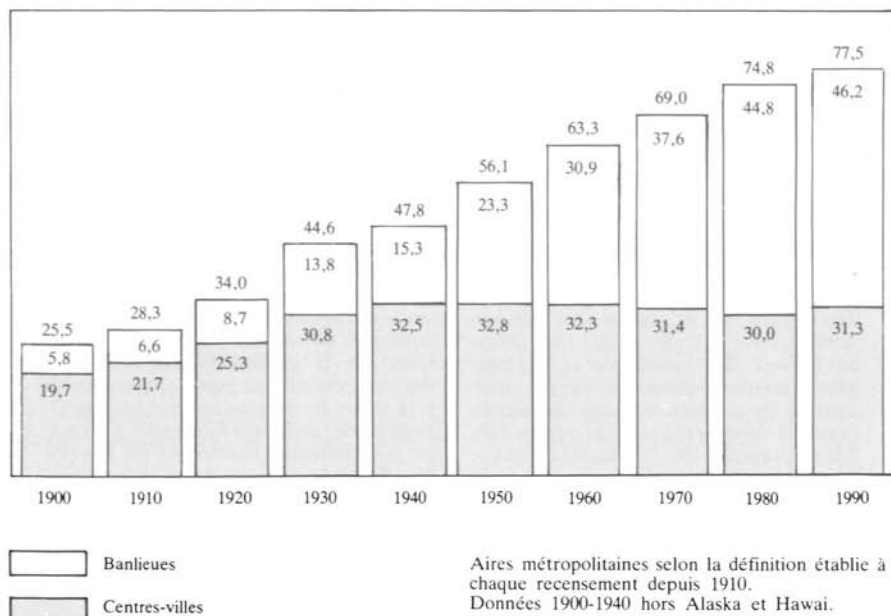
2. General Motors a décidé début 1992 de fermer 12 de ses usines dans l'Illinois et le Michigan (dont le site d'Ypsilanti) de préférence à celles, pourtant généralement considérées comme moins modernes, du sud des Etats-Unis (Arlington, Texas).

3. Le flux net vers le sud s'est élevé à 355 000 personnes entre 1985 et 1989.

qui avaient joué, entre 1970 et 1980, un rôle déterminant dans l'accroissement de la population urbaine (cf. figure 1). Le citoyen américain typique, de ce fait, n'habite pas aujourd'hui une grande agglomération, mais une ville de taille moyenne.

Enfin, au sein même des agglomérations, la répartition géographique des emplois et de l'habitat a évolué au bénéfice des banlieues. Les emplois industriels peu qualifiés des centres-villes ont en effet disparu en masse au cours des vingt dernières années. Par contre, les très nombreux emplois tertiaires créés au cours de la même période l'ont été pour une très large part dans les banlieues, contribuant au déclin relatif des *downtowns*, particulièrement dans le quart nord-est du pays (voir [2] pour l'exemple de New York). Ce déclin a également été démographique, un nombre croissant de citoyens ayant choisi d'habiter les « suburbs » (figure 3).

Figure 3. — Pourcentage de la population des Etats-Unis vivant dans les aires métropolitaines (centres-villes et banlieues)



Le cas-limite est à cet égard Los Angeles, où il n'existe plus véritablement de « centre-ville » au sens traditionnel, mais une juxtaposition de secteurs urbains spécialisés. Les zones riches et les activités tertiaires supérieures s'étendent vers le nord et le nord-ouest (Santa Monica, Beverly Hills, Simi Valley, Hollywood...). Si la petite « downtown » conserve son rôle de centre d'affaires et administratif, une grande partie de ce qui fut autrefois le centre-ville, le fameux *south-central* qui a été le témoin des émeutes d'avril dernier, est occupé par un immense quartier pauvre peuplé de noirs et d'hispaniques. Quant au sud-ouest (El Monte...), où les activités industrielles sont plus présentes, c'est le lieu d'habitation privilégié des populations hispaniques pauvres.

La crise institutionnelle et financière

Dès le milieu des années 1970, la faillite de Newark et la mise sous tutelle de New York avaient attiré l'attention sur les difficultés financières des municipalités américaines. Après le répit relatif des années 1980, cette question est de nouveau d'actualité, avec la faillite récente de Bridgeport et les problèmes graves que connaît Philadelphie. Un peu partout, les programmes d'austérité et la privatisation de services publics locaux sont à l'ordre du jour (encadré 1). Au-delà des conséquences immédiates de la récession actuelle, ces difficultés sont liées à une impasse financière structurelle, encore aggravée, pour les municipalités les plus pauvres, par une balkanisation des pouvoirs locaux qui traduit en fait un déficit de solidarité urbaine.

Encadré 1. — La privatisation des services publics locaux

Les municipalités ont recouru de plus en plus largement, au cours des années 1980, au secteur privé pour assurer le financement et la gestion des services publics. Dans des villes telles que Dallas ou Denver, les entreprises et les banques sont par exemple désormais associées à la maintenance des infrastructures à travers les « programmes d'amélioration de l'investissement », l'entretien de la voirie urbaine étant payé directement par l'utilisateur à travers des systèmes de péage. De nombreux services de base (collecte des ordures ménagères et recyclage des déchets urbains, distribution d'eau ou d'électricité, voire stationnement abu-

sif...) sont privatisés ou concédés à des entreprises privées.

Cette association de plus en plus étroite des entreprises implique une influence croissante du secteur privé et de ses critères sur la gestion municipale. Dans des cas extrêmes, la participation directe à la prise de décision est même institutionnalisée, comme à Galveston (Texas), où la commission municipale est composée de professionnels du secteur économique. Cette situation présente bien évidemment le risque de voir progressivement délaissés ceux des services publics qui ne peuvent pas faire l'objet d'une exploitation « rentable » (programmes sociaux...).

Une fragilité financière structurelle

Depuis le début des années 1960, les dépenses des collectivités locales américaines ont rapidement progressé, posant un problème récurrent de financement.

Les dépenses de l'ensemble des gouvernements locaux ont atteint 17,5 % du PNB américain en 1990, contre seulement 11,8 % en 1960 (cf.

	1960	1970	1975	1980	1990
<i>Structure des recettes</i>					
— Transferts fédéraux	11,8	14,6	17,8	18,4	13,3
— Impôts	59,9	57,8	53,8	49,5	48,6
• taxe foncière	27,2	22,7	19,5	15,2	15,1
• taxe sur le revenu	4,1	7,2	8,1	9,3	10,2
• taxe sur les ventes	19,6	20,2	18,9	17,7	17,2
• autres impôts	9,0	7,7	7,2	7,3	6,1
— Taxes parafiscales	12,3	14,7	15,0	16,8	20,5
— Services publics	8,1	5,7	5,0	5,7	5,7
— Cotisations sociales	8,0	7,1	8,5	9,7	12,0
Total	100	100	100	100	100
En % du PIB	11,7	14,8	16,5	16,5	18,6
<i>Structure des dépenses</i>					
— Education	30,7	35,6	32,8	30,8	29,6
— Ass. sociale, log. social	8,7	11,3	11,8	12,4	13,0
— Routes, voirie, envir.	21,5	16,5	14,0	13,5	11,9
— Police, incendie, justice	5,9	6,5	5,7	5,9	7,0
— Intérêts versés	3,3	3,4	3,8	4,1	6,1
— Santé, hôpitaux	6,2	6,5	7,0	7,4	7,7
— Autres	23,7	20,2	24,9	25,9	24,7
Total	100	100	100	100	100
— Part des frais salariaux	40,0	42,5	39,6	37,9	35,1
<i>Dépenses (% du PIB)</i>					
— Etats fédérés	4,3	3,3	6,7	6,3	7,1
— Autres gouv. locaux	7,5	9,1	10,1	9,5	10,4
<i>Soldes budgétaires (% du PIB)</i>					
— Etats fédérés	0,4	0,2	- 0,1	0,8	1,0
— Autres gouv. locaux	- 0,3	0,0	- 0,2	- 0,1	0,0
<i>Taux d'endettement/dépenses</i>					
— Etats fédérés	0,83	0,75	0,67	0,70	0,80
— Autres gouv. locaux	1,33	1,11	0,92	0,84	0,94
<i>Source : Statistical Yearbook, 1991.</i>					

tableau 1), progression qui a touché aussi bien les municipalités et les « counties » que les Etats fédérés. Ce « grand bond en avant » des budgets locaux a été particulièrement sensible dans le domaine social, avec une très forte progression des dépenses de santé, d'éducation, et surtout d'assistance (« welfare »), tandis que les sommes allouées aux infrastructures et à la construction d'équipements collectifs progressaient moins rapidement. L'une de ses causes tient au mouvement de désengagement fédéral amorcé depuis la fin des années 1960 par les administrations républicaines, qui a conduit au transfert de nombreuses charges vers les gouvernements locaux (cf. encadré 2).

Le financement de cet accroissement de dépenses a constitué au cours des trente dernières années un problème permanent. D'une part, les transferts de ressources fédérales, qui avaient fortement progressé au cours des années 1970 dans le cadre du « revenue sharing », ont vu ensuite leur poids relatif diminuer au cours des années 1980.

Encadré 2. — Vingt ans de désengagement fédéral en matière urbaine

Dès l'arrivée au pouvoir de R. Nixon, un coup d'arrêt est mis aux politiques urbaines ambitieuses lancées par l'administration démocrate (« Great Society » de L. Johnson). En 1969, la mise en place du « revenue sharing » conduit à décentraliser vers les collectivités locales la charge de nombreux programmes et services publics en échange d'un transfert de ressources fédérales, tandis que les programmes fédéraux à vocation urbaine sont réduits ou restructurés (« Housing Act » de 1974 regroupant les anciens programmes fédéraux en une seule structure, le Community Development Block Grant).

Après une timide relance de la politique urbaine durant l'intermède Carter (Housing and Community Development Act instituant le Urban Development Action Grant), le Président Reagan renoue avec l'idée républicaine de « local government » à travers le « nouveau fédéralisme » : renforcement de l'autonomie des collectivités locales, transferts de compétence... et de charges vers les niveaux décentralisés. Les contributions fédérales aux investissements locaux, qui avaient continué à augmenter au cours

des années 1970, sont réduites. Les programmes fédéraux (programmes sociaux du CDBG, UDAG...) sont réduits ou supprimés, les agences fédérales spécialisées (CETA, EFDA...) sont victimes de coupes budgétaires. Les moyens restants sont moins systématiquement orientés vers l'aide aux quartiers défavorisés, tandis que l'effort en faveur des entreprises est accru (projet de création de « zones d'entreprises »). Au total, entre 1981 et 1990, les dépenses fédérales pour les programmes urbains passent de 50 à 25 milliards de dollars, témoignant d'une disparition des préoccupations urbaines de la scène politique.

Cette tendance s'est poursuivie sous l'administration Bush. En 1990 et 1991, sont décidés d'importants transferts de charges fédérales vers les Etats et les municipalités, dans des domaines tels que la gestion des infrastructures routières, des écoles, la protection de l'environnement, le medicaid. Près de 15 milliards de dollars de dépenses annuelles passent ainsi à la charge des collectivités locales, sans que soient consentis des transferts de ressources équivalents.

D'autre part, l'accroissement de la charge fiscale locale s'est heurté à une résistance très forte, qui a culminé à la fin des années 1970 avec le fameux mouvement de « révolte des contribuables ». Plusieurs Etats ont en effet adopté, à cette époque, des législations comparables au fameux « amendement 13 », voté en Californie en 1978, et introduisant un plafonnement, à un niveau modeste, du taux de la taxe foncière, principale source de revenus fiscaux des municipalités. Entre 1978 et 1980, 37 Etats ont ainsi décidé de réduire le taux de la taxe foncière, 28 le taux de la taxe sur le revenu, 13 celui de la taxe sur les ventes⁴.

Même si la progression des recettes fiscales s'est malgré tout poursuivie à un rythme rapide, ces contraintes ont amené les collectivités locales à recourir de plus en plus massivement, au cours des années 1980, à l'emprunt. Aussi, leurs taux d'endettement, qui s'étaient réduits entre 1960 et 1980, ont-ils recommencé à augmenter, entraînant une hausse significative du poids des charges d'intérêts.

Les gouvernements locaux doivent donc assumer le poids de très lourdes charges fixes (intérêts, dépenses de structure et notamment de personnel⁵), alors que leurs recettes fiscales, très dépendantes du niveau de l'activité économique (taxes sur les ventes, sur le revenu), peuvent se contracter brutalement lors des récessions (1974-1975, 1991-1992).

Les conditions étaient donc réunies pour qu'éclate, à l'occasion de la récession de 1991, une nouvelle « crise urbaine ». Pour la seule ville de New York, les 120 000 emplois disparus depuis 1989 ont entraîné la perte de 3 % environ des recettes fiscales. Pour éviter de graves difficultés financières, les municipalités ont donc dû mettre en place des programmes d'austérité se traduisant par une contraction de l'action sociale et de l'investissement, alors même que les besoins liés tant aux conséquences de la crise qu'à la vétusté de certaines infrastructures s'accroissaient⁶.

4. Aux Etats-Unis, les municipalités n'ont pas a priori, d'attributions de plein droit. Leurs prérogatives sont concédées par les Etats fédérés, à travers des « chartes » qui définissent leurs domaines de compétence. Les Etats conservent d'importants pouvoirs, tant pour la fixation des taux d'imposition locaux que pour la définition des obligations légales auxquelles doivent se soumettre les municipalités. Celles-ci se voient donc fréquemment contraintes d'assumer la charge de politiques qu'elles n'ont pas défini elles-mêmes, sans pour autant disposer de la marge de manœuvre légale nécessaire pour les financer par l'impôt.

5. Compte tenu du poids des personnels d'enseignement et de police, les collectivités locales américaines employaient, en 1988, 14,5 millions de salariés civils (dont 2,6 millions pour les municipalités et 4,7 millions pour les « school districts »), contre seulement 3,1 millions pour le gouvernement fédéral. La seule ville de New York employait, en 1991, 243 000 salariés.

6. On observe parallèlement un mouvement de hausse de la pression fiscale locale : 30 milliards d'impôts supplémentaires ont ainsi été votés par les Etats entre 1990 et 1992.

Les exemples ? De nombreuses villes, comme New York, ont réduit leur effort en matière de logement social, alors même que le parc de HLM (3,4 millions d'unités dans tous les Etats-Unis) est notoirement insuffisant et que le nombre de sans-logis est élevé⁷. L'effort d'investissement public local, déjà très limité depuis des années (2,2 % du PIB américain en moyenne au cours des années 1980 contre 2,9 % en 1960), a connu récemment une nouvelle contraction, avec des conséquences parfois désastreuses. A Chicago, en avril dernier, l'effondrement de la voûte de soutènement vétuste d'une rivière souterraine a entraîné l'inondation d'une part importante des sous-sols de la ville, y compris les métros, égouts, centraux téléphoniques et lignes électriques souterraines. Les dommages ont été évalués à 100 millions de dollars, alors que la réparation, reportée pour des raisons budgétaires, n'aurait coûté que 100 000 dollars.

Un déficit de solidarité urbaine

La crise, cependant, n'a pas touché avec la même gravité les communes riches des banlieues aisées et les municipalités des centre-villes les plus défavorisées⁸. Celles-ci cumulent les handicaps : effritement de la base fiscale, accroissement des besoins sociaux consécutifs à la récession. D'où une accentuation de la polarisation entre collectivités riches et pauvres.

La diversité des compromis locaux noués au cours de l'histoire américaine, ainsi que la forte décentralisation politique du pays, expliquent l'hétérogénéité des institutions locales comme le caractère assez fluctuant des partages de compétence entre les différents niveaux institutionnels. Il n'existe pas aux Etats-Unis, comme en France, de droit uniforme des collectivités locales conduisant à des structures municipales relativement homogènes (encadré 3).

Mais, derrière cette apparente complexité, l'organisation des collectivités locales aux Etats-Unis résulte en fait de quelques principes simples : d'une part, une culture politique fondée sur l'idée de « self-reliance » et d'autonomie locale ; d'autre part, un refus implicite des catégories moyennes et supérieures de la population de consentir des transferts financiers importants au profit des couches moins favorisées. Ce refus de la solidarité urbaine contribue largement à expliquer l'état de « balkanisation » du pouvoir municipal que l'on peut observer dans les grandes

7. Il atteignait, en 1988, 600 000 personnes dans l'ensemble des EU, selon l'Urban Institute.

8. On notera que le budget des collectivités locales américaines a été globalement équilibré en 1991, avec évidemment de fortes disparités selon les Etats et les municipalités.

Encadré 3. — La complexité du système administratif local

Il existe aux Etats-Unis un très grand nombre de « strates » politico-administratives qui peuvent avoir une action dans le domaine urbain (voir [4]) : Etat fédéral et sa centaine d'agences spécialisées, 50 Etats fédérés avec leurs 209 organismes inter-Etats, 3 042 counties, près de 20 000 municipalités, auxquels s'ajoutent ou se superposent des dizaines de milliers de districts généralistes ou spécialisés dans des services spécifiques (voirie, incendie...), qui peuvent s'étendre sur plusieurs juridictions administratives. Le partage des prérogatives entre ces différents niveaux est fluctuant en fonction des traditions locales ou de l'évolution du climat politique national (cf. supra). Si les municipalités ont un cœur de fonctions assez bien identifié (eau, assainissement, police, incendie...), elles peuvent, selon les cas, être amenées à assumer une partie du coût de politiques définies aux niveaux fédéral ou national (programmes sociaux, ...), ou, au contraire, en être dessaisies au profit d'autres institutions, comme les districts scolaires autonomes pour l'éducation.

Il faut également mentionner la grande diversité des modes d'organisation internes des municipalités américaines : Conseil élu avec maire élu (à pouvoir « fort » ou « faible » selon les cas) ;

conseil élu avec administrateur désigné ; commissions composées de professionnels du secteur économique ; et même des formes archaïques de gouvernement par assemblée générale des citoyens dans certaines petites communes de la Nouvelle-Angleterre, appelées « towns » ou « townships ».

Ce système a pour corollaire un partage des charges financières extrêmement compliqué, dont les politiques sociales donnent un bon exemple. L'Etat assume la quasi-totalité des charges afférentes aux programmes « medicare » et « medicaid » (assurance-maladie pour les personnes âgées et pauvres). Par contre, la charge du « welfare » (l'aide directe aux pauvres), est partagée à moitié entre l'Etat fédéral et les Etats fédérés, dont chacun définit le niveau d'aide qu'il apporte (celui-ci variant de 1 à 3 selon les Etats). Enfin, les associations privées jouent un rôle important, comme par exemple, les églises pour la gestion locale de certains programmes gouvernementaux d'aide à l'enfance — situation qui n'a d'ailleurs pas manqué d'entraîner une polémique nationale sur la question de la laïcité du service public. Au total, un sentiment de complication et d'inefficacité prévaut, ce qui suscite des débats passionnés et souvent confus sur les voies possibles d'une réforme.

métropoles. A quelques exceptions près, comme à Miami-Dade (1956), les timides tentatives de création d'un gouvernement urbain ont échoué dans la plupart des grandes villes du pays, qui sont éclatées en un très grand nombre de communes et d'organes décisionnels indépendants. A Chicago, cas extrême il est vrai, on ne compte pas moins de 1 200 unités de gouvernement plus ou moins autonomes.

Dans ce contexte, les résidents des zones les plus aisées font preuve d'une imagination extrêmement fertile pour limiter les transferts vers le reste de la communauté urbaine. Ici, les habitants d'un quartier refusent de payer pour la réparation d'un collecteur d'égout ou pour un système de chauffage urbain qu'ils n'utilisent pas eux-mêmes, ayant développé leurs propres équipements ; là, ils créent un « district scolaire spécial »

réservé à leurs enfants (cf. infra). Le cas extrême de cette situation est sans doute représenté par la commune de « Culver City », quartier riche du centre-nord de Los Angeles et siège des grandes compagnies cinématographiques américaines. Ce quartier s'est constitué en entité municipale de plein droit depuis 1982, avec son budget propre⁹, et refuse de contribuer à la plupart des dépenses du reste de la ville.

Ces comportements contribuent à alimenter la polarisation entre zones riches et pauvres. Les municipalités des centres-villes du nord-est des Etats-Unis, par exemple, ont vu leur base fiscale se réduire du fait des pertes d'emplois et de la baisse de valeur des propriétés foncières liés à l'exode des populations riches et des sièges de grandes sociétés vers les banlieues. Elles doivent, de plus, financer les infrastructures utilisées gratuitement, lors des migrations pendulaires, par les habitants de ces mêmes banlieues (voir [5] à ce sujet). Elles se trouvent donc amenées à

augmenter la pression fiscale, à s'endetter ou à réduire la qualité des services publics, amplifiant de ce fait l'exode des populations aisées vers les communes mieux pourvues. En conséquence, des municipalités comme Chicago ou Philadelphie se trouvent aujourd'hui dans des situations financières particulièrement préoccupantes (tableau 2)¹⁰.

Tableau 2. — Le déficit budgétaire de quelques villes américaines (% des ressources)

	1971	1976	1981	1982	1991
New York	- 9,2	- 31,1	- 0,5	- 0,2	- 1,8
Chicago	- 47,5	- 24,8	- 10,5	- 10,6	ND
Philadelphie	- 6,1	- 10,2	4,4	1,7	- 10,9
Detroit	- 3,7	- 5,6	- 16,2	0,4	- 2,5
Baltimore	2,4	8,1	2,7	1,4	ND
Cleveland	- 16,6	0,2	- 7,4	- 11,8	ND
Dallas	4,3	6,7	6,9	7,0	ND
Boston	13,4	- 10,7	- 7,5	- 4,7	- 1,6
Washington					- 3,1
Los Angeles	ND	ND	ND	ND	- 0,8
San Francisco					- 2,1

Source : National League of Cities.

9. Les taux de fiscalité sur les entreprises y sont évidemment particulièrement bas.

10. On ne peut cependant passer sous silence le rôle des erreurs de gestion, des contraintes sociales et syndicales, ou encore du clientélisme ethnique dans la crise municipale des centres-villes du Nord-Est. A New York, par exemple, la puissance des syndicats municipaux contribue à freiner les initiatives visant à une amélioration de l'efficacité des services et à reporter la charge de l'ajustement budgétaire sur les programmes sociaux et les infrastructures. Par contre, les frais salariaux, pourtant élevés du fait d'un personnel pléthorique, se trouvent relativement épargnés (cf. [6]).

Un modèle d'action collectif en question

Individualisme et culte de la « self-reliance », repli sur la communauté des « pairs » et volonté de ségrégation sociale, méfiance vis-à-vis des grands programmes publics et des transferts sociaux : ces attitudes, assez profondément ancrées dans la culture politique américaine, mais qui se sont considérablement amplifiées depuis une quinzaine d'années, rendent difficiles la conception et la mise en place de solutions d'ensemble aux problèmes de la ville. Elles sont de ce fait sources d'inefficacité et de gaspillages, comme le montrent, entre autres, deux exemples : l'éducation et la protection de l'environnement.

Education : l'arithmétique de l'inefficacité

L'organisation décentralisée de l'enseignement primaire et secondaire aux Etats-Unis entraîne une forte inégalité dans l'accès des enfants au savoir et contribue ainsi à la reproduction des clivages sociaux et à la faiblesse du niveau scolaire moyen des adolescents américains.

Aux Etats-Unis, l'Etat fédéral est responsable de l'élaboration des grands principes de la politique éducative américaine, tandis que les Etats fédérés sont chargés de définir le détail des programmes et de lever une partie des ressources financières. Mais ce sont en fait les collectivités locales qui s'occupent de la mise en œuvre pratique : construction des locaux, recrutement et rétribution des enseignants. Plus important encore, elles assument, dans la plupart des cas, l'essentiel de la charge financière. Dans le Massachussets, par exemple, les collectivités locales financent 68 % du coût de l'éducation primaire et secondaire, contre 25 % pour l'Etat fédéré et seulement 7 % pour l'Etat fédéral.

Or, le dispositif institutionnel existant permet facilement aux collectivités riches de « s'isoler » afin d'éviter un partage des ressources avec des populations plus pauvres. Tout d'abord, au sein d'une même municipalité, peuvent être créés plusieurs « school districts », dont chacun bénéficie d'une large autonomie, notamment en matière financière, tout en restant dans le cadre juridique municipal. Ensuite, une collectivité donnée, même si elle n'a pas le statut d'une municipalité a toujours la possibilité de mettre en place un « special school district » indépendant¹¹. Si l'on tient compte également de l'importance de l'enseignement privé (3 high schools sur 11 à Boston par exemple) et de l'éloignement géographique entre quartiers pauvres et riches, on comprend que les

11. Elle doit alors, bien entendu, renoncer à certains financements publics, mais ceux-ci ne représentent qu'une fraction limitée de leur budget scolaire total.

familles aisées disposent de très nombreux moyens pour garantir à leur enfant l'accès à un enseignement de qualité. Cette situation contribue, comme on l'imagine, à une forte ségrégation sociale et raciale que le « *busing system* », d'ailleurs en voie de suppression, ne contribue à corriger qu'à la marge. A Los Angeles, par exemple, chacun des rejetons de Beverly Hills bénéficie d'un effort financier quatre fois supérieur à celui consenti pour le gamin de South Central.

Tableau 3. — Taux de réponses correctes à un test scientifique
(Elèves de 13 ans, %)

Corée du Sud	78
Taïwan	76
Suisse	74
Hongrie	73
Union soviétique	71
Slovénie	71
Italie	71
Israël	71
Canada	69
France	69
Ecosse	68
Espagne	68
Etats-Unis	67
Irlande	63
Jordanie	57
<i>Source</i> : ETS (1990).	

Cette répartition inégalitaire des ressources éducatives du pays, en dehors même de toute considération morale, constitue un facteur d'inefficacité. Les comparaisons internationales (cf. tableau 3) montrent en effet que les niveaux moyens de connaissances scientifiques des adolescents américains sont nettement inférieures à celles de leurs petits camarades taïwanais, coréens, ou européens, pays de l'est compris. Le fait est d'autant plus troublant que l'effort éducatif américain pour le primaire et le secondaire est supérieur à celui consenti dans les autres pays développés (4 100 dollars par tête en 1988-1989, contre 3 500 en Suède, 2 800 au Royaume-Uni, 2 200 en France, en RFA et au Japon, d'après l'US Department of Education). On peut donc émettre l'hypothèse que l'indigence de

l'enseignement dans les établissements les plus délaissés contribue à abaisser, de façon plus sensible qu'ailleurs, le niveau d'ensemble de la formation dispensée.

Le caractère très ségrégatif du système scolaire américain lui fait jouer par ailleurs un rôle extrêmement puissant dans la reproduction des inégalités sociales et des clivages ethniques. La concentration des enfants de nouveaux immigrants (hispaniques notamment) dans certains établissements risque de ralentir les phénomènes d'intégration liés notamment à l'apprentissage de l'anglais¹². La faiblesse des formations professionnelles

12. Les Etats-Unis ont connu au cours des années 1980 une très forte reprise de l'immigration (10 millions de personnes sur l'ensemble de la décennie, dont 65 % d'hispaniques et 15 % d'asiatiques).

pratiques risque de priver les enfants des milieux les plus pauvres d'une voie de sortie de la marginalité économique¹³. Enfin, l'absence de brassage social et racial dans les établissements ne contribue pas au développement d'un fort sentiment d'identité collective, alors même que s'affirment dans le pays des tendances au repli ethnique, religieux et communautaire.

Environnement : un schéma d'occupation des sols source de gaspillage

La faible densité des villes américaines a enfermé celles-ci dans une forte dépendance vis-à-vis de l'automobile (cf. graphique 1). Cette situation résulte des choix d'occupation des sols opérés depuis l'après-guerre, qui ont conduit à favoriser le développement des maisons individuelles en banlieue par des incitations fiscales et réglementaires.

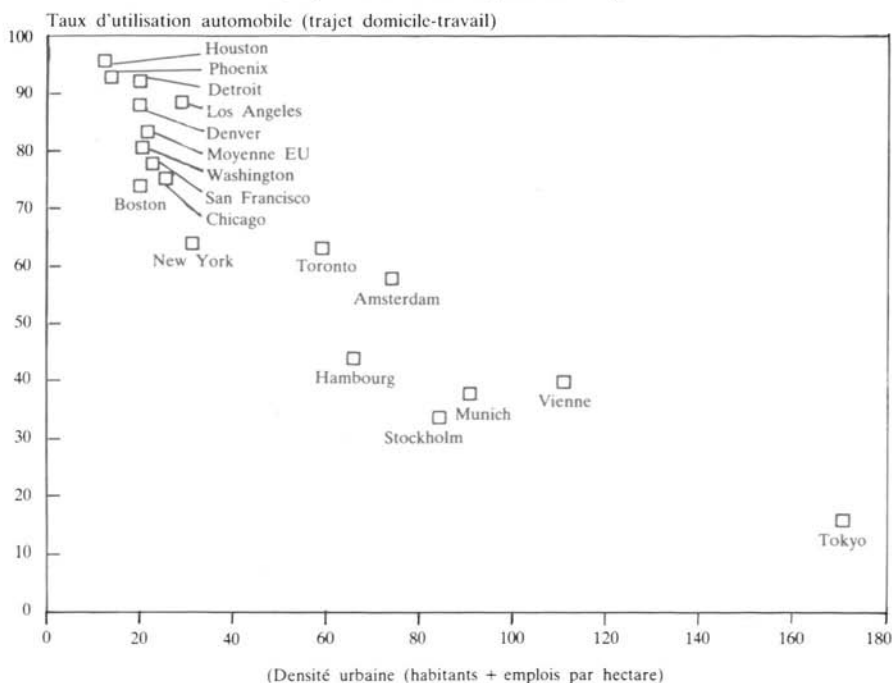
On retrouve ici la question de la ségrégation. En effet, les réglementations d'urbanisme local, ou « zoning », en principe destinées à sauvegarder le style de vie particulier d'une communauté, ont en fait été massivement utilisés, dès leur origine¹⁴, dans le but d'éviter l'implantation dans le quartier de populations à revenu plus modeste¹⁵, facteur de baisse de la valeur foncière et de difficultés sociales. La meilleure manière d'y parvenir est d'exiger des standards élevés pour les logements neufs, et de limiter la construction d'immeubles collectifs et d'appartements de petite taille. Ainsi, à New York, 90 % des terrains constructibles en grande banlieue ne peuvent accueillir que des résidences individuelles. Dans certains quartiers aisés de Dallas, 75 % des logements

13. Les filières secondaires dites « vocational », destinées à la formation d'ouvriers et d'employés qualifiés, sont encore moins développées aux Etats-Unis que leurs équivalents français (LEP, apprentissage). Bien qu'elles ouvrent de bonnes perspectives d'emploi, elles sont en effet socialement déconsidérées par rapport à celles fournissant une formation plus abstraite. De ce fait, beaucoup d'enfants issus des milieux modestes, et n'ayant pas les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études longues, sont malgré tout orientés vers le « general track », où ils reçoivent une formation générale de très faible niveau ne les préparant pas à la vie professionnelle et où sont concentrés les pires problèmes du secondaire américain. Les enfants des milieux aisés se retrouvent dans les « academic school » et les high school privées, qui constituent, elles, les véritables antichambres des études supérieures.

14. C'est en 1916 qu'est mise en place, à New York, la première réglementation de « zoning », sous la pression des habitants de la cinquième avenue désireux d'éviter l'invasion de leur quartier riche par les populations irlandaises pauvres.

15. La volonté de ségrégation raciale était également très présente, mais les réglementations en ce sens ont été déclarées inconstitutionnelles.

Graphique 1. — Densités urbaines et utilisation de l'automobile
(trajet domicile-travail, année 1980)



Source : D'après Worldwatch Institute [7] [8].

neufs doivent disposer d'une piscine privée, dans d'autres cas, ils doivent disposer d'un jardin privatif d'au moins 400 m², etc. (source [7], [8]).

Le rôle majeur du « zoning » a eu plusieurs conséquences importantes sur la configuration des villes américaines. Il a d'abord contribué à leur étalement : au cours des 25 dernières années, la superficie occupée par l'agglomération de New York s'est accrue de plus de 60 %, alors que la population ne progressait que de 5 %. Il a ensuite contribué à renforcer la ségrégation sociale et raciale en rendant très difficile les brassages de populations. Il a conduit à un accroissement de la spécialisation géographique et à une séparation profonde entre les zones d'habitation, de loisirs et de travail. Enfin, il reflète une tradition de « laissez-faire » en matière de développement urbain qui rend très difficile la mise en place de politiques d'ensemble. La première commission de planification urbaine à Houston (Texas) date par exemple de 1991 seulement.

Ces éléments ont entraîné une forte dépendance de la ville américaine vis-à-vis de l'automobile. Le développement des transports en commun est en effet freiné à la fois par la faible densité de l'habitat (qui rend leur rentabilité problématique), par l'absence de politique urbaine d'ensemble (qui complique la mise au point de réseaux cohérents et leur financement), par le manque de moyens financiers disponibles pour l'investissement, enfin, par toute une série d'attitudes culturelles (individualisme et rôle de l'automobile comme « statut symbol », mauvaise image des transports collectifs et peur des agressions) qui conduisent les citoyens à privilégier l'usage de l'automobile¹⁶. Au total, plus de 80 % des aller-retour domicile-travail se font aux Etats-Unis par ce moyen.

Les conséquences sont lourdes du point de vue de la qualité de la vie urbaine. Chaque banlieusard passe environ 2,5 heures par jour dans les migrations pendulaires¹⁷. Avec 49 000 décès par an, l'Américain moyen a 1,5 % de chances de voir sa vie se terminer par un accident de la route. 41 villes américaines, et parmi elles les plus grandes, ne satisfont toujours pas aux normes du « clean air act » pour l'émission de monoxyde de carbone. Enfin, l'entretien fort onéreux des infrastructures routières contribue aux difficultés des finances publiques et constitue actuellement une source de conflits entre les autorités fédérales et locales.

L'underclass au cœur de la crise urbaine

Au-delà de ses aspects strictement financiers ou institutionnels, la crise urbaine américaine prend ses racines dans un déficit des solidarités qui reflète et entretient une très forte polarisation sociale et raciale¹⁸. L'atténuation des tensions socio-ethniques constitue de ce fait une condition essentielle de tout progrès. L'avenir du sous-prolétariat urbain ou

16. D'autant que le faible prix de l'essence (de l'ordre du tiers de celui pratiqué en France) réduit le coût d'utilisation du véhicule, alors que les transports en commun, peu subventionnés, sont plus chers qu'en France (coût du jeton de métro à New York : 6 à 7 francs sans possibilité d'abonnement comparable à la carte orange).

17. Estimation relative à l'agglomération de Los Angeles.

18. On notera que la situation des finances municipales et des services publics est en général meilleure dans les villes où les mécanismes d'exclusion ne se sont pas développés jusqu'à leurs conséquences extrêmes : villes ethniquement plus homogènes du nord-est des Etats-Unis (Portland, Seattle) ; villes moyennes du sud (Columbia...), où la part de la population noire dépasse 30 %, mais où la cohabitation entre communautés est facilitée par une ségrégation moins marquée au niveau de l'habitat et par le rôle de socialisation joué par les églises.

« urban underclass », contre-épreuve du rêve américain et repoussoir des classes moyennes vers les banlieues se trouve naturellement au cœur de cette question. Mais le phénomène est à la fois difficile à mesurer, à comprendre (encadré 4) et à résoudre.

Encadré 4. — Le sous-prolétariat : des explications diverses et parfois divergentes

La rémanence d'un important sous-prolétariat au sein d'une société de plus en plus prospère — le fameux « paradoxe de la pauvreté » — a donné lieu à de nombreuses analyses, que l'on peut regrouper en quatre grandes catégories (pour une synthèse, voir [13]).

La première explication insiste sur les difficultés des centres-villes dans une économie changeante. Selon cette approche (voir W.J. Williams [14]), la disparition des emplois industriels peu qualifiés dans les centres-villes a privé leurs populations pauvres (et notamment les hommes jeunes) de leur mode d'intégration économique traditionnel. La création d'emplois tertiaires qualifiés dans leurs banlieues aurait drainé en dehors des centres une fraction importante de la classe moyenne — désireuse par ailleurs d'habiter dans les « suburbs » — privant ainsi les populations pauvres des quartiers délaissés de leurs « modèles de référence ». La concentration accrue de la pauvreté aurait alors contribué à une aggravation cumulative des problèmes des ghettos urbains.

La seconde explication, à maints égards complémentaires de la précédente, insiste sur les défaillances des politiques sociales et anti-ségrégatives (voir A. Downs [15]). Celles-ci, n'ayant de toutes manières jamais atteint l'ampleur, la cohérence et l'efficacité observée en Europe de l'Ouest, auraient de plus fait l'objet d'un désengagement fédéral au cours des quinze dernières années, les ghettos étant ainsi abandonnés à leur sort.

Cette analyse est évidemment contestée par les auteurs de sensibilité plus conservatrice, qui invoquent au contraire les

effets pervers des politiques sociales. P.E. Peterson [16] souligne par exemple que l'effort social global de la nation a significativement augmenté depuis vingt ans, le léger « décrochage » observé sous l'administration Reagan faisant suite à une progression forte et régulière au cours des années 1970. Mais ce sont justement les politiques d'assistance, et en tout premier lieu le « welfare », qui contribueraient à la pérennisation de l'underclass, en encourageant l'oisiveté, les naissances hors mariage et l'éclatement de la cellule familiale (voir Murray [17]).

Enfin, une littérature importante s'est développée sur la dimension culturelle du phénomène de l'underclass (voir les travaux d'Ogbu [18] sur la « culture du ghetto »). Des populations marquées par la mémoire d'une injustice originelle (l'esclavage) s'enferment dans des attitudes de marginalité sociale et professionnelle et d'échec personnel dont elles attribuent la cause au racisme dont elles seraient collectivement victimes. L'absence de modèles de réussite sociale (notables, père souvent absents de l'horizon des jeunes enfants pauvres du ghetto) laisse la porte ouverte aux illusions de la vie « rapide » de la rue (trafic, bande, sexualité sans contrainte...). Les très jeunes filles sont tentées par une maternité précoce hors mariage, symbole d'accession au monde des adultes et substitué à un rêve irréalisable de normalité sociale et familiale (voir [19]). Ce comportement contribue à son tour à la reproduction de la « culture du ghetto » (dépendance vis-à-vis de l'aide sociale, familles éclatées, enfants laissés à eux-mêmes...).

L'underclass progresse-t-elle ?

L'opinion dominante aux Etats-Unis est que l'underclass tend actuellement à s'étendre, et ses problèmes à s'approfondir. A peu près exacte si l'on considère l'évolution des années récentes, cette perception est à la fois trop globale et trop focalisée sur le court terme pour rendre compte de la complexité des évolutions observées depuis 30 ans.

La plupart des auteurs [9] insistent en effet sur le flou qui entoure la notion d'underclass. Fait-on référence à la faiblesse des revenus et des niveaux d'instruction ? A la marginalité professionnelle (chômage, emploi précaire...) ? A des comportements sociaux déviants (criminalité, sexualité désordonnée, alcoolisme et drogue...) ? A la dépendance par rapport aux programmes sociaux (welfare...) ? A la concentration de populations de couleur marginalisées dans des ghettos dégradés ? Or, les évolutions en ces différents domaines sont diverses, comme le montrent les 3 exemples suivants.

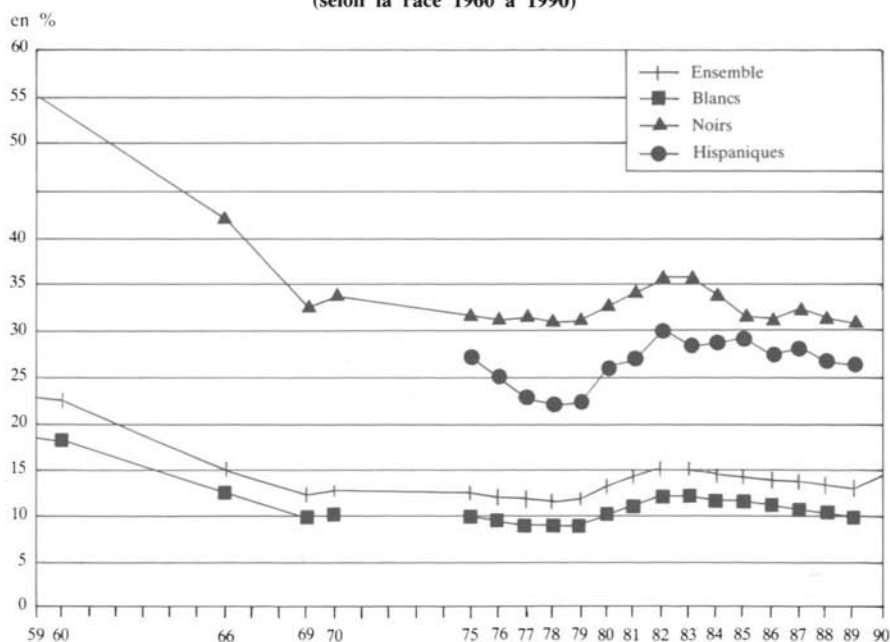
L'underclass économique : une pauvreté qui change de nature

Si le taux de pauvreté a récemment augmenté aux Etats-Unis, ce phénomène fait suite à un long mouvement de recul au cours des années 1960 et 1970, suivi d'une stabilisation pendant les années 1980 (graphique 2). Aussi, la proportion actuelle de pauvres (13,5 % en 1990 et 14,2 % en 1991) n'est pas supérieure à celle observée à la fin des années 1970, et est très inférieure à celle des années 1960.

Cette évolution est très directement liée à celle du marché de l'emploi et de la productivité du travail. Après une croissance très rapide jusqu'en 1973, la période des vingt dernières années est marquée, au contraire, par une progression très ralentie de la productivité du travail et des revenus salariaux, qui a particulièrement touché les populations les moins qualifiées. Cette cassure explique en partie l'arrêt du recul de la pauvreté depuis le milieu des années 1970. Elle a eu, cependant, le mérite de rendre possible la création, au cours des années 1980, de nombreux emplois peu qualifiés, facteur de baisse du chômage. Mais, lorsque la conjoncture économique s'est retournée, à partir de 1990, les emplois précaires créés pendant les années d'expansion ont massivement et rapidement été supprimés, et les risques de chômage se sont désormais ajoutés, pour les travailleurs peu qualifiés, aux désavantages d'une faible rémunération.

Mais on assiste moins aujourd'hui à une explosion de la pauvreté qu'à un changement dans sa nature et sa répartition. Les personnes âgées, qui

Graphique 2. — Personnes en dessous du seuil de pauvreté aux Etats-Unis (selon la race 1960 à 1990)



Source : US Bureau of the Census.

fournissaient dans les années soixante un fort contingent de pauvres, ont en effet bénéficié depuis lors d'importants transferts sociaux (au titre notamment du medicare) qui ont considérablement amélioré la situation des plus démunis d'entre eux¹⁹. Par contre, les taux de pauvreté ont nettement augmenté parmi les jeunes, victimes du chômage, et les enfants, notamment ceux vivant avec une mère célibataire²⁰. Le nombre de sans-logis recensés par les associations caritatives à New York est par exemple, contrairement à une idée très répandue, à peu près stable

19. Les personnes de plus de 65 ans représentaient 21,5 % des pauvres américains en 1987, contre 39 % en 1968.

20. 5,1 millions d'enfants de moins de 6 ans vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 1991, contre 4 millions en 1980.

depuis le milieu des années 1980 ²¹. Par contre, la part des jeunes et des familles y aurait progressé, celle des personnes âgées diminuant.

L'underclass ethnique : la situation des minorités se dégrade-t-elle ?

Si les minorités ethniques (noirs, hispaniques, indiens) sont particulièrement touchées par la pauvreté, les avis divergent sur le sens des évolutions récentes. Aujourd'hui, le taux de chômage est double pour les noirs, et triple pour les jeunes hommes noirs, de celui observé pour l'ensemble de la population (7,5 % au printemps 1992). Le taux de pauvreté des noirs et des hispaniques est également triple de celui des blancs (cf. graphique 2). La proportion de naissances hors mariage était de 62 % en 1987 pour les noirs, contre 16 % pour les blancs, et près de 50 % des enfants noirs de moins de 6 ans vivent aujourd'hui dans la pauvreté. Un noir avait en 1987, 6,5 fois plus de chances d'être victime d'un homicide, et une probabilité 8 fois plus forte d'en commettre un, qu'un blanc (voir [9]).

La situation relative des minorités, cependant, ne s'est pas détériorée sur tous les plans au cours des vingt dernières années. Certes, les travaux

Tableau 4. — Pourcentage des élèves de high-school âgés de 17 ans dont les capacités de lecture dépassent un niveau donné, par race

	1971	1975	1980	1984	1988
Lecture (niveau)					
Elémentaire					
Blancs	97,7	98,6	99,1	99,1	99,5
Noirs	82,0	81,1	84,9	95,8	97,1
Intermédiaire					
Blancs	83,5	86,1	87,3	87,9	89,3
Noirs	39,7	42,4	43,9	66,0	76,0
Confirmé					
Blancs	43,3	44,0	44,1	46,3	46,3
Noirs	7,5	7,9	6,7	16,3	25,8
Avancé					
Blancs	7,5	7,0	6,3	6,5	5,7
Noirs	0,3	0,3	0,2	0,9	1,9

Sources : Ina V.S. Mullis and Lynn B. Jenkins. — *The Reading Report Card, 1971-88 : Trends from the Nation's Report Card* n° 19-R-01. — Princeton : Educational Testing Service, 1990, pp. 63-64.

21. On comptait en 1991, une moyenne journalière de 13 000 nuitées dans les centres d'accueil de New York, chiffre en légère diminution par rapport à 1987.

de Hijedo-Ojeda [10] et de R.B. Freeman [11] montrent que les écarts de rémunérations salariales avec l'ensemble de la population se sont accrues, au détriment notamment des jeunes hommes noirs et hispaniques, au cours des années 1980. Quant aux taux de chômage, ils ont également augmenté plus vite depuis 1970 au sein des minorités que dans l'ensemble de la population. Par contre, l'écart des niveaux scolaires tend, sur longue période, à se réduire au profit des populations hispaniques et surtout noires, le rattrapage étant cependant plus sensible au niveau du primaire et du secondaire que des études supérieures (cf. tableau 4)²².

L'underclass des ghettos : la situation empire-t-elle ?

Mais ce n'est pas tant la pauvreté qui définit l'underclass que sa concentration dans des ghettos ethniques où se développe une culture de la marginalité. Seulement 1 pauvre américain sur 10 vit en effet dans un ghetto urbain, la proportion s'élevant à environ 20 % pour les noirs. Les blancs pauvres, en particulier, sont beaucoup plus dispersés, et donc moins « visibles », que les sous-prolétaires noirs et hispaniques. Or, l'affirmation selon laquelle le problème des ghettos s'aggrave, sans être inexacte, doit être considérée avec une extrême prudence.

Tout d'abord, il n'est pas évident que la ségrégation sociale et raciale se soit en moyenne aggravée depuis les années 1960. Les travaux de Jargowsky [12] montrent en effet que les populations non-blanches pauvres n'étaient pas plus concentrées en 1980 qu'en 1970 dans les quartiers de ghettos, qui ne se seraient par ailleurs pas étendus en superficie²³. C'est seulement dans cinq grandes villes du nord-est (New York, Newark, Philadelphie, Chicago, Detroit) que le degré de ségrégation aurait augmenté.

La physionomie même des quartiers de « ghettos » est loin de toujours correspondre à la vision apocalyptique qui en est parfois donnée, et les exemples de renouveau urbain abondent. Anacostia, le quartier noir pauvre du nord-est de Washington, fait actuellement l'objet d'une très vaste opération de réhabilitation urbaine, incluant un programme d'accès à la propriété, qui pourrait transformer ce qui était hier encore un ghetto

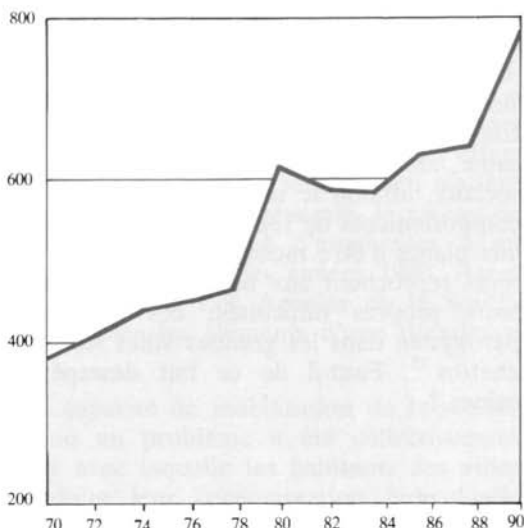
22. On a également assisté, au cours des vingt dernières années, à l'apparition d'une importante classe moyenne noire et même d'une élite intellectuelle et politique (universitaires comme W.J. Wilson, journalistes comme B. Wilkins, maires de grandes villes comme S.P. Kelly à Washington, magistrats comme C. Thomas) qui témoigne d'un véritable début d'intégration.

23. L'afflux d'un nombre croissant de nouveaux immigrants d'origine hispanique étant partiellement compensé par l'arrêt de l'immigration noire en provenance du sud.

sordide en quartier habitable pour la petite bourgeoisie noire. Dans le quartier de Villa-Victoria, dans le *south-end* de Boston, des programmes à base communautaire ont permis de réhabiliter le ghetto porto-ricain et de recréer un sentiment de vie collective, de sécurité et de convivialité. Harlem lui-même comporte une composante majoritaire d'immeubles salubres et de populations disposant de revenus fixes et décents, même si des éléments de « pathologie sociale » y sont aisément repérables²⁴.

Mais dans beaucoup d'autres cas, la réalité est plus inquiétante. Une visite dans les quartiers les plus dégradés de Chicago (*South et Farther South*), Philadelphie ou New York (*South-Bronx* notamment) révèle un univers d'immeubles brûlés et squattérisés, de monceaux d'ordures non ramassés, de déchéance humaine et de trafiquants de drogue opérant au grand jour. Et la plupart des indicateurs statistiques mettent en évidence une nette dégradation de la situation des quartiers pauvres et du climat urbain au cours des quatre dernières années, en liaison évidente avec la récession. Les taux de criminalité (homicides, agressions contre les personnes...) qui s'étaient stabilisés au cours des années 1980 après le « pic » de 1980 (cf. figure 4) ont recommencé d'augmenter, pour atteindre leur maximum historique en 1991. A Washington, par exemple, 741 meurtres ont été commis l'an

Figure 4. — Crimes contre les personnes
(pour 10 000 personnes)



Source : Sourcebook of Criminal Justice Statistics.

24. Mentionnons également, même s'il s'agit d'un phénomène d'une tout autre nature, un autre facteur de renaissance des « downtowns » : le mouvement de « gentrification » par lequel des « yupies » ont recolonisé et réhabilité, à partir des années 1960, d'anciens quartiers bourgeois des centres-villes, qui avaient été transformés en ghettos à partir des années 1920. C'est le cas, par exemple, à Union Park dans le South-End de Boston, dans le quartier de Mount-Pleasant à Washington, ou encore à la limite sud de Harlem, autour de Central Park.

dernier, record historique pour la capitale fédérale. 42 % des jeunes noirs (18 à 35 ans) de la ville ont aujourd'hui affaire à la justice.

Des conséquences graves

La rémanence, voire l'aggravation récente des phénomènes d'exclusion urbains, à forte connotation raciale, ont approfondi les lignes de fracture qui séparent les différentes composantes de la société américaine, alourdi le climat de méfiance réciproque entre groupes raciaux et sociaux, affaibli le sentiment national d'identité collective et favorisé les comportements de repli ethnique et communautaire. Les noirs reprochent aux blancs d'être racistes et intolérants (voir [20]), et les blancs conservateurs reprochent aux noirs pauvres d'être les principaux responsables de leurs propres difficultés, ces tensions atteignant naturellement leur paroxysme dans les grandes villes les plus touchées par les problèmes de ghettos²⁵. Faut-il de ce fait désespérer de l'avenir des villes américaines ?

Quel avenir pour les villes américaines ?

Entre une catastrophe et une renaissance également improbables, l'avenir des villes américaines risque d'être marqué par un élargissement du fossé séparant les collectivités les plus prospères et les plus pauvres.

Un scénario-catastrophe est-il possible ?

Les analyses précédentes pourraient inciter un esprit pessimiste à envisager, pour les 20 prochaines années, un scénario-catastrophe fondé sur une aggravation des phénomènes d'exclusion et des inégalités sociales, une dégradation progressive de la qualité des infrastructures et des services publics, un durcissement des conflits inter-ethniques, et débouchant sur la multiplication des comportements déviants, la banalisation de la violence urbaine, et finalement sur une « tiers-mondisation » des villes américaines.

25. Les très puissants lobbies ethniques (NAACP pour les noirs, Council de La Raza pour les hispaniques) jouent à cet égard un rôle ambigu : s'ils défendent parfois efficacement la cause des minorités, leur activisme revendicatif peut également contribuer à accroître le fossé psychologique qui sépare les différentes communautés.

Rien n'interdit de penser, en effet, qu'un tel scénario pourrait se réaliser partiellement dans les secteurs urbains cumulant le plus grand nombre de handicaps. Mais il existe également des « forces de rappel » très puissantes qui contribueront vraisemblablement à limiter l'impact des tendances les plus négatives et à circonscrire le périmètre de la crise.

Il n'est tout d'abord pas évident, si l'on se garde d'une vision à trop court terme, que tous les problèmes urbains soient en aggravation. La pauvreté et la criminalité, par exemple, ont légèrement reculé au cours des années 1980 avant de progresser brutalement depuis 3 ans. Les effets du clean-air act de 1990 ont déjà permis des progrès sensibles en matière de qualité de l'environnement. D'une manière plus générale, le niveau de vie moyen dans les villes américaines a continué d'augmenter à un rythme compris entre 2 et 3 % par an au cours des années 1980. Rares sont les quartiers, comme South Central de Los Angeles ou le South-Bronx de New York, où sont rassemblés les éléments d'une décadence urbaine généralisée.

Il existe par ailleurs une réelle capacité de mobilisation de la société américaine à partir du moment où un problème a été collectivement identifié comme grave. La rapidité avec laquelle les habitants des villes de Californie du sud ont su réduire leur consommation individuelle d'eau, à la demande des compagnies de distribution, pendant les sécheresses de 1984-1985 (- 25 % par rapport aux niveaux antérieurs), la mobilisation semble-t-il efficace de tous les acteurs autour des projets de rénovation urbaine des quartiers dégradés du sud-est de Washington (Anacostia...), ou encore le mouvement de solidarité et de civisme qu'a connu Los Angeles au cours des journées consécutives aux émeutes d'avril dernier, constituent quelques exemples de cette capacité à « rebondir » qui permettent de ne pas désespérer des Etats-Unis et de leurs villes.

Concernant les tensions inter-ethniques, on doit rappeler qu'en dépit des aspects ségrégatifs de la société américaine, la culture et l'histoire du pays prédisposent à l'acceptation du pluralisme. Les manifestations extérieures de racisme y font l'objet d'un contrôle social extrêmement puissant, à un point qui frôle d'ailleurs parfois l'hypocrisie et la langue de bois²⁶. Le respect extensif des « Droits Civils » constitue une référence

26. Dans le langage « political correct » pratiqué aujourd'hui par la majorité des intellectuels américains, les appellations raciales traditionnelles, à connotation supposée péjorative, ont été systématiquement bannies. Ainsi, on ne dit plus « black », mais « african-american » ; « redskin » et « indian » ont été remplacés par « native american », « chicano » par « hispano-american », etc.

permanente du discours politique, toutes tendances confondues²⁷. Quant à l'immigration, elle est infiniment mieux acceptée, par les hommes et par la loi qu'en Europe. L'Union des Associations Conservatrices (ACU), par exemple, qui s'est donnée pour mission de défendre auprès de la classe politique les valeurs américaines les plus traditionnelles et se situe de ce fait à la droite du parti républicain, milite en faveur d'une politique de grande ouverture à l'immigration²⁸.

Enfin, la mobilité de la population et des capitaux au sein du territoire américain constituent en eux-mêmes une force de rappel significative. Votant avec leurs pieds, les habitants peuvent quitter des zones dégradées pour des villes plus accueillantes, dont ils contribuent ainsi à accélérer l'expansion. On notera à ce propos que, sur la période 1950-1985, c'est dans les villes en croissance rapide que les taux de criminalité ont connu la progression la plus faible (voir [21]), tandis qu'ils progressaient beaucoup plus vite dans les villes — et notamment les zones de ghettos — à croissance démographique lente.

La cohésion urbaine peut-elle se renforcer ?

Pourrait-on alors envisager, au contraire, un scénario de « renaissance urbaine », fondé sur un renforcement des solidarités, et se traduisant par une politique volontariste de désenclavement et de réhabilitation des centres-villes, un renforcement de l'intégration sociale et raciale au niveau de l'habitat, le développement des transports en commun, la réhabilitation des infrastructures, etc.

Des tentatives en ce sens ont déjà vu le jour. La ville de Portland (Oregon), a mis en place, depuis le milieu des années 1960, des politiques à long terme en matière de transports en commun, de logement social, d'espaces verts, de planification d'ensemble des équipements collectifs, de contrôle de la croissance physique de l'agglomération²⁹.

Les résultats de ces politiques sont appréciables. En 20 ans, les entrées de voitures dans le centre-ville se sont réduites de moitié alors que le nombre d'emplois y augmentait de 50 %, et plus de 40 % des « commuters » utilisent aujourd'hui les systèmes de transport en commun

27. Les mouvements d'extrême droite n'ont pour l'instant qu'une influence extrêmement marginale dans l'opinion américaine, comme en témoigne l'échec total de D. Duke lors des primaires républicaines.

28. L'Immigration Act de 1990 prévoit une augmentation du nombre de visas d'entrée accordés annuellement, qui pourraient atteindre 700 000 par an pendant la décennie 1990.

29. Les bases juridiques en sont notamment le State Law de 1973 pour la planification urbaine, et le State transportation planning rule de 1991.

(light rail system, bus, etc.) ; plus de 50 % des logements neufs sont des appartements en habitat collectif, plus accessibles aux revenus modestes, rendant ainsi possible un certain brassage social dans l'agglomération (voir [7], [8]).

Il existe cependant de puissants obstacles au développement de telles initiatives.

Le conservatisme post-reaganien, malgré une certaine perte d'élan, continue à marquer l'opinion publique. Après les événements de Los Angeles, les dirigeants républicains du pays³⁰ ont pratiqué un discours incantatoire, fondé sur un appel aux valeurs traditionnelles (éthique du travail, rôle de la famille, liberté de choix de l'école, confiance dans l'initiative individuelle, nécessité d'assurer la « loi et l'ordre » pour protéger les bons citoyens). L'échec supposé des politiques démocrates des années 1960 a été constamment rappelé pour justifier le refus d'initiatives fédérales d'envergure.

Ce discours reflète largement — et indépendamment du résultat des prochaines élections présidentielles — la sensibilité actuellement dominante dans la majorité des classes moyennes blanches. Celles-ci ne manquent pas de générosité, comme en témoigne la progression constante des dons aux associations caritatives³¹. Elles refusent cependant, dans leur majorité, un développement de la solidarité sociale transitant par des grands programmes fédéraux centralisés³². La méfiance traditionnelle par rapport aux grandes mécaniques bureaucratiques se double ici d'un mouvement plus récent de rejet de la classe politique washingtonienne, sur fond de scandales répétés, qui explique la percée des candidats populistes conservateurs (P. Buchanan et surtout R. Perot) lors de la campagne présidentielle.

Les démocrates, de leur côté, n'ont pas été pour l'instant en mesure de proposer un agenda politique clair en matière urbaine. En cette année électorale, ils craignent d'apparaître comme les « alliés » des minorités ethniques, ce qui pourrait faire le jeu de leurs adversaires politiques en leur aliénant le vote des classes moyennes conservatrices. La majorité démocrate de la Chambre des Représentants a ainsi voté, sans véritable opposition, le programme d'urgence pourtant bien timide de G. Bush (Urban Bill de juin 1992). Le seul politicien d'envergure à défendre l'idée du « plan Marshall » pour les villes américaines, M. Cuomo (gouverneur de l'Etat de New York), paraît très isolé au sein même de son propre parti.

30. Voir par exemple le discours de G. Bush au City Hall de Los Angeles le 29 mai 1992.

31. L'Armée du salut a reçu 176 millions de dollars de dons en 1991, contre 95 en 1986.

32. Sauf peut-être en ce qui concerne l'assurance-maladie.

Par ailleurs, la crise économique et financière diminue les marges de manœuvre budgétaire et accroît la compétition pour le partage des fonds publics. Le déficit fédéral a par exemple atteint 300 milliards en 1992, la charge de la dette représentant à elle seule près de 250 milliards. Les représentants, d'origine majoritairement rurale, aux Sénats fédéral et fédérés en sont d'autant moins enclin à accorder leur vote à des programmes orientant les dépenses publiques vers les villes.

Ces tendances risquent de se traduire au mieux par l'immobilisme, au pire par de nouvelles menaces sur les programmes sociaux. Les dispositions de « l'Urban Act » voté en juin 1992 se sont limitées à l'octroi de 1,5 milliard de dollars d'indemnisations et de prêts aux entreprises sinistrées par les émeutes de LA, plus quelques aides aux créations d'entreprises dans les zones « sensibles ». Au-delà, les projets de l'actuel gouvernement fédéral se bornent à quelques programmes d'aide à l'accession à la propriété et à la création d'entreprise, alors que les menaces se précisent sur le montant de l'aide accordée aux familles monoparentales (AFCD), accusée d'inciter les femmes pauvres à des maternités multiples hors mariage. Quant aux politiques d'intégration volontaristes, elles font aujourd'hui l'objet d'attaques convergentes (suppression du « *busing system* », contestation du système des quotas³³...).

Enfin, le coût des politiques environnementales commence à être perçu comme difficilement tolérable au niveau local³⁴, et un « *lobby* » des collectivités locales et des entreprises est en train de s'organiser pour un assouplissement des normes du « *clean air act* ». Gens pragmatiques, les Américains auront du mal à accepter de renoncer à l'utilisation intensive de leur automobile pour contribuer à la réduction d'un « effet de serre » qui n'a pas d'impact visible sur leur vie quotidienne.

Une tendance et trois incertitudes

Egalement improbables en tant que références centrales, les scénarios de la catastrophe et de la renaissance décrivent par contre les deux limites du spectre des situations urbaines que l'on pourrait observer aux Etats-Unis en l'an 2000.

33. Si cette contestation s'appuie sur des arguments parfaitement respectables, elle a également servi de tremplin électoral à des politiciens ultra-conservateurs, comme J. Helms, jouant sur les phobies traditionnelles de la population blanche.

34. La ville de Columbus a récemment estimé à 1,6 milliard de dollars sur la période 1991-2000 le coût de sa mise en conformité aux nouvelles normes environnementales édictées depuis 1990.

La mobilité forte du capital et du travail au sein du territoire américain constitue en effet un important facteur d'approfondissement de la concurrence entre villes et entre secteurs urbains pour la localisation des populations et activités à forte capacité contributive. Les perdants de cette compétition risquent, en l'absence de solidarité urbaine et nationale, de s'enfoncer collectivement dans un véritable cercle vicieux de l'exclusion, tandis que les gagnants pourront bénéficier, eux aussi de manière cumulative, des meilleurs aspects du rêve américain.

Vers quel scénario penchera la majorité des villes américaines ? La réponse est suspendue à trois grands facteurs d'incertitude. A court-moyen terme, l'atténuation des tensions sociales sera largement fonction de la vigueur de la reprise économique et de la réduction du chômage. A moyen-long terme, la mise en place de politiques urbaines cohérentes suppose l'émergence de véritables « gouvernements métropolitains » dans les grandes villes. Enfin, à long terme, c'est l'ampleur et l'efficacité de l'effort éducatif, notamment en faveur des catégories les plus modestes, qui conditionnera la capacité de la population américaine à affronter victorieusement les défis du siècle prochain.

Bibliographie

- [1] ONU. — *World Urbanization Prospects 1990*. — New York : ONU, 1991.
- [2] O'Neill, H. ; Moss, M.L. — *Competing in the next century's global economy*. — New York : Urban research center, N.Y University, novembre 1991.
- [3] Us Department of Commerce. — *1990 census profile*, n° 3, Washington, septembre 1991.
- [4] Lefevre. — *Les villes des Etats-Unis*. — Paris : Masson, 1988.
- [5] Kasarda, J. — « The impact of suburban population growth on central city services functions ». — in *American Journal of Sociology*, 77, 1972.
- [6] « Statement of the NYC partnership and the NYC Chamber of Commerce and industry to the NYC Council on the executive budget for fiscal year 1993 ». — New York : Mimeo, 1992.
- [7] Lowe, M.D. — « Alternative to the automobile : transports for livable cities ». — Washington : Worldwatch institute working paper n° 87, octobre 1990.
- [8] Lowe, M.D. — « Shaping cities, the environmental and human dimensions ». — Washington : Worldwatch institute working paper n° 105, octobre 1991.
- [9] Jencks, C. — « Is the urban underclass growing ? ». — in [16].
- [10] Hijedo-Ojeda, R. et alii. — « An even greater u-turn ». — in Melendez, E. *et al.* ed. — *Hispanic in the labor force*. — New York : Plenum Press, 1991.
- [11] Freeman, V.R.B. — « Employment and earnings of disadvantaged young men ». — in [16].

- [12] Jargowsky, P.A. ; Bane, M.J. — « Ghetto poverty in the United States 1970-1980 ». — in [16].
- [13] Peterson, P.E. — « The urban underclass and the poverty paradox ». — in [16].
- [14] Wilson, W.J. — « The truly disadvantaged ». — Chicago : University of Chicago Press, 1987.
- [15] Downs, A. — « The future of american cities ». — in P.E. Peterson ed. — *The new urban reality*. — Washington : The Brookings, 1985.
- [16] Peterson, P.E. et Jencks, C. ed. — *The Urban Underclass*. — Washington : The Brookings, 1991.
- [17] Murray, C.A. — « Losing ground : american social policy 1950-1980 ». — New York : Basic Books, 1984.
- [18] Ogbu, J. — *Minority education and caste*. — Academic press, 1978.
- [19] Anderson, E. — « Neighborhood effects on teenage pregnancy ». — in [16] *op. cit.*
- [20] Wilkins, R. — « White racism is still the problem ». — *Washington Post*, 5 février 1990.
- [21] Jacob, H. — « Policy response to crime ». — in *The new urban reality, op. cit.*

DOCTORAT

CONSERVATOIRE
NATIONAL
DES ARTS
ET MÉTIERS

« PROSPECTIVE & STRATÉGIE »

Titulaires d'un DEA, ou équivalent, en sciences, en sciences sociales ou économiques, et attirés par la prospective dans vos domaines de recherche, vous pouvez rejoindre la formation doctorale du Professeur Michel GODET organisée au sein du Conservatoire National des Arts & Métiers.

Adressez CV et projet de recherche à la Chaire de Prospective du CNAM, 2, rue Conté, 75003 Paris. Renseignements 40-27-25-30.

PUBLICITÉ

Francis Fukuyama ou le dernier philosophe de l'histoire

Réflexions sur l'ouvrage de F. Fukuyama
« *La fin de l'histoire et le dernier homme* »

Bernard Cazes

En été 1989 la revue américaine *The National Interest*, d'inspiration conservatrice, publia un article intitulé « The end of history » dans lequel un certain Francis Fukuyama, Américain d'ascendance japonaise qui travaillait alors au Département d'Etat, utilisait l'exégèse de Hegel par Alexandre Kojève pour énoncer la thèse que l'Histoire avec un H majuscule, donc au sens de cheminement de l'espèce humaine prise globalement vers un certain état final, était en train de s'achever avec la double défaite, économique et idéologique, de l'empire soviétique au profit de la démocratie libérale et de l'économie de marché.

Très vite ce texte suscita de nombreuses controverses en Amérique du nord et en Europe. Dès l'automne il paraissait en français¹ avec quelques coupures, dans la revue *Commentaire* (n° 47)². L'auteur

a dû très légitimement regretter de s'être borné à un simple article, et il a profité d'une invitation à la RAND Corporation pour rédiger dans le calme un ouvrage assez volumineux qui reprend et développe la thèse initiale, mais avec des nuances telles qu'il ne laisse pas d'en affaiblir quelque peu l'impact. Son but est de répondre à une vaste question : est-il justifié d'écrire (comme F.F. va s'attacher à le faire) une histoire universelle, autrement dit « un schéma d'explication sensé du développement général des sociétés humaines » (p. 81) ? Si oui, y-a-t-il une « fin de l'Histoire » après laquelle on continuerait naturellement à assister à une succession d'évènements plus ou moins spectaculaires (l'histoire sans majuscule), mais sans que soit sérieusement remis en cause l'ordre général des choses, et en particulier le binôme marché-démocratie ?

1. Fukuyama, Francis. — *La fin de l'histoire et le dernier homme*. — Paris : Flammarion, 1992. 452 pages (traduit de l'anglais par Denis-Armand Canal).

2. On trouvera dans les numéros 47 à 50 de *Commentaire* le texte des nombreuses réactions à la thèse de Fukuyama sollicitées par cette même revue.

On remarquera pour commencer que l'ambition de F.F. se situe très exactement, même si le mot n'est pas prononcé, dans la lignée de l'évolutionnisme social à la Marx, Auguste Comte ou Herbert Spencer, cette position consistant à voir le futur comme le produit logique — donc en principe prévisible — d'un processus de transformation graduelle ou évolution qui passe par un nombre (variable) d'étapes pour s'achever par une ultime « figure », si l'on peut dire, par laquelle se marque la fin (au double sens de but et de cessation) de la trajectoire parcourue : l'évolution a alors épuisé ses vertus de renouvellement³.

En bon socioévolutionniste, F.F. tient à régler son compte à la thèse du caractère cyclique de l'histoire, puisque toute histoire orientée ou finalisée implique la non réapparition d'une forme historique dépassée au regard de l'évolution sociale (l'esclavage, la légitimité du droit divin, etc). Pour qu'il y ait cycles, il faut à son avis que deux conditions soient remplies : absence de causalité constante et uniforme, et mécanisme d'effacement du souvenir des expériences antérieures, car s'il y a mémoire on peut concevoir qu'un effort délibéré soit fait pour ne pas répéter le passé. En réalité, on verra plus loin que chez F.F. il y a deux causalités constantes, ce qui peut s'interpréter comme un effort intéressant pour raffiner un peu l'approche socioévolutionniste. L'auteur n'a cependant pas poussé l'effort de révision conceptuelle au point de se poser la question apparemment

banale : pourquoi, conformément à la logique de l'évolutionnisme social, l'humanité a eu besoin non seulement de plusieurs millénaires pour commencer à s'approcher de la « fin de l'histoire », mais également de divers penseurs socioévolutionnistes ayant pour fonction d'expliquer (bien tardivement !) le... fin mot de l'histoire ?

Premier moteur de l'évolution : l'accumulation des connaissances

F.F. a commencé par se demander s'il existait, de l'avis général, une dynamique construite de telle façon qu'elle ne revient jamais en arrière mais va inexorablement de l'avant par adjonctions cumulatives ? Réponse⁴ : le progrès des connaissances scientifiques et en particulier celui des « sciences physiques modernes » comme dit l'auteur, un progrès dont il va montrer qu'il détermine « une orientation de l'histoire et une certaine uniformité de changement de la société des diverses nations et cultures » (p. 117). Une uniformité dont les composantes — industrialisation et machinisme, urbanisation, famille nucléaire, scolarisation étendue, etc. — servent à définir « la » civilisation et « la » modernité (ou du moins une partie de cette dernière).

La capacité de la science à se reproduire elle-même et l'emprise de la technologie sur les sociétés humaines paraissent aux yeux de Fukuyama suffisamment assurées pour exclure toute possibilité de

3. Pour plus de détails, voir Cazes, Bernard. — *Histoire des futurs*. — Paris : Seghers, 1986, chapitre 4.

4. Illustrée par une citation de Fontanelle dont F.F. ne donne pas la source, et qui provient de la *Digression sur les anciens et les modernes*.

retour en arrière, délibéré ou involontaire. Cela dit, F.F. apporte à ce schéma déterministe deux types de correctifs.

Le besoin d'être reconnu

Le premier correctif contribue à la crédibilité du raisonnement puisqu'il consiste à dire : aucune chaîne de déduction partant de l'essor cumulatif des sciences « dures » ne peut déboucher, via la technologie et l'économie, sur la démocratie car celle-ci n'est quasiment jamais choisie pour des raisons économiques — même si le sociologue américain Lipset avait signalé dès 1959 la corrélation empirique forte qui existait entre le niveau de développement économique d'un pays et la présence d'une démocratie stable. Pour comprendre la « demande » de démocratie, il faut faire appel à une autre explication, où interviennent deux penseurs dont la réputation de libéralisme (politique) n'a jamais été très grande, à savoir Platon et Hegel revu par Kojève⁵.

A Platon, F.F. emprunte le concept de *thymos*, mot à mot « cœur », mais qui désignerait en fait l'ardeur à prendre position sur ce que l'on croit être le juste et l'injuste, une des trois dimensions de la personnalité dans la philosophie platonicienne avec la raison et le désir. Quant à Hegel, il fournit une motivation absente de toute vision rationnelle ou hédoniste de l'homme : le besoin de « reconnaissance », c'est-à-dire le souci d'être apprécié à sa juste valeur, en n'hésitant pas si nécessaire à sacrifier sa

vie. Pour F.F. il semble que *thymos* et reconnaissance renvoient à la même motivation fondamentale — la préoccupation normative du « devoir être » — mais notre auteur introduit une distinction importante au sein du besoin de reconnaissance en précisant que l'on peut souhaiter être reconnu soit comme égal aux autres — l'*isothymia* — soit comme supérieur aux autres — la *mégalthymia* (p. 215).

Un tel besoin, seule la démocratie libérale peut le satisfaire, et l'adjectif « libéral » est ici important car pour F.F., être démocrate, c'est être partisan « des principes de la souveraineté populaire et de la garantie des droits fondamentaux sous la protection d'un code de lois » (p. 15), ce qui l'amène à préciser que les « religions totalitaires » comme le judaïsme orthodoxe et l'islam fondamentaliste « peuvent être compatibles avec la démocratie (...), mais elles sont presque impossibles à concilier avec le libéralisme et la reconnaissance des droits universels » (p. 251).

Je ne saurais mieux résumer l'état des réflexions de l'auteur que par cet extrait de la page 238 : « L'Etat universel et homogène [concept emprunté à Kojève pour caractériser l'aboutissement du processus historique, B.C.] peut être ainsi vu comme reposant sur le pilier double de l'économie et de la reconnaissance. L'évolution historique humaine qui y conduit a été mue à égalité par le développement progressif de la physique moderne et par la lutte pour la reconnaissance (...). Une description complète du

5. On pense bien sûr au livre de Karl Popper (un philosophe visiblement honni par F.F. !), *La société ouverte et ses ennemis*, mais un commentateur de *La fin de l'histoire...*, Alan Ryan, se déclare très surpris de voir un plaidoyer pour le libéralisme politique nourri, non de Jefferson ou de J.-S. Mill, mais du « non libéral Hegel ou du stalinien Kojève », *New York Review of Books*, 26 mars 1992.

processus historique — une véritable « histoire universelle » — ne saurait être réellement complète sans rendre compte de ces deux piliers ».

Un second correctif qui affaiblit la thèse

Le second correctif, en revanche, est plutôt de nature à compromettre la solidité de la thèse de F.F., car il consiste à dire que la règle... souffre deux exceptions, qui ne sont pas mineures. Je cite : « Il n'y a que peu de versions de la modernité en dehors de la version démocratie-libérale du capitalisme qui aient les apparences de la réussite », mais pour plus de précisions, il faut se reporter à la note de la page 263 où on peut lire : « Les deux exceptions sont d'une part l'Etat autoritaire à économie de marché du type asiatique, d'autre part le fondamentalisme islamique » (p. 404). On ne sait pourquoi, le second cas, pourtant d'une grande importance ⁶, n'apparaît un peu plus loin que comme exemple d'une alternative autoritaire à la démocratie libérale provoquée par des échecs économiques persistants, qui est mise sur le même plan que les idéologies antilibérales dont s'imprègnent les Noirs américains incapables de réussir économiquement. Seul le premier exemple est pris au sérieux, en élaborant à partir de lui deux scénarios d'évolution de l'Asie (il s'agit en fait de l'Extrême-Orient), l'un à base d'« assimilation réciproque », l'autre fondé sur un rejet systématique de la

démocratie libérale où la tyrannie exercée serait celle de « l'obéissance volontaire à une autorité suprême et la conformité à un ensemble rigide de règles sociales » (p. 279). Selon F.F. un tel système ne serait pas exportable dans des cultures non imprégnées de l'héritage confucéen de l'Asie, ce qui me paraît — soit dit en passant — autoriser à mettre en doute la capacité du « modèle japonais » à aider en quoi que ce soit les peuples africains à sortir de leur sous-développement.

Quelques aperçus de prospective

Le livre s'achève sur deux parties quelque peu prospectives qui comportent deux volets : les relations internationales et la viabilité interne des démocraties libérales.

Sur le plan international, la fin (partielle) de l'histoire requiert selon F.F. l'abandon du principe directeur de la *real politik* selon lequel un ordre international, par essence anarchique, secrète une insécurité permanente si bien que pour apprécier correctement les enjeux, il n'y a pas lieu de prendre en considération l'orientation intérieure, démocratique ou non, des Etats — seule compte la répartition de la puissance entre différentes aires géopolitiques (p. 284). L'auteur estime cette vision dépassée, au moins en partie, car désormais la terre lui paraît subdivisée en deux (p. 313) ⁷ : un monde « post-historique » composé des démocraties libérales qui auront entre elles des relations non exemptes d'affrontements

6. Il figure pour exemple en bonne place dans *Le nouveau monde* de Pierre Lellouche. — Paris : Grasset, 1992.

7. C'est ce découpage que j'avais discuté sous le titre « Une bonne nouvelle à relativiser » dans le numéro 50 de *Commentaire*, été 1990.

(économique essentiellement)⁸ mais continueront à considérer comme inutile de recourir à la force des armes pour régler leurs différends ; un monde resté dans l'histoire, où la « politique de puissance » continue à prévaloir. Ces deux mondes coexistent mais n'ont que peu de raisons de se rencontrer : le pétrole, les migrations internationales, et un troisième facteur d'interaction que F.F. appelle discrètement « l'ordre du monde », qui correspond aux problèmes de dissémination des armes non conventionnelles et aux menaces sur l'écosphère d'origine technologique (ce point n'est pas davantage explicité). Quant à l'articulation entre ces deux mondes, F.F. ne fait guère confiance à l'ONU pour en assurer la régulation (encore qu'il ne l'indique que dans une note reléguée en page 428 !), et il marque sa préférence pour « un regroupement d'Etats véritablement libres réunis par leur engagement commun envers des principes libéraux », un tel rassemblement étant selon lui beaucoup plus capable « d'actions vigoureuses pour protéger sa sécurité collective contre les menaces venant de parties non démocratiques du monde » (p. 319).

Le dernier grand thème, ai-je dit, a trait aux affaires intérieures du monde post-historique. Convaincu de la victoire durable de la démocratie libérale, F.F. a néanmoins tenu à s'interroger sur la valeur humaine intrinsèque de cette fin

de l'histoire. Se révélera-t-elle favorable à l'épanouissement des êtres, ou bien cette « reconnaissance » dont il a été tant question sera-t-elle une conquête vide de sens ? De manière assez surprenante, l'auteur parle surtout des raisons « de gauche » ou « de droite » que l'on peut trouver en faveur de la seconde réponse. Pour une pensée de gauche explique-t-il, la démocratie ne peut assurer qu'une reconnaissance formelle, du fait qu'en régime capitaliste les hommes restent foncièrement inégaux. D'où des poussées constantes de *isothymia* en faveur de mesures toujours plus égalitaires, poussées qui revêtent deux formes finement analysées par F.F. : soit la conquête de droits catégoriels de plus en plus nombreux au profit de ceux qui ne sont ni de race blanche, ni de sexe masculin (les USA sont bien sûr nettement visés ici), soit l'universalisation systématique des droits au delà de la sphère strictement humaine, au bénéfice des animaux et plus largement du monde naturel⁹.

Plus dangereuse, selon l'auteur (veut-il dire plus pertinente ? plus perfide ?) est la critique de droite qui refuse de s'extasier devant une reconnaissance étendue sans distinction à tous au mépris de l'inégale valeur de ceux qui en bénéficient (les « derniers hommes » à l'âme d'esclave que Nietzsche évoquait avec mépris dans *Ainsi parlait Zarathoustra*) : avec un sens de l'humour un peu inattendu, je l'avoue, F.F. cite à ce propos la célèbre boutade de Groucho Marx affir-

8. F.F. a renoncé à parler, comme il l'avait fait dans son article (le passage a malheureusement sauté dans la version française) de la « *common-marketization* » des relations internationales. Il s'est également abstenu dans son livre de reprendre l'idée que les Européens sont plus avancés que les Américains quant au non-recours à la force pour régler les conflits d'intérêts entre Etats. A-t-il estimé que sa remarque n'était pas fondée, ou que dans un livre appelé à avoir une audience internationale, c'est une question qu'il valait mieux ne pas soulever ?

9. Sur les outrances auxquelles conduit cette variante de l'*isothymia*, voir le remarquable petit livre de Selim Abou, *Cultures et droits de l'homme*. — Paris, Hachette, 1992, Collection Pluriel.

mant son peu d'attrait pour un club qui jugerait sa candidature acceptable... Cela dit, on se gardera de prendre F.F. pour un nostalgique de l'époque où les inférieurs savaient se tenir à leur place. Je pense que ce qu'il veut nous dire, c'est qu'aucune démocratie ne peut se passer d'un zeste de *megalothymia* — en clair, aucune démocratie ne peut prospérer sans offrir au besoin de se sentir supérieur aux autres des exutoires tels que l'esprit d'entreprise, la politique étrangère, l'action en faveur du Tiers-Monde¹⁰, et les activités purement formelles comme les compétitions sportives. Après tout William James, que l'on aurait dû mal à qualifier de fasciste, n'avait-il pas fortement recommandé aux régimes démocratiques de chercher à concevoir « a moral equivalent of war » ?

Finalement, en voulant par un scrupule

qui l'honore s'assurer qu'il n'a pas proclamé trop hâtivement la fin de l'histoire, F.F. redécouvre des vérités que Schumpeter et Daniel Bell avaient déjà discernées à propos du capitalisme, à savoir que « les démocraties libérales ne se suffisent pas à elles-mêmes : la vie communautaire dont elles dépendent doit venir en dernière analyse d'une source autre que le libéralisme lui-même » (p. 367). Chose plus grave, il est amené à conclure, sagement certes, mais de manière assez destructrice pour sa thèse de fond, que tout régime est imparfait et insatisfaisant, et que « les insatisfaits auront toujours la possibilité de recommencer l'histoire » (p. 375). *Nobody is perfect* est une conclusion géniale pour le film « Certains l'aiment chaud », mais peut-on considérer cette constatation comme le digne achèvement d'une tentative d'histoire universelle ?

Note sur la traduction du livre de F. Fukuyama

La qualité d'une traduction se juge selon plusieurs critères. Le texte lui-même m'a paru assez correctement rendu, les faux-sens repérés pouvant passer pour des exceptions (il est tout de même regrettable de traduire p. 154 « they could reinforce the market » par « ont pu contraindre le marché »). Deuxièmement, une règle élémentaire veut que l'on s'abstienne de l'énorme balourdise consistant à retraduire en français un auteur lui-même français. Rousseau a échappé à cette mésaventure parce que F.F. a pris la peine de fournir les citations dans le texte original, de sorte que le traducteur n'a eu qu'à recopier. En revanche Fontenelle et Tocqueville, eux, ont eu droit à une réécriture. Si vous souhaitez disposer du texte original, il vous suffira de prendre l'anthologie de Fontenelle parue aux Editions Sociales (p. 256), et le second volume de l'édition Gallimard de la *Démocratie* (p. 49). Accessoirement signalons que l'on ne saurait retrouver le titre exact (et assez compliqué) du livre posthume de Condorcet en traduisant mot à mot la traduction anglaise qu'en donne F.F. (même remarque pour Durkheim, p. 395). Troisièmement, même si beaucoup de traducteurs renacent devant cette corvée, soit par paresse soit par ignorance, c'est rendre service au lecteur que de lui signaler les ouvrages cités par l'auteur qui ont fait l'objet d'une traduction. Ici la liste des auteurs absents est impressionnante : Daniel Bell, Allan Bloom, Clausewitz, Federalist Papers, Hegel (notamment *La raison dans l'histoire*, coll. 10-18, pp. 83-34), Hirschman, Hobbes, D. Landes, B. Moore, Naipaul, Chic Nakane, Nietzsche, K. Popper, D. Riesman, W. Rostow, Schumpeter, Adam Smith (*Théorie des sentiments moraux*), Leo Strauss (pour partie), Tawney (dont le nom a sauté p. 419 !), Max Weber (pour partie). En ce qui concerne Nietzsche, le lecteur n'a pas besoin qu'on lui traduise en français *The Use and Abuse of History*, car aucune œuvre de Nietzsche ne porte un tel titre. On aurait dû prendre la peine de vérifier à quoi correspondait une telle appellation (il s'agit des *Considérations inactuelles*, où l'on trouve effectivement un procès de l'histoire). Dernière remarque sur le thème des œuvres traduites : la note 3 du chapitre 15 fournit une précision qui ne figure pas dans l'édition américaine (elle doit donc être un rajout de F.F.), en renvoyant à propos de *thymos* à l'édition de la *Pléiade* de 1950, tome I, p. 1339, note 52. L'ennui, c'est qu'ensuite la présentation des notes dans cette collection a changé, et dans une édition imprimée en 1971, ce qui correspond me semble-t-il à la note 52 précitée, s'appelle maintenant « p. 923, note 1 », et le traducteur, Léon Robin, nous y apprend que « le mot grec *thymos* est intraduisible... Est-ce vraiment cela que F.F. voulait faire savoir aux lecteurs de l'édition française ?

10. Autre manifestation discrète de l'humour de F.F. : il fait remarquer au passage que cet exutoire, bon pour les démocraties occidentales, l'est peut-être moins pour... le Tiers-Monde.

L'Afrique face à la disparition de l'URSS

Tim Wall ¹

Le bloc occidental et le bloc soviétique ont longtemps été en rivalité pour « gagner la loyauté de l'Afrique ». L'éclatement de l'empire soviétique et la transition amorcée en Europe centrale et orientale ont soudainement entraîné de profonds bouleversements dont risque de pâtir fortement le continent africain.

L'article de Tim Wall en explicite les raisons en mettant tout d'abord l'accent sur la mobilisation des ressources occidentales octroyées à la CEI au détriment inévitable de l'aide accordée au Sud et sur la propension des pays industrialisés et des agences internationales à soutenir prioritairement la mutation en cours dans les pays de « l'empire éclaté ».

Mais l'auteur, poussant plus loin l'analyse, souligne le désengagement de l'ex-Union soviétique en Afrique en termes, certes, d'aides financières, mais aussi d'assistance technique et dénonce la rupture des engagements commerciaux jadis contractés.

Enfin, Tim Wall montre combien, sur le plan des échanges, la CEI risque désormais de venir concurrencer l'Afrique sur des marchés qu'elle détenait avec l'Occident.

Bref, cet article explorant l'impact sur l'Afrique de la transition engagée en Europe centrale et orientale vient en détail exposer le bien-fondé des craintes africaines et souligner combien le Sud pourrait pâtir de la concentration des aides occidentales au seul profit des pays de l'ancien Pacte de Varsovie.

H.J.

1. Journaliste indépendant basé à New York. Roy Laishley et Nii K. Bentsi-Enchill ont contribué à cet article extrait du bulletin *Afrique Relance* d'avril 1992.

Jusqu'à la fin des années 80, le bloc occidental et le bloc soviétique ont souvent été en compétition serrée pour gagner la loyauté de l'Afrique — principalement dans les régions stratégiques comme l'Afrique australe et la Corne. A présent, le changement de l'équilibre stratégique global et la préoccupation croissante de l'Occident en ce qui concerne la restructuration économique de l'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) entraîne pour l'Afrique un sentiment accru de marginalisation.

Cette préoccupation « laisse pratiquement de côté le Tiers-Monde et l'Afrique, excepté lorsqu'il s'agit d'aide, » a fait remarquer M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'ONU dans un article publié dans le dernier numéro du *Mediterranean Quarterly* et rédigé avant sa prise de fonctions.

L'intérêt de l'Occident a été démontré lorsqu'au début du mois d'avril, le président Bush a annoncé l'octroi à la Russie d'une aide occidentale d'un montant de 24 milliards de dollars. Ceci faisait suite à une conférence qui a eu lieu en janvier au cours de laquelle des engagements d'environ 80 milliards de dollars ont été pris en faveur de la CEI entière. En novembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a estimé à 45 milliards de dollars la somme que ses 24 Etats membres se sont engagés à verser à l'Europe de l'Est. Ceci est à comparer avec les engagements publics annuels envers l'Afrique qui s'élevaient à quelque 35 milliards de dollars à la fin des années 80.

« L'Europe de l'Ouest dépense de plus en plus pour promouvoir l'industrie, l'agriculture ainsi que l'assistance technique et la création d'institutions en Europe de l'Est et dans la CEI, alors qu'elle néglige de telles choses en Afrique, » a déclaré M. Gehbray Berhane, Secrétaire général du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Selon lui, « L'Europe de l'Ouest cherche dans l'ensemble à resserrer ses liens avec l'Est — ceci aux dépens de ses relations avec l'Afrique ».

La question cruciale est de savoir quelle sera l'origine des ressources affectées au développement de l'Europe de l'Est. M. Chris Stevens, co-auteur d'une nouvelle étude de l'impact des réformes en Europe de l'Est sur les pays en développement, souligne qu'il faut consacrer des fonds à cette région. « S'il s'agit de fonds privés, cela affectera les pays à revenu moyen en quête de prêts commerciaux, les pays nord-africains par exemple, car les taux d'intérêt augmenteront. Si les choses vont mal en Europe de l'Est, un secours d'urgence sera fourni et ce sont les pays de l'Afrique subsaharienne, qui comptent sur le trésor public, qui seront affectés ».

Une étude récente de l'Institut d'études économiques internationales estime qu'à chaque hausse de 1 % des taux d'intérêt risque de correspondre une perte de 360 millions de dollars par an même pour les pays subsahariens fortement endettés. L'étude laisse entendre qu'on assistera probablement à une hausse des taux d'intérêt et, en même temps, à un détournement des capitaux destinés aux pays en développement.

Comme les problèmes économiques persistent en Europe de l'Est et dans la CEI — et que par ailleurs l'ONU prévoit une baisse de 9,5 % de la production nationale dans la région cette année, suite à une baisse de 14 % en 1991 — on tend à mettre de plus en plus l'accent sur les fonds publics concessionnels et non pas sur les fonds commerciaux.

L'Union soviétique en Afrique

En commençant par l'Égypte au cours des années 50, le bloc soviétique a tissé des liens politique, économique et militaire avec certains pays d'Afrique tels que l'Angola, l'Éthiopie, la Libye et le Mozambique. L'octroi de bourses d'études donnant accès à l'enseignement supérieur a été d'une telle envergure qu'il a fini par toucher des étudiants originaires de chaque pays d'Afrique. Depuis l'indépendance, des centaines de milliers de professeurs, administrateurs, ingénieurs, et docteurs africains ont pu retourner au pays avec un apport important de savoir-faire.

A ceci est venue s'ajouter une quantité considérable d'aide technique plus traditionnelle. Au milieu des années 80, quelque 12 000 Soviétiques travaillaient en Afrique (alors que le nombre d'experts occidentaux a atteint 100 000 environ). Dans les petits pays tels que le Cap-Vert et la Guinée-Bissau, l'aide soviétique a joué un rôle important en ce qui concerne les efforts en matière de développement. En 1989 par exemple, il y avait plus de 350 coopérants soviétiques en Guinée, l'URSS étant alors le fournisseur principal de l'assistance technique au pays.

Au cours des années 80, l'aide du bloc soviétique à l'Afrique n'a jamais dépassé 10 % du total des engagements d'aide à la région. Mais 90 % de l'aide était concentrée dans sept pays — l'Algérie, l'Angola, l'Égypte, l'Éthiopie, la Libye, le Mozambique et le Nigéria —. Pour le Mozambi-

que, la perte de quelque 200 millions de dollars d'aide par an a porté un coup sévère aux efforts d'aménagement, a déclaré le premier ministre Mario Machungo.

Les relations commerciales entre l'Afrique et l'ancien bloc soviétique sont concentrées de la même manière. Selon l'ONU, les exportations africaines à la région sont passées de 3,5 % en 1980 à 5,5 % entre 1987 et 1990, alors que les importations africaines de cette provenance n'ont pas atteint 7 % pendant la décennie.

En 1990, les deux tiers des produits africains d'exportation provenaient des cinq pays d'Afrique du Nord, et l'Égypte, à elle seule, comptait pour un tiers. Le pétrole, le coton et les agrumes constituaient les exportations majeures. Le cacao ivoirien et ghanéen comptait pour environ 15 % de ces exportations, l'Éthiopie, le Mali et le Soudan étant les seuls autres exportateurs notables. Les chiffres concernant les échanges entre les deux régions sous-estiment probablement la dimension réelle de liens commerciaux existant entre elles. En effet, ces chiffres incluent rarement certains échanges compensés, tels que l'accord entre la Guinée et l'ancienne URSS qui prévoyait que la dette guinéenne serait amortie par 90 % de la production de la mine de bauxite du Kindia. L'accord en question reste en vigueur alors que beaucoup d'autres sont devenus caducs.

Pour l'Afrique, la question majeure est de savoir quelle source de fonds publics sera la plus touchée. Le Fonds monétaire international (FMI) y jouera un rôle central. En 1991 il s'était engagé à verser 4,7 milliards de dollars à cinq pays d'Europe de l'Est — alors que ses engagements vers 13 pays d'Afrique s'élevaient à 1,8 milliard —. En outre, les anciennes républiques soviétiques commencent à adhérer au FMI et ce dernier prépare un programme de prêts d'un montant de 4 milliards de dollars en faveur de la seule Russie.

Michel Camdessus, directeur général du FMI, maintient qu'« aucune région du monde, ni l'Afrique, ni l'Amérique latine ne se trouvera défavorisée », du fait de l'augmentation de prêts à l'Europe de l'Est et à l'ex-Union soviétique. M. Lewis Preston, président de la Banque Mondiale, a donné les mêmes assurances. C'est aussi le cas d'agences de l'ONU, telles que le PNUD et l'UNICEF, qui interviennent de plus en plus dans la région.

Pour la majorité des pays d'Afrique qui empruntent uniquement aux facilités concessionnelles du FMI, leur accès ne devrait pas changer, surtout que les donateurs ont accepté qu'un éventail plus large de pays aient maintenant droit à ces ressources.

Le FMI à court de fonds ?

Mais M. Camdessus a prévenu que si le FMI ne reçoit pas les ressources supplémentaires approuvées l'année dernière par les Etats membres mais qui n'ont pas encore été versées, la demande des anciennes républiques soviétiques pourrait bien priver de fonds ses comptes ordinaires avant la fin de l'année. Ceci affecterait les cinq pays d'Afrique et les quelques Etats subsahariens tels que le Gabon et le Zimbabwe qui empruntent au guichet principal.

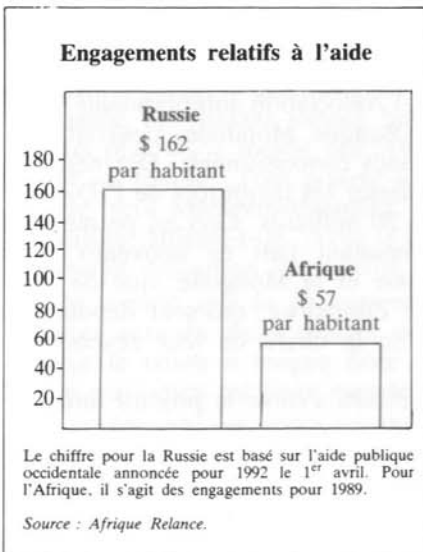
Selon un rapport de l'OCDE daté de 1991, « quand on considère les transferts de fonds, à l'exclusion des crédits concessionnels, en provenance d'agences bilatérales et multilatérales, on ne peut douter que l'Europe de l'Est est en concurrence avec les pays en développement pour l'attribution de flux similaires. La dissolution de l'Union soviétique contribue au problème ; et l'émergence d'une Afrique du Sud démocratique ne ferait qu'intensifier la course aux crédits publics. « L'Afrique du Sud a une économie à revenu moyen et pour ce qui est de l'aide, elle rivalise directement non pas avec l'Afrique subsaharienne, mais avec l'Europe de l'Est et la CEI, » déclare M. Reg Green, professeur à l'Institute of Development Studies du Royaume-Uni.

Mais les fonds concessionnels semblent aussi être menacés à un moment où l'ONU propose que les flux d'aide augmentent au rythme de 4 % par an, en termes réels. Sur la somme que l'OCDE s'est engagée à verser à l'Europe de l'Est, quelque 7 ou 8 milliards de dollars sont sous forme de subventions. Une partie assez importante des sommes officiellement promises à la CEI pourrait aussi être accordée à des conditions libérales. Maintenant que le trésor public est sans cesse réduit, même au Japon qui représente pour l'Afrique son principal espoir de recevoir davantage de flux d'aide, des sommes de ce genre pourraient avoir un effet. M. Benno Ndulu, membre de l'African Economic Research Consortium, basé à Nairobi, estime que les niveaux actuels de flux financiers en direction de l'Afrique « sont ceux qu'ils auraient été » si le bloc soviétique n'avait pas été dissolu. Mais il ajoute : « Nous craignons surtout un détournement de l'aide ». Citant les paiements de la dette, M. Ndulu remarque qu'« actuellement en Afrique, il y a une sortie nette de ressources, et si ces fonds sont réellement détournés pour profiter au développement de l'Europe, j'estime que c'est indécent ».

M. Pierre Landell-Mills de la Banque Mondiale, relève qu'il est difficile de faire une distinction entre les effets de la récession mondiale sur les flux d'aide et les effets de l'aide nouvelle fournie à l'Europe de l'Est. Mais il soutient qu'il faudra encore du temps pour que l'aide fortement concessionnelle dont bénéficie l'Afrique commence à passer à l'Europe de l'Est ou à la CEI en large quantité ».

M. Stevens soutient que « jusqu'à présent, pratiquement tous les donateurs ont séparé leurs flux d'aide vers l'Europe de l'Est des flux normaux ». Mais on voit apparaître les signes d'un nivellement, sinon d'une réduction, de l'aide à l'Afrique à la suite de la double pression exercée par le malaise économique et les projets d'envoi d'une aide d'urgence à l'Europe de l'Est et à la CEI.

L'Allemagne a pris le devant en ce qui concerne l'acheminement de l'aide et des investissements à cette région, et surtout à l'ancienne République démocratique allemande (RDA). Selon M. Rolf Langhammer, chef de la division de recherche à l'Institut des



Sciences économiques mondiales de Kiel, l'Allemagne a envoyé environ 200 milliards de deutschmarks (plus de 120 milliards de dollars) à l'ancienne RDA depuis juin 1990. En outre 40 à 60 milliards de deutschmark ont été versés à la CEI.

L'aide allemande à l'Afrique, qui se monte actuellement à environ 2 milliards de dollars, ne peut atteindre ces niveaux. Comme le fait remarquer M. Langhammer, « Les priorités de l'Allemagne en matière d'aide ont changé, parce qu'elle a la charge de l'Europe de l'Est. Les taux de croissance ont changé et favorisent l'Europe de l'Est alors qu'ils défavorisent l'Afrique. Du point de vue africain, c'est déplorable, mais ce sont des choses qui arrivent ».

Ailleurs également, les efforts entrepris pour séparer l'aide au développement des efforts de secours à l'ancien bloc soviétique commencent à perdre de leur force. Le gouvernement des Pays-Bas se voit contraint de gérer dans un seul ministère la coopération au développement et l'aide à l'ancien bloc soviétique. Au Royaume-Uni des pressions du même genre se sont fait sentir, et d'après M^{me} Maria Elana Hurtado (membre du World Development Movement dont le siège est à Londres), cela donne à penser que toute augmentation de l'aide britannique ira fort vraisemblablement à la CEI.

Aux Etats-Unis, où le gouvernement s'est déjà engagé à verser 645 millions de dollars, l'aide à titre humanitaire en faveur de la CEI devrait provenir du budget global d'aide. L'aide américaine à l'Afrique s'est accrue récemment, mais le gouvernement ne prévoit qu'une minime augmentation de l'ensemble de l'aide étrangère jusqu'en 1997, bien qu'il soit probable que les besoins d'aide resteront élevés en Europe de l'Est et dans la CEI.

La reconstitution des ressources de l'Association internationale pour le développement (IDA), filiale de la Banque Mondiale, pourrait être l'occasion d'une concurrence pour ses fonds concessionnels. Des négociations difficiles sont en cours pour faire passer les ressources de l'IDA des 16 milliards de dollars actuels à environ 20 milliards. Ceci lui permettrait de satisfaire une demande accrue, provenant tant de nouveaux pays membres de la Banque tels que l'Albanie et la Mongolie, que de pays tels que la Côte d'Ivoire, l'Egypte et le Zimbabwe, qui sont depuis peu admissibles au sein de l'IDA du fait de la chute de leur revenu par habitant.

Nul ne sait encore précisément à combien s'élève le produit intérieur brut par habitant des anciennes républiques soviétiques, mais des responsables à l'ONU qui cherchent à en déterminer le montant, estiment que les républiques d'Asie centrale de la Kirghizie, du Tadjikistan, du Turkménistan et d'Ouzbékistan — qui à elles quatre ont une population de plus de 30 millions d'habitants — pourraient être admises à l'IDA. « Je

ne crois pas qu'il soit question de détourner les fonds de l'IDA vers les Etats membres de la CEI » a déclaré M. Landell-Mills. Il admet cependant qu'« une ou deux des républiques les plus pauvres d'Asie pourraient bien être admises ».

Un fonctionnaire de l'ONU fait remarquer les fortes ressemblances existant entre ces quatre républiques et la Mongolie, qui s'est vue attribuée un PIB de 400-600 dollars par habitant, ce qui a facilité son admissibilité au sein de l'IDA. Quant aux quatre républiques, elles pourraient être admises dans les mêmes conditions.

En janvier, un navire russe a déchargé une nouvelle turbine, destinée au barrage hydro-électrique de Capande en Angola, qui coûte 1 milliard de dollars et qui se construit avec le concours des ex-soviétiques. Il y avait là une confirmation réconfortante de l'intérêt économique que la Russie continue à porter au pays. Mais les relations commerciales entre l'Afrique et ses anciens partenaires du bloc soviétique sont pour la plupart chaotiques. A Abidjan et à Accra les négociants signalent que ni la Russie ni l'Ukraine n'ont acheté de cacao cette année. Il y a à peine un an, la Côte d'Ivoire avait signé un accord pour une période de cinq ans selon lequel l'Union soviétique s'engageait à lui acheter quelque 100 000 tonnes de cacao par an.

La demande au niveau de l'Europe de l'Est aura également baissé en 1989-90. Quelques pays ont cessé d'importer des produits de base, tels que le coton. L'Egypte, qui envoyait traditionnellement 20 % de ses exportations à l'ancien bloc soviétique et qui, en 1991, avait négocié un nouvel accord commercial avec l'URSS pour une durée de cinq ans, a été particulièrement touchée. Les nouveaux arrangements se sont pratiquement effondrés, affirment les observateurs. L'Egypte n'a pas exporté une seule des 10 000 tonnes de coton prévues, et elle a dû chercher ailleurs plus de la moitié des 500 000 tonnes de charbon que l'ex-URSS devait lui fournir. Tout nouvel accord commercial que l'Egypte parvient à faire sera vraisemblablement assorti de nouvelles conditions, moins favorables, affirme-t-on. Avec le besoin qu'a Moscou de devises fortes, le troc serait désormais déconseillé.

On prévoit que la concurrence en affaires va se faire plus forte et l'Egypte aura du mal à trouver des marchés pour son coton car la Russie préfère le coton à longue fibre d'Ouzbékistan qui est de qualité inférieure mais bien meilleur marché.

Le Mozambique a été touché de la même façon. « Les transactions du Mozambique avec l'Europe de l'Est et l'URSS, basées sur le troc, lui ont rapporté des produits manufacturés à des conditions avantageuses », déclare M. Joe Hanlon, auteur de *Mozambique : Revolution Under Fire*. Il signale que l'Allemagne de l'Est a cessé d'être un débouché pour les

Russie : intérêt limité pour l'Afrique

Andrei Kozyrev, le ministre russe des Affaires étrangères, a visité l'Afrique fin février et a rendu visite à de vieux amis, comme l'Angola et aux nouveaux partenaires potentiels, comme l'Afrique du Sud. Sa visite à ce pays a symbolisé le changement de politique qui se base désormais sur le principe d'un avantage mutuel tandis que celle de l'Union soviétique était basée sur le principe de la « proximité idéologique ». Mais il est peu probable que la visite de M. Kozyrev soit une indication de l'importance que la Russie attachera à ses relations avec l'Afrique. Il n'est fait aucune mention de l'Afrique dans les déclarations faites récemment sur les principes directeurs de la politique étrangère russe. Quant à l'aide, M. Kozyrev a déclaré en janvier à l'*Izvestia* que la Russie « partagera ses ressources avec les pays qui sont vraiment dans le besoin... » Toutefois, il est probable que la crise économique en Russie dictera sa politique africaine et que le recouvrement de la dette figurera parmi les priorités.

M. G. V. Smirnov, de l'Institut d'Afrique à l'Académie russe des sciences, signale qu'on n'envisage pas de nouveaux prêts au titre de l'aide économique ou militaire. Il note que les relations financières avec l'Afrique sont en baisse depuis 1985, d'abord à cause des problèmes propres à l'Afrique, et ensuite à cause de l'intensification des difficultés économiques de l'URSS.

L'opinion publique se révèle de plus en plus intolérante face à toute assistance aux pays en développement. M. Kozyrev exprime en partie ce sentiment : « Une politique consistant à octroyer des flux d'une prétendue aide de diverses sortes à des dictateurs, à une époque où notre propre peuple manque de produits essentiels, ne peut être qualifiée que d'amorale ».

Les débiteurs africains, qui espéraient obtenir un allègement accru de leur dette, pourraient se trouver plutôt confrontés à une demande urgente de remboursement. M. G. I. Kuznetsov, chef de la section Afrique et Amérique latine au ministère

des Relations économiques étrangères admet que, suite à l'offre d'une réduction de 30 à 40 % de la dette des pays les plus démunis, formulée en 1989 par l'ancien président Mikhaïl Gorbatchev, les pays d'Afrique attendent que Moscou mette à exécution cet allègement. Mais il déclare que la Russie — du fait de ses problèmes économiques — ne saurait être d'accord sur ce point. Elle cherche plutôt à trouver une « solution intermédiaire » qui consistera à rembourser au moins une partie de la dette en devises fortes. Des contacts dans ce sens auraient déjà été établis avec l'Algérie, le Mozambique et la Tanzanie. Toutefois, la question de la dette est devenue plus complexe du fait que les

La dette de l'Afrique
auprès de l'ancienne URSS *
(millions de roubles **)

	Dette totale
Afrique	13 936,6
Ethiopie	3 075,0
Algérie	2 705,7
Angola	2 100,0
Egypte	1 697,8
Libye	1 589,0
Mozambique	891,3
Tanzanie	330,0
Mali	300,3
Somalie	270,5
Guinée	259,2

* Au 1^{er} janvier 1991.
** Fin mars \$ 1 = 100 roubles au prix du marché.
Source : Vnesheconombank.

républiques se disputent le rôle de créancier principal. Les responsables russes affirment que 61 % de la dette due devrait revenir à la Russie, et que la responsabilité de percevoir les dettes impayées devrait incomber à la Vnesheconombank, dont le siège est à Moscou et qui s'occupait des transactions en devises étrangères de l'URSS. Toutefois, cette position est contestée par d'autres républiques telles que l'Ukraine.

Selon la Vnesheconombank, 85 % de la dette africaine due à l'ex-Union soviétique concernait l'aide militaire. Sur les 13,9 milliards de roubles de dette dus au 1^{er} janvier 1991, plus de la moitié incombait à l'Algérie, à l'Angola et à l'Éthiopie. Selon M. Kuznetsov, les remboursements pourraient revêtir plusieurs formes, soit

sous forme de marchandises, comme c'est déjà le cas pour la Guinée avec la bauxite — soit sous forme de services, qui consisteraient par exemple à régler les frais sur place des entreprises russes. On pourrait également convertir les remboursements en monnaie locale afin de financer les investissements des entrepreneurs russes. Les Russes affirment que des négociations sont déjà bien avancées avec l'Angola et le Congo pour les amener à régler ainsi leurs dettes. L'on pourrait aussi revendre la dette africaine sur le marché secondaire : des sociétés suisses auraient exprimé de l'intérêt pour ce genre de transactions, particulièrement en ce qui concerne l'Algérie, la Libye et le Mozambique.

Vladimir Iordanski¹

1. Vladimir Iordanski écrit sur les questions africaines dans les colonnes de *Za Rubezhom*. Charles Quist-Adade a contribué à cet encadré.

oranges et que l'on ne peut plus compter sur l'ex-URSS pour développer en commun le gaz naturel. « C'est dommage, déclare M. Hanlon, parce qu'elle aurait aidé le Mozambique à traiter le gaz, ce qui aurait renforcé le développement du pays ».

Sur un plan plus positif, la perturbation des livraisons de pétrole soviétique a entraîné une forte hausse des commandes pour l'Afrique du Nord, aussi bien pour un fournisseur traditionnel comme la Libye, que pour l'Algérie, à qui la Hongrie a acheté pour 159 millions de dollars de pétrole en 1990.

Selon M. Julius Kotynski de la CNUCED, le ralentissement de la production dans la CEI améliore les possibilités pour les exportateurs africains, au moment même où les économies d'Europe de l'Est accroissent leur demande en produits d'importation. La réduction des tarifs ainsi que la rationalisation des règlements douaniers dans ces économies contribuent à améliorer les perspectives d'exportation. Déjà l'on signale que des exportateurs tels que le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali constatent que leurs produits, relativement peu coûteux, sont compétitifs sur le marché de l'Europe de l'Est. M. Kotynski estime que la demande de phosphates, de métaux, d'huiles et de bois d'œuvre en provenance d'Afrique pourrait aussi augmenter. Il note également une hausse de la consommation de fruits et boissons tropicaux sur certains marchés.

La CNUCED ne voit qu'« une situation plutôt sombre » à court terme, même dans le secteur des produits tropicaux. Mais elle affirme qu'à moyen et à long terme, les possibilités sont considérables étant donnés les faibles niveaux de consommation actuelle. La consommation d'agrumes par habitant se chiffre à présent à 14 % à peine du niveau de consommation dans les pays développés à économie de marché ; les niveaux sont à 15 % pour le café et à 47 % pour le cacao. Quant à la consommation de caoutchouc naturel, elle se chiffre à un tiers environ de celle des économies de marché industrielles. L'Europe de l'Est et la CEI, qui comptent au total une population de quelque 400 millions de personnes, offrent donc des perspectives — sans doute lointaines — de demande assez importante pour un grand nombre d'exportations africaines.

A la fois menace et chance

Toutefois, la relance économique en Europe de l'Est et dans la CEI offre la perspective d'une concurrence accrue sur les marchés mondiaux. La hausse de leur production de métaux risque d'affecter leur propre demande d'importations futures et les prix sur le marché mondial. En 1991 les exportations soviétiques de métaux ont déjà fait chuter les prix. Une hausse de la production industrielle dans la CEI favoriserait au départ les prix des métaux. Mais M. Ron Duncan de la Banque Mondiale estime qu'une forte augmentation des exportations de certains produits de base par l'ancien bloc soviétique « risquerait fort de faire chuter les prix ».

La CE, à qui sont destinées environ 60 % des exportations africaines, pourrait être le terrain principal de cette nouvelle concurrence. La CE est en passe de donner un statut d'associé à la Tchécoslovaquie, à la Hongrie et à la Pologne — ce qui leur donnera un bien meilleur accès au marché — et l'on prévoit leur intégration à part entière dans la CE, peut-être d'ici à l'an 2000.

« Il est difficile de prédire la rapidité avec laquelle l'Europe de l'Est pourra pénétrer les marchés d'Europe occidentale, mais une fois entamé, ce mouvement laissera traîner l'Afrique loin derrière... Plus qu'aucune autre région au monde, l'Afrique sera profondément touchées », affirme un fonctionnaire de la CNUCED.

La concurrence de l'Europe de l'Est menacera le plus vraisemblablement les exportations d'Afrique du Nord, surtout les textiles et les produits manufacturés légers. « Les exportations en provenance d'Europe de l'Est sont similaires à celles des autres pays méditerranéens, déclare

M. Chris Stevens, et l'accès de l'Europe de l'Est à la CE se présente mieux aujourd'hui que par le passé ».

Toutefois, sur le plan stratégique, la CEE considère l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Est non seulement comme des partenaires commerciaux de plus en plus importants, mais également comme les sources d'une augmentation menaçante de main-d'œuvre migrante.

L'effort qu'il a fallu fournir en 1989 pour accueillir un flot de quelque 600 000 personnes qui fuyaient les turbulences en Europe de l'Est a déjà dégrisé l'Europe occidentale. La perspective de voir arriver des flots similaires en provenance de la CEI ne fait qu'aggraver les craintes de la CEE à une époque où le chômage est en hausse dans ses pays-membres.

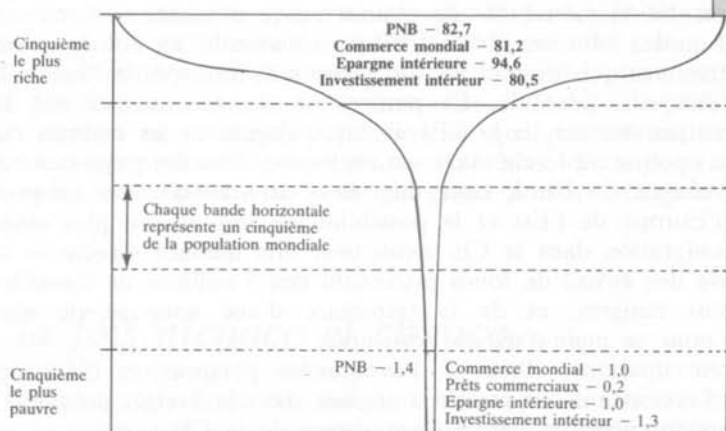
Pour l'Afrique du Nord, cette migration de main-d'œuvre en provenance de l'Europe de l'Est et la possibilité de lois encore plus sévères contre l'immigration dans la CE constituent une menace directe — à la fois de perte des envois de fonds provenant des 5 millions de travailleurs nord-africains émigrés, et de la fermeture d'une soupape de sûreté essentielle pour sa main-d'œuvre croissante.

Ces préoccupations, alliées à d'éventuelles perspectives d'échanges, expliquent l'accent mis sur ces deux régions dans le budget pour 1993 à 1997 récemment présenté par la Commission de la CE.

En fonction de l'expansion proposée de l'influence économique de la CEE, l'Afrique du Nord pourrait parvenir par des négociations à un meilleur accès aux crédits et aux marchés européens. On ne saurait prédire si ces derniers suffiraient à compenser les pertes éventuelles de parts du marché en faveur de l'Europe de l'Est et de la CEI. Mais il est probable que le pouvoir de négociation de l'Afrique du Nord soit bien plus grand que celui de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, qui fait face, à court terme, à la possibilité d'une concurrence accrue pour des quantités très limitées de fonds concessionnels et, à long terme, à la concurrence dans bon nombre de secteurs — textiles, produits manufacturés de base — par lesquels elle cherche à se diversifier.

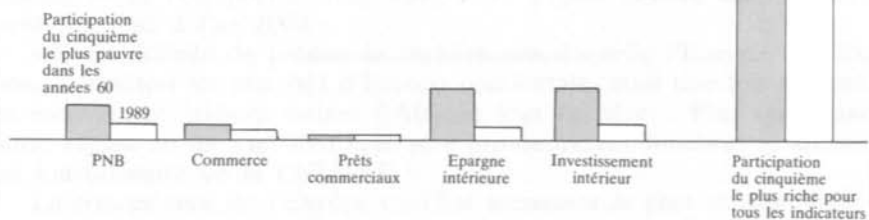
Disparités économiques au niveau mondial

Distribution de l'activité économique, 1989. En pourcentage du total mondial (Quintiles de population classés par revenu)



Taux de participation à l'économie mondiale, années 60 et 1989

Part du cinquième le plus pauvre par rapport au cinquième le plus riche



Source : PNUD. — « Rapport Mondial sur le Développement humain 1992 ».

TVHD : enjeux et stratégies

Jean-Pierre Chamoux ¹

Si nul ne peut ignorer la révolution qu'entraîna l'invention de la télévision et sa diffusion dans tous les foyers, les enjeux inhérents au développement de la Télévision Haute Définition (TVHD) — voire les améliorations que celle-ci pourrait apporter — restent pour beaucoup extrêmement obscurs et l'âpre compétition internationale à laquelle elle donne lieu, difficilement compréhensible par le profane.

J.P. Chamoux nous explique qu'initialement trois systèmes différents (le SECAM français, le PAL allemand et le NTSC américain) se sont imposés et, au prix d'une vive concurrence, se partagent inégalement le marché, mais que les progrès de la recherche sur la TVHD ont abouti à l'établissement maintenant de trois, et même quatre, normes concurrentes : l'une japonaise, l'autre américaine, la troisième européenne qui, toutefois, a quelque peine à voir le jour en raison de la division entre les écoles allemande et française.

Ayant rappelé quel rôle essentiel joue le choix des normes au niveau de la production, de la transmission et de la réception des programmes audiovisuels, l'auteur s'attache en conséquence à décrire les atouts et les handicaps respectifs des principaux compétiteurs, la stratégie plus ou moins cohérente qu'ils ont adoptée, et les faiblesses de l'Europe face au Japon et aux Etats-Unis.

Ces faiblesses tiendraient très largement à l'incapacité des Européens à s'entendre sur une norme commune (D2MAC, HDMAC) que l'auteur impute en particulier, d'une part au rôle exercé par les pouvoirs publics français — qui, depuis trente ans, joueraient plus ou moins judicieusement au « monopoly industriel » —, d'autre part à une alliance franco-allemande qu'il juge peu sûre.

Après l'analyse sans complaisance faite par l'auteur, d'abord des interventions publiques françaises dans le secteur industriel et, ensuite

1. *Le Communicateur*. Professeur associé à l'Université de Marne-la-Vallée.

de l'absence de politique européenne cohérente, J.P. Chamoux, faisant valoir les atouts américains et japonais, montre combien l'avenir demeure incertain, l'Europe vulnérable et les choix difficiles.

Les lecteurs assurément seront frappés du parallélisme entre ce papier et le dossier que nous avons publié sur l'industrie européenne de l'électronique et de l'informatique (voir la revue *Futuribles* n^{os} 160 et 161). Sans doute aspireront-ils aussi à une analyse complémentaire sur les interventions des pouvoirs publics américains et japonais dans la compétition mondiale pour les industries de haute technologie...

H.J.

Il y a plus de trente ans que les responsables politiques français jouent au *monopoly* industriel avec les grandes manufactures de l'électronique. L'interdiction américaine d'exporter vers la France l'ordinateur *Control Data* qui était nécessaire au montage de la force de frappe nucléaire du Général de Gaulle, suggérait à F.X. Ortoli, futur ministre de l'Industrie, et futur Commissaire européen, l'élaboration du *Plan Calcul* de 1966². L'informatique « française » devenait ainsi l'objet d'une intervention publique qui est restée, depuis lors, constante, lourde et durable : le budget de 1992 en supporte encore les séquelles³. A sa création, cette politique publique apparut stratégique au sens plein, puisqu'indissolublement liée à la force de frappe nucléaire française ; mais, oubliant son caractère stratégique initial, l'intervention publique s'est ensuite maintenue d'une année à l'autre, constituant une véritable « rente » budgétaire dont l'entreprise nationale BULL n'a jamais pu se passer depuis lors et qu'il apparaît politiquement risqué de supprimer aujourd'hui, alors que son utilité stratégique, au sens militaire éthymologique, est devenue vraiment nulle.

La V^e République a connu d'autres dossiers de politique industrielle dont l'histoire ressemble, peu ou prou, à celle de l'informatique : la restauration du réseau téléphonique, principalement au cours des VI^e et VII^e Plans ; le programme électro-nucléaire qui a suivi la première crise du pétrole, en 1974 ; le projet d'aérotrain de l'ingénieur Bertin ; le

2. Perrault, Jean-Louis, et Labbe, R. — « L'irrésistible déclin des politiques industrielles en informatique ». — Rennes (1985) — Colloque franco-britannique ; et *Le Communicateur* n° 15 p. 123 sq (1991).

3. Voir, par exemple, *Le Nouvel Economiste*, n° 83 du 7 décembre 1992.

réseau des trains à grande vitesse de la SNCF, etc⁴. Certains de ces dossiers se sont terminés en désastre technico-politique, comme ce fut le cas de l'aérotrain, resté dans les annales de la République comme « *le plus rapide moyen de transport entre un champ de blé et un champ de betterave de la Beauce* », selon la formule acide d'un journaliste économique de 1975. D'autres deviennent des boulets lourds à tirer à l'issue de la période faste de réalisation, en raison de leurs retombées imprévues : les difficultés sociales rencontrées pour convertir les industries du téléphone après 1980 ou l'électronucléaire plus récemment l'ont démontré. Ces difficultés n'ocultent pas, cependant, l'effet positif des politiques publiques qui ont installé des équipements d'infrastructure dont le pays tire des avantages indéniables. Il est en effet démontré que les infrastructures sont l'un des rares investissements industriels pour lesquels des effets d'externalité positive sont probables sur le pays hôte, même dans le contexte d'un marché international ouvert.

Les projets de télévision à haute définition semblent s'inscrire dans la longue tradition des grands programmes publics, qu'affectionnent particulièrement les milieux dirigeants français. Les allusions, explicites ou implicites, à l'enjeu sous-jacent de politique industrielle, sont monnaie courante : dans la bouche des hommes publics comme dans celle des porte-parole de l'industrie ou des affaires lorsqu'ils évoquent la TVHD. Ces allusions ont même été si envahissantes, au cours des derniers mois, que l'on se prend parfois à douter du caractère essentiellement ludique des « étranges lucarnes » : le loisir télévisé conditionne-t-il l'avenir de notre société à un tel point que nos édiles et nos industriels en fassent l'un des enjeux macroéconomiques majeurs de l'époque ?

L'accent pratiquement exclusif mis sur l'aspect industriel et manufac-

Marchés mondiaux 1990-1991 des biens et services (en milliards de US \$)			
	Telecoms (téléphone, télex)	Audiovisuel (radio, TV, câble)	Totaux
Equipements	80 (20 %)	133 (53 %)	216 (33 %)
Services	330 (80 %)	114 * (47 %)	444 (67 %)
Total (100 %)	413	247	661
* Dont 16 milliards de \$ de financements publics. Source : OMSYC, 90-91, Paris.			

4. Cf. sur cette analyse, le mémoire décapant de deux jeunes ingénieurs des Mines : Ledenvic et Saint-Germain. — « Le rôle des études économiques dans le choix politique ». — Paris, ENM, 1990.

turier de ce dossier occulterait d'ailleurs facilement le fait, pourtant patent, que la télévision, comme les autres activités de communication, devient un flux de services incorporels dont le poids économique est non seulement supérieur à celui des produits manufacturés correspondants, mais aussi susceptible d'une croissance plus rapide : le chiffre d'affaires des services européens de télécommunications⁵ est déjà trois fois supé-

Le marché des équipements et des programmes

Le seul marché des téléviseurs au niveau mondial atteint 27 milliards de dollars (26 % d'origine japonaise, 23 % américaine et 21 % européenne).

Pour la France, l'équipement des ménages en téléviseurs est le suivant

Année	TV noir et b vendus (en milliers)	TV couleur vendus (en milliers)	Equipement total des ménages (en milliers)	Taux (%) d'équipement des ménages
1972	1 219	452	13 705	77,4
1980	717	1 570	19 920	90,1
1985	435	2 220	23 990	92,5
1990	226	3 330	30 570	95

Source : SIMAVELEC.

Au niveau des programmes audio-visuels, la domination américaine est écrasante vis-à-vis du reste du monde.

La balance des échanges avec les Etats-Unis révèle un énorme déficit. Pour la seule année 1990, elle s'établissait ainsi entre les USA et l'Europe des 12 (en millions de \$) :

	Ventes US en Europe	Ventes CEE aux Etats-Unis	Déficit CEE
Cinéma	1 197	50	1 147
Télévision . . .	1 278	94	1 184
Vidéo	1 307	103	1 204
Total	3 782	247	3 535

Source : IDATE.

Il est à noter que, compte tenu de l'augmentation des coûts, la production de

fiction de télévision ou de cinéma a tendance à baisser dans tous les pays. En France, les télévisions ont produit en 1990 pour 4,4 milliards de F de programmes et le cinéma pour 3,3 milliards de F.

Malgré cet effort des télévisions, elles ne produisent en moyenne qu'une heure de programme « frais » en langue française sur 14 heures diffusées. L'année précédente, le rapport était de 1 à 11.

Les co-productions internationales se multiplient afin de financer les programmes de plus en plus chers. En 1990, elles représentaient 20 % du total des productions françaises. A noter que l'augmentation des investissements vise à intéresser un marché international plus important, les productions bon marché ne dépassant pas généralement les limites de l'hexagone.

Sources : INA, CSA, CNC, SJTI

futuribles

5. Cf. les prévisions du BIPE et les études sur les services de SAGATEL (1990), pour les services en général voir aussi : OMSYC, « Chiffres-clés de l'audiovisuel mondial » (1991).

rieur aux négoce de matériels, et ce rapport augmentera pour atteindre un coefficient quatre à la fin du siècle !

L'objet et l'enjeu des normes TV

Les plus anciens se souviennent, évidemment, des joutes politico-médiatiques auxquelles on assista, dans les années soixante, entre les trois normes de télévision couleur qui allaient ensuite se partager le marché mondial pendant trente ans : le SECAM « français », conquérant l'Union soviétique ; le PAL allemand s'infiltrant partout en Europe et le NTSC américain séduisant le Japon, le reste de la planète étant partagé inégalement entre les trois normes⁶. Les ambassadeurs du Général de Gaulle se transformaient souvent, à l'époque, en VRP de la norme française : haute mission politique, s'il en fût, pour les émissaires du Quai d'Orsay !

Normes actuelles de TV			
	NTSC	PAL	SECAM
Nombre de lignes	525	625	625
Fréquence de balayage (hz) . . .	60	50	50
Largeur de bande (Mhz)	4,5	5	5
% du marché mondial 1990 . . .	28	48	23
Format de l'écran (largeur/hauteur)	4/3	4/3	4/3
Zone d'influence principale . . .	USA + Japon	Europe - France	France + URSS

Pour ce qui concerne l'Europe communautaire, qui comptait environ 120 millions de téléspectateurs équipés en 1991, cette grande bataille industrielle produisait les résultats suivants, une génération plus tard : sept chaînes seulement diffusent leurs programmes en SECAM, les 70 autres utilisent le PAL allemand qui est, en pratique, devenu à la fois la norme de production, de diffusion et de réception la plus répandue sur le marché mondial, la seule aussi dont les programmes franchissaient couramment le rideau

de fer avant l'effondrement du mur de Berlin en octobre 1989 ; c'est-à-dire que la norme PAL peut prétendre, comme le suggère souvent J. Dondoux, avoir contribué activement à l'effondrement des mythes et de la crédibilité du « bloc soviétique »⁷. Ce furent, en effet, les récep-

6. Les historiens industriels nous apporteront plus tard une évaluation de la retombée économique de ces grandes manœuvres : il est depuis longtemps indifférent aux usines coréennes ou taiwanaises de produire plusieurs téléviseurs ou magnétoscopes en PAL ou en SECAM ! Quelle que soit la norme, la machine est toujours japonaise... et le consommateur français l'apprécie !

7. Cf Bulletin IREST n° 55. Malgré son aspect paradoxal, ce constat devrait entraîner bien des hommes politiques à modérer leurs affirmations lorsqu'ils suggèrent publiquement le

teurs PAL aux normes allemandes qui ouvrirent aux citoyens de l'Est les programmes de la RFA et de l'Autriche, contribuant ainsi à diffuser au sein des pays satellites une image de l'Occident peu conforme à celle que les programmes SECAM du bloc soviétique souhaitaient donner du « capitalisme » européen. La diplomatie française avait-elle donc fait le bon choix stratégique en vendant le SECAM aux Russes ? Bien peu de nos édiles ont, semble-t-il, réfléchi aux leçons qu'ils pourraient tirer de cette histoire : une leçon de modestie politique, à tout le moins ; mais aussi de modestie industrielle puisque la norme française n'a guère conquis que la moitié de ce que couvre la norme PAL allemande.

On doit, au moins, distinguer à ce propos trois niveaux de normalisation, entre lesquels existent des liens qui ne sont ni rigides, ni définitifs, ce qui rend le choix de la norme plus complexe qu'on ne peut le croire à première vue, et difficile à réduire à un choix binaire contrasté.

Marché mondial des téléviseurs domestiques = 670 millions			
Principaux marchés	CEE	USA	Japon
En nombre (millions 1991) . . .	121	93	38
En % du marché mondial	18 %	14 %	6 %

La production : la production des programmes de télévision se fait en studio ou en reportage, avec des équipements professionnels qui ont été pendant longtemps ceux du cinéma. La production vidéo, qui est relativement récente, utilise des équipements électroniques pour lesquels les industriels japonais ont conquis le monde, comme manufacturiers et comme assembleurs. Les caméras, les magnétoscopes, les régies vidéo et toute la noria qui les accompagne, sont surtout japonais⁸. Actuellement éclatée entre les trois normes (PAL, SECAM, NTSC), la production vidéo évolue dans deux directions : elle est d'abord en train de se numériser, c'est-à-dire que l'image est convertie comme des données informatiques que l'on peut enregistrer et traiter sur des calculateurs numériques ; les images enregistrées ressemblent d'autre part à celles du cinémascope, sensiblement plus larges que celles de la télévision actuelle ; c'est l'amorce d'un format élargi, dit format 16/9, remplaçant le format actuel 4/3 qui était celui des écrans de cinéma antérieurs au

caractère « stratégique » des normes pour la télévision de demain : si la norme SECAM fut un choix « stratégique » par les dirigeants de l'Union soviétique d'alors, ce fut un choix favorable à leur propre propagande, plutôt qu'à l'ouverture des citoyens soviétiques sur le reste du Monde, car il leur rendait impossible d'écouter les émissions émises en PAL depuis l'Allemagne ! En proposant une norme non-allemande aux Soviétiques, les pouvoirs publics français furent complices objectifs de ce choix !

8. Installée par Thomson, la récente régie de France 2 est un contre-exemple dicté par la politique industrielle nationale, plutôt que par le marché...

cinémascope. Cette double évolution est engagée ; elle se confirmera sans doute avec le remplacement progressif des studios dans les chaînes actuelles comme TF1, dont la régie est déjà munie d'équipements purement numériques.

La transmission et la diffusion : historiquement transmises au consommateur par une simple diffusion hertzienne, comme les radios, les images de télévision sont aujourd'hui acheminées vers les consommateurs par une combinaison de moyens techniques associant des faisceaux hertziens ; de la diffusion pure ; de la cablo-distribution, soit au sein d'un même ensemble immobilier, soit dans une ville ; de la distribution hertzienne par satellite, directement jusqu'au consommateur, ou jusqu'à la tête d'un réseau câblé, etc. Cet écheveau très complexe relève des PTT (par exemple pour les liaisons assurées par France Télécom), de moyens audiovisuels purs (pour les liaisons assurées par TdF ou par les chaînes) et de l'ordre international (pour des liaisons fournies par les satellites EUTELSAT ou INTELSAT)... Ajoutons que ces moyens de transmission sont généralement transparents aux normes, puisqu'ils mobilisent ce que les transmetteurs appellent une « largeur de bande », pour un prix qui ne dépend guère du signal transmis, prix qui a beaucoup baissé au cours des dix dernières années, en raison des progrès de la technique et de la concurrence sévère qui se manifeste sur les liaisons capables de véhiculer de tels débits.

La réception : l'équipement du consommateur doit, évidemment, être capable de décrypter le signal qui lui est livré par le câble, par le satellite ou par la diffusion hertzienne. Les canaux de TV sont codés selon la *norme de diffusion* locale qui est, à la télévision, ce que le code de la route est à l'automobile : une nécessité pratique de fonctionnement, facilitant la circulation des programmes, soit sur des fréquences hertziennes, soit sur le câble, mais rien de plus. Ce sont ces normes de diffusion qui importent au consommateur : pour maintenir en vie les équipements qu'il a acquis, le consommateur souhaite, évidemment, que la norme de diffusion soit stable, durable et prévisible dans le temps, car son changement démode instantanément l'équipement de réception ; le consommateur souhaite également ne pas disperser ses investissements entre plusieurs équipements différents, l'un pour regarder une première chaîne, l'autre pour voir une deuxième chaîne. Les normes de diffusion sont donc importantes pour organiser le marché des équipements domestiques sur lequel elles ont un effet direct. C'est pourquoi les constructeurs de téléviseurs européens, Thomson et Philips, s'engagent aussi visiblement et aussi politiquement dans ce débat.

L'intérêt de la TVHD pour les spectateurs

La TVHD au nom barbare serait, pour simplifier, ce que le disque « laser » CD a été au 33 tours : une amélioration technique et un meilleur confort pour le téléspectateur. Mais confort relatif selon qu'on regarde son écran à Bruxelles, New York ou Yokohama.

La télévision haute définition (TVHD) diffère d'abord du poste classique par son format. Plus large et proche, à son échelle du cadre de cinéma.

Lorsque la télévision est née, elle a adopté un format dicté par la technique dit « format 3/4 » qui donnait à l'écran une hauteur de 3 pour une largeur de 4. La grandeur des écrans n'a rien changé, le rapport homothétique 3/4 subsiste, quels que soient l'écran et la technique utilisée. Avec la TVHD, l'écran sera au « format 16/9 ». Autrement dit, il passera d'un presque carré à un presque rectangle.

En outre, la « définition » de l'image sera meilleure car la TVHD enverra plus d'informations sur l'écran, c'est-à-dire de petits points (pixels) dans un périmètre donné.

Trois techniques sont en compétition. Les Japonais qui sont les plus avancés, les Européens et les Américains qui se sont lancés en dernier dans la course.

En réalité, dans un avenir immédiat, seuls les Japonais et les Américains (téléspectateurs s'entend) ont intérêt à passer à la haute définition. En effet, la définition des écrans américains ou japonais est bien plus mauvaise que celle des Européens. Il en résulte une image plus floue, une couleur plus criarde. Bref, le confort sera net outre Atlantique et outre Pacifique, il ne changera pas fondamentalement pour les pays qui reçoivent actuellement les normes PAL ou SECAM.

A partir de ces deux constatations, tout dépend désormais à quelle sauce les téléspectateurs seront mangés.

a) Le système japonais de TVHD a un inconvénient majeur : il n'est pas compatible avec les écrans existants. Ce qui veut dire qu'en l'adoptant, il faudrait que les téléspectateurs du monde entier jettent leur « vieux » téléviseur à la poubelle,

même s'il est très récent, pour acheter un nouvel écran. Lorsque les Japonais (alors alliés aux Américains qui s'étaient ralliés à la norme nipponne) ont annoncé cette nouvelle aux Européens à une conférence qui s'était tenue à Dubrovnik voici une dizaine d'années, ils ont provoqué une levée de bouclier des délégués européens. Il faut d'ailleurs noter au passage que c'est la première fois, sur un tel sujet, que les Européens étaient unanimes. Les spécialistes européens, s'appuyant sur Bruxelles, ont alors avancé la norme D2 Mac Paquet. Il est vrai que, depuis, les positions ont bien évolué et que des fractures sont apparues dans la belle unanimité européenne...

b) La norme D2 Mac Paquet, sans entrer dans la technique, a l'immense avantage d'être compatible avec le parc de téléviseurs existants. D'ores et déjà, des téléviseurs 16/9 sont en vente sur le marché. Durant les jeux olympiques, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) a filmé un certain nombre d'épreuves que les « heureux » propriétaires d'écrans à la nouvelle norme pouvaient capter. Hélas, trois fois hélas, ces heureux propriétaires se sont peu précipités. Les nouveaux téléviseurs 16/9 sont en effet très chers (30 000 F environ) et n'apportent pas grand chose de plus à leurs propriétaires puisque la diffusion, selon les critères actuels, oblige à s'aligner sur la hauteur ou sur la largeur de l'image tournée. De sorte que l'image est affligée de deux bandes noires latérales ou verticales pour compenser la déformation proposée. Exactement comme les téléviseurs classiques qui, lorsqu'on leur envoie des images de cinémascope héritent de deux bandes noires en haut et en bas de l'écran pour transformer celui-ci en... écran 16/9.

Sur le millier de postes au format 16/9 mis en vente en France voici un peu plus d'un an, seule une partie a trouvé preneur.

c) Le bonheur télévisuel pour les spectateurs ne viendra qu'avec la TVHD définitive. Il sera alors possible, avec un décodeur ad hoc, de recevoir une image de meilleure qualité que la norme actuelle.

mais encore une fois sans un changement tel, en Europe, qu'il sera perceptible par tous les spectateurs.

d) La dernière hypothèse serait que les Américains, avec leur norme numérisée, mettent tout le monde d'accord.

La numérisation apporte en effet une série de possibilités qui n'existent ni dans la norme japonaise ni dans la norme européenne. Elle permet par exemple, à un passionné de football, de se rejouer les buts en changeant d'angle comme s'il était

un cameraman ou un spectateur sur le terrain qui se déplace.

Mais la réalité de la bataille de normes qui se déroule au niveau mondial se situe ailleurs que sur l'écran de réception et se chiffre par des sommes astronomiques. Celui qui l'emportera dominera le paysage industriel des années à venir. Le téléspectateur, à ce niveau, ne se sentira concerné que si la nouvelle norme l'oblige à l'achat de nouveaux écrans ou lui impose une image déformée.

futuribles

Une évaluation de la production

Les normes de production sont en train d'évoluer sous la double pression de la numérisation des équipements vidéo et de l'élargissement des images, qui évolue vers le cinémascope : les producteurs s'équipent pour « mettre en boîte » des images partiellement numériques, dont la finesse et la précision sont meilleures que celles des images vidéo analogiques, et « tournent » ces programmes dans un format qui s'aligne sur celui du cinéma d'aujourd'hui. Cette évolution semble irréversible, stimulée par la concurrence du cinéma lui-même, et par celle des producteurs vidéo entre eux. L'investissement dans le tournage de programmes nouveaux, attractifs et durables, est relativement risqué. Mais le mouvement paraît engagé, même s'il est encore lent. Il ne pourra s'accélérer que sous deux conditions : que la demande en programmes de qualité « cinéma » se confirme, et que cette demande — sans doute globale et internationale — se solvabilise à un niveau de prix qui permette le retour financier sur l'investissement supplémentaire consenti par les producteurs, sur-investissement de l'ordre de 300 000 F/heure de programme, aux dires de certains d'entre eux⁹.

Pareille solvabilisation dépasse très largement le domaine de l'*impérialisme* français : les chaînes du service public italien, français ou britannique l'ont compris depuis longtemps, puisqu'elles investissent couramment dans des co-productions cinématographiques conçues pour le marché international. Il serait fallacieux de borner les programmes à l'ensemble

9. Chiffre cité par Canal+ à propos du tournage d'un match de football. Voir *Le Communicateur*, n° 14, été 1991 (p. 108).

L'intérêt de la TVHD pour les producteurs

L'un des rêves caressés par les cinéastes avec l'apparition de la TVHD consisterait à tourner directement des films de fiction (ceux qu'on appelle les « films de cinéma » par opposition aux « télé-films ») en vidéo haute définition, puis à les diffuser indifféremment dans les salles de cinéma ou sur les téléviseurs. En théorie, le résultat obtenu et la définition de l'image en TVHD électronique sont à peu près semblables à ce qu'on obtient avec le film à traitement chimique de 35 mm qui est encore pour l'instant la norme unique et le passage obligé des producteurs de cinéma du monde entier.

La conformité des normes cinéma/télévision aurait donc pour effet de simplifier la chaîne de l'image qui, pour l'instant, est un peu complexe dès lors qu'on passe de la grande salle au petit écran, via la cassette vidéo.

1) *Au niveau de la production*, ou si l'on préfère du tournage et de la post production, la TVHD apportera sur les plateaux de cinéma les énormes potentialités et la souplesse de la vidéo. Effets spéciaux, trucages en direct alors qu'actuellement, des traitements longs et coûteux en laboratoire sont nécessaires avec le film 35 mm qui est d'un maniement plus délicat. En outre, la vidéo permet de tourner simultanément à plusieurs caméras, simplifie et abrège le montage en offrant au réalisateur le choix entre plusieurs images sous plusieurs angles pour une même scène jouée par les comédiens¹.

Sur un plan artistique, on pourrait aussi assister à un rapprochement des styles. La télévision s'est imposée d'abord comme un genre mineur puis elle s'est peu à peu installée et a formé le goût de toute une génération. Elle a créé des styles propres.

Le gros plan ou « plan télévision » a été inventé pour tenir compte du format 3/4 particulier du cadre télévision et de ses coins arrondis. Ce n'est qu'ensuite que, devenu familier au téléspectateur, il s'est imposé... au cinéma.

2) L'autre avantage, considérable pour les producteurs se situe cette fois *au niveau de la diffusion* (sur cassette vidéo, sur écrans de télévision ou de cinéma) et offrirait notamment un meilleur amortissement des investissements. La TVHD offre une souplesse extraordinaire en offrant plusieurs canaux sonores simultanés avec une qualité « numérique » maximale. Sur ce plan, les Européens sont particulièrement intéressés. Car on peut imaginer que, sur une chaîne européenne diffusée par satellite, un même film soit diffusé avec trois, quatre, cinq canaux sonores différents correspondant à autant de langues. Du même coup, les producteurs européens disposeraient d'un marché potentiel aussi vaste que celui dont disposent actuellement les Américains par exemple, et dont la nécessité est vitale, compte tenu du prix de revient sans cesse en augmentation de la production.

Actuellement, pour améliorer les chances de revente sur les autres marchés, producteurs français, italiens, espagnols et allemands tournent leurs films... en anglais. Avec la TVHD, il sera possible de vendre à un diffuseur un même film tourné originalement en deux ou trois langues sans que, pour celui-ci, le sous-titrage ou le doublage soient préalables à la diffusion.

Concurrents mais complémentaires pour des raisons financières, la télévision et le cinéma vont-ils se réconcilier grâce à la TVHD ?

futuribles

1. Yves Boisset, dans le film qu'il tourne actuellement, « l'affaire Seznec » a réalisé une partie de ses tournages en vidéo haute définition, notamment les scènes tournées à l'intérieur de la salle d'audience pour relater le procès. Hélas, la qualité obtenue est encore un peu décevante pour les puristes : elle souffre notamment du fait que lorsqu'il faut recopier les images tournées en vidéo sur du film 35 mm (obligatoire pour la diffusion en salle) des problèmes techniques non encore maîtrisés provoquent une légère déformation de l'image.

communautaire de la CEE, faisant l'impasse sur les marchés américains, japonais, chinois ou australien. La production se conçoit sur une échelle globale, prenant la ou les normes de diffusion les plus courantes comme une contrainte de solvabilisation des marchés ; et choisissant donc celle qu'il sera le plus facile de convertir ou de traduire, comme norme de diffusion d'un marché solvable.

L'investisseur dans les programmes choisit la norme de production par une analyse purement empirique. Cet empirisme laisse, à notre avis, peu de marge pour les argumentations politiques. La production produit une image de qualité cinématographique, numérisable en écran large. Les producteurs, qui sont des hommes d'affaires, font une analyse fonctionnelle et pas une analyse politique de la norme. A moins qu'ils ne politisent leur langage face au pouvoir politique pour orienter les décisions du gouvernement dans un sens propice à leur intérêt. Mais ces jeux d'influence, quelle qu'en soit l'importance, ne peuvent occulter les vérités économiques rappelées ci-dessus : la production audiovisuelle est dirigée par des considérations de marché, et elle choisit les normes de production selon des impératifs de marché et de concurrence.

Quelles options pour la diffusion

La puissance publique a beaucoup plus de moyens pour se faire entendre à propos de la norme de diffusion, qu'à propos de la norme de production : et ceci d'autant plus que la tradition nationale est plus propice à une intervention visible de l'Etat et du gouvernement dans les industries manufacturières et dans les programmes de communication, ce qui est le cas en France. L'intervention publique sur la diffusion passe par l'un ou par plusieurs des canaux suivants : par l'autorité administrative (le CSA), qui a reçu du législateur de 1986 et de 1989 (lois sur la liberté de communication et sur l'audiovisuel) la mission de gérer les canaux de télévision, d'administrer les licences et les cahiers des charges des opérateurs ; par les agences publiques qui commandent les moyens de contribution et de diffusion des images télévisées (France Télécom et sa filiale TdF) ; par le gouvernement lui-même, à travers son contrôle du secteur public de l'audiovisuel et grâce aux marchés publics qu'il peut attribuer à ceux qui suivent sa politique industrielle. Les prétextes évoqués pour justifier l'intervention publique sont multiples et parfois contradictoires les uns avec les autres : la protection du consommateur est évoquée souvent par le CSA et par les membres du gouvernement ; le soutien des industries nationales justifie les subventions soit en capital,

soit en contrats de développement¹⁰. L'intervention publique se complète par des coopérations internationales comme les programmes EUREKA et ESPRIT, associant plusieurs firmes comme Thomson et Philips à des recherches « pré-compétitives », qui sont censées ne pas comprendre la mise au point d'un produit vendable au consommateur.

L'action publique française s'est concentrée sur une vision de l'avenir qui repose sur les axiomes suivants, présentés comme inéluctables :

— une définition de format : l'image future sera plus large (16/9) que l'image présente (4/3), avec deux fois plus de lignes (1 250 au lieu de 625) ;

— la norme évoluera en deux temps, d'abord en élargissant l'image (c'est le format 16/9 au lieu de 4/3) puis en doublant les lignes (1 250 au lieu de 625 lignes) ;

— chaque étape garantira une compatibilité ascendante : le téléviseur actuel devra recevoir l'image future.

Cette évolution s'inscrit dans une perspective décennale, sans que l'on soit encore très sûr ni du rythme de l'évolution, ni des conditions du passage d'une étape à l'autre. Pour le consommateur, en tout cas, ce qui est ainsi présenté comme une évolution simple, de la télévision actuelle vers la TVHD ne l'est pas vraiment, car les étapes intermédiaires imposeront aux téléspectateurs de s'équiper de décodeurs pendant toutes les époques de transition. Ainsi, une image diffusée sous la norme D2MAC (norme intermédiaire 625 lignes à écran large : voir tableau page 16) ne pourra remplir l'écran d'un téléviseur SECAM que si ce téléviseur est équipé d'un décodeur¹¹.

Le jeu européen et les satellites de diffusion directe

Le dossier des normes de diffusion s'est politisé à travers la quête d'une rente par les opérateurs de ces réseaux, et internationalisé sous l'effet de l'intervention communautaire. Présenté souvent comme le pro-

10. L'Etat français a ainsi apporté 3 MMF à Thomson pour financer 5 années de R & D en TVHD par le contrat pluriannuel du 17 octobre 1990. Ce qui n'est pas exclusif des apports divers en capital concrétisés depuis, soit par l'Etat lui-même, soit par l'intermédiaire de France Télécom, plus récemment.

11. Instauré en France sur une échelle industrielle par *Canal+*, ce marché est vraiment une rente nationale, asservie à la norme imposée par le cahier des charges du diffuseur. *France Télécom* et *Canal+* agitent des lobbies opposés en cette matière avec le *visiopass* et le *Syster*, l'un et l'autre recherchant une nouvelle rente protégée par le régulateur de l'audiovisuel. Le marché captif des décodeurs n'est donc pas prêt de s'éteindre ! C'est certes un marché protégé, mais dont le débouché n'est pas à la hauteur des grandes séries envisageables pour les téléviseurs ou pour les magnétoscopes.

blème central de la TVHD en Europe, ce choix organise des jeux d'influence très visibles, à Paris comme à Bruxelles. C'est la diffusion télévisuelle par satellites qui a porté le dossier à l'échelle européenne. D'abord par le biais des accords EUTELSAT : fondés en 1978 par les principaux opérateurs européens du téléphone, qui en sont les signataires et les bénéficiaires, ces accords intergouvernementaux avaient pour objet de démultiplier les liaisons téléphoniques en Europe, par analogie avec les accords INTELSAT entrés en vigueur en 1973, qui ont effectivement multiplié les liaisons téléphoniques intercontinentales depuis presque 20 ans, sur l'ensemble du monde non-soviétique¹². En fait, le trafic téléphonique n'a contribué au développement d'EUTELSAT que pour 25 % du chiffre d'affaires, car 75 % de ses revenus proviennent de la transmission de télévision et de radio¹³. En décembre 1991, EUTELSAT transmettait 19 programmes européens de télévision et 23 programmes de radio, relayés par l'un ou plusieurs de ses sept satellites en orbite au-dessus de l'Europe, dont l'empreinte couvre de Budapest à l'Irlande, du Cap Nord à Gibraltar¹⁴. Dans l'ensemble, ces transmissions sont destinées à des échanges de programmes entre diffuseurs (par exemple les programmes EUROVISION) ou à l'alimentation de têtes de réseaux. Elles ne sont pas conçues pour la diffusion directe au public, bien que certains consommateurs y aient accès spontanément.

La multiplication des transmissions satellites au-dessus de l'Europe est aussi liée à la mise en exploitation d'une autre catégorie de satellites, dits de « diffusion directe », de la série TdF en France ou TVSAT en Allemagne. Ces satellites ont été conçus il y a une quinzaine d'années pour arroser directement les consommateurs avec un niveau élevé de puissance. Leur exploitation a rencontré de sérieuses difficultés, dues à la fiabilité douteuse de certains éléments de puissance électronique embarqués sur ces satellites. Depuis 1986, une directive du Conseil européen imposait à ces satellites l'usage exclusif de la norme de diffusion MAC, qui impose un décodeur spécial, en même temps qu'une antenne parabolique individuelle. Le coût de ces deux équipements pour le récepteur privé est de 3 000 F HT environ, et ce marché est étroit en Europe. L'un des opérateurs privés britanniques, qui devait diffuser dans cette norme dès 1990, BSB, a d'ailleurs été défaillant en raison des retards

12. Les signaux satellites INTELSAT étaient distribués à 140 pays non-soviétiques avant la chute du mur de Berlin en 1989. Les pays de l'Est ont, depuis, commencé à rejoindre ce club international et adhèrent à EUTELSAT en Europe.

13. Chiffre cité dans une note de la direction générale d'EUTELSAT à la Commission de Bruxelles de février 1991, remise à l'occasion d'une consultation européenne sur l'avenir de la directive MAC.

14. Voir l'article de J. Grenier, in *Le Communicateur* n° 16 (hiver 1992) pp. 27 et suite.

techniques rencontrés pour mettre au point les décodeurs. Fusionné avec un autre opérateur privé, SKY TV, il est désormais diffusé par le satellite luxembourgeois ASTRA, en norme PAL. Les satellites récents comme ASTRA, Kopernicus ou les EUTELSAT, de moindre puissance, échappent à cette directive et diffusent donc des programmes aux normes PAL que les téléviseurs actuels reçoivent sans équipement complémentaire. Quant aux satellites de télécommunication pure, comme ceux de France Télécom, ils relaient aussi les programmes terrestres dans leur norme de diffusion, PAL ou SECAM. Ils échappent également aux obligations qui pèsent sur les satellites de télévision directe, aux termes de la directive européenne de 1986, et s'adaptent donc à la loi de l'offre et de la demande, car ils ne sont pas contraints d'imposer aux chaînes de télévision une norme particulière de diffusion. Il y aurait environ trois millions de réceptions satellites à domicile sur l'Europe communautaire à la fin de 1991, pour l'essentiel en Grande-Bretagne, grâce au succès de Sky Television qui a absorbé son concurrent le plus ambitieux en novembre 1990.

Une directive floue

L'action communautaire a été particulièrement ambiguë depuis 1986, incapable, à tout le moins, de faire un choix entre le marché et l'intervention volontariste. Cette incapacité de choisir est illustrative des limites de l'action communautaire, du flou de son mandat et des influences contradictoires qui s'exercent sur la Commission sur un pareil sujet. Interprétée en France comme un choix explicite de politique industrielle communautaire, la directive de 1986 sur le MAC rappelée ci-dessus, a été comprise, au contraire, dans d'autres pays comme une simple intention de principe, qui n'engageait pas à grand chose, dans la mesure où les satellites de télévision directe et de forte puissance apparaissaient comme une voie industriellement risquée, et de peu d'avenir à longue échéance¹⁵.

L'ambiguïté politique est donc totale sur ce dossier : entre des délégations nationales qui portent sur des prémisses très opposés, et une Commission dont les services eux-mêmes sont assez divisés : une partie de la Commission de Bruxelles — celle qui est la plus désireuse de développer des programmes de politique industrielle — milite, certes,

15. L'idée est déjà fort ancienne : nous en parlions en détail dans *L'information sans frontière*. — Paris : La Documentation Française, 1980. La vie utile moyenne d'un satellite étant de 7 ans, les hypothèses techniques ont, effectivement, beaucoup changé depuis lors, avec 2 générations complètes de stations spatiales.

pour de nouvelles implications budgétaires de la Communauté dans ce domaine : d'autres services communautaires sont, au contraire, réticents à multiplier les obligations normatives qui s'imposeront aux opérateurs européens, soit parce qu'ils croient que ces obligations limiteraient l'effet de la concurrence, soit parce qu'ils sont objectivement favorables à certains intérêts, nationaux ou privés, qui s'opposent à une normalisation supplémentaire — comme les programmes privés britanniques, l'exploitant luxembourgeois du satellite Astra, l'ensemble du marché germanique programmé en PAL, etc.

Il n'est donc pas étonnant que les tentatives de mise à jour de la directive MAC aboutissent à une impasse, tant les visions des pays-membres de l'Europe et de la Commission elle-même, sont brouillées et

TVHD : la directive européenne

Une directive adoptée par le Conseil des ministres de la Communauté en avril 1992 et valable jusqu'à la date du 31 décembre 1998 vise à établir un marché européen reposant sur une norme unique. Elle stipule qu'une norme européenne, le HD Mac, devait être retenue pour les diffusions par satellite dès juillet 1992.

Par ailleurs, la directive indique qu'un organisme européen de normalisation a été chargé de définir une norme et qu'à partir de la fin 1993 au plus tard, la diffusion en D2MAC et en format 16/9 sera encouragée pour « la diffusion la plus large possible » dans cette norme par tous les Etats-membres.

Enfin la Commission devra, avant le 1^{er} janvier 1995, soumettre au Conseil des propositions pour établir la norme finale TVHD, tenant « compte des résultats de la coopération européenne dans le domaine de la recherche et du développement et des travaux des organismes européens de normalisation concernés... ».

D'ores et déjà, des sociétés de télévision en Europe diffusent épisodiquement des programmes en TVHD pour réception sur écran 16/9 et notamment en France France 2, Canal+, en Scandinavie TV1000 et FilmNet, en Allemagne Eins Plus et 3 Sat, en Italie la Rai, en Norvège NRK et en Grande-Bretagne BBC. En

outre, un satellite TV-Plus, fruit d'une association entre Philips, les PTT néerlandaises et plusieurs diffuseurs a été lancé le 8 février avec comme seul objectif de promouvoir la norme D2MAC. Les jeux olympiques d'hiver, comme ceux d'été, ont au demeurant été l'occasion de réaliser de très nombreux tournages et diffusions expérimentales en TVHD.

Au Japon, les constructeurs qui ont une certaine avance (la NHK, la télévision nationale, a lancé les premiers projets de TVHD, « HiVision », il y a 20 ans) se sont unis pour définir une norme unique. La mise sur orbite d'un satellite permettra, à partir de cet automne, de diffuser 8 heures quotidiennes en TVHD. Par ailleurs, la TVHD fait l'objet de nombreuses manifestations marketing afin de la présenter au public ou de la mettre à la disposition de producteurs. Dès 1990, Kurosawa faisait quelques tournages en TVHD. Sony, l'un des constructeurs japonais les plus en avance, a vendu pour un million de livres sterling de matériel de production HD en Europe en 1991. Huit studios de production sont équipés en matériel à la norme japonaise en Europe (2 à Londres, 2 à Paris, 2 en Allemagne, 1 en Italie, 1 aux Pays-Bas).

futuribles

contradictoires. La montagne a donc accouché d'une souris : prenant acte des fractures entre l'Allemagne, la France et la Hollande d'une part, les autres pays-membres, d'autre part, le projet de directive préparé pour rendre obligatoire la norme « intermédiaire » D2MAC sur tous les programmes de télévision directe par satellites, proposé par la Commission en juin 1991, a été profondément remanié en décembre 1991, sans que l'on puisse encore prévoir son adoption : ramené à un catalogue de vœux quasiment pieux, le projet a entamé un nouveau marathon dont il est probable qu'il ne sortira rien d'essentiellement normatif¹⁶. La recommandation aux Etats-membres de s'orienter progressivement vers des programmes à écran large (16/9) et vers des codages de diffusion D2MAC, simultanés avec la diffusion classique PAL ou SECAM qui sont appelés « simulcast », resterait le seul élément de la directive susceptible d'un agrément communautaire.

Ce jeu européen — strictement limité, en fait, aux émissions diffusées par satellites — est donc confus au regard des nouvelles normes de diffusion, mais clair en ce qui concerne la situation du marché : le PAL est dominant partout, sauf en France, ce qui contraint à maintenir commercialement un double standard (PAL + SECAM) pour tous les téléviseurs vendus dans notre pays, double standard qui basculerait ultérieurement vers un triple standard si le D2MAC obtient quelque crédibilité. Est-ce une situation favorable au maintien du meilleur prix et de l'économie d'envergure dont on affirme cependant qu'elle est l'objectif des pouvoirs publics français en faveur du consommateur national ?

Normes futures TVHD				
	MUSE	HDMAC	PAL +	DMAC
Nombre de lignes	1 125	1 250	625	625
Fréquence de balayage (hz)	60	50	50	50
Largeur de bande (Mhz)	8	12	5	5,75
Format de l'écran (largeur/hauteur)	16/9	16/9	16/9	16/9
Zones d'influence	Japon	Europe	Europe	Europe

16. Voir, par exemple, *EC Newsletter*, Decher, Price & Rhoads, Bruxelles, n° 8, déc. 1991. Le Commissaire Dodelinger annonçait au MIP-TV d'avril 1992 que la Commission dégagerait des sommes significatives (6 milliards de francs) en faveur de la diffusion D2MAC. Ces subsides seront certainement dépensés et encaissés par quelques bénéficiaires. Mais il est peu probable que ces subventions soient de nature à renverser les tendances du marché européen.

Une alliance allemande peu sûre

Compter ses alliés potentiels est une obligation si l'on veut maintenir quelques chances de faire endosser ses propres idées. Le Gouvernement français, illusionné sans doute par une appréhension strictement politique des futures normes de télévision, comptait encore, en décembre 1991, sur le soutien du Gouvernement fédéral allemand pour imposer à la CEE la thèse d'une norme pan-européenne unique et obligatoire, conduisant, par étape, de la télévision actuelle PAL/SECAM 625 lignes à la télévision 1 250 lignes en format 16/9, dite HDMAC. L'alliance politique allemande, qui a effectivement marqué les vingt dernières années de la politique européenne de la France, s'est avérée peu productive dans cette affaire, car les intérêts industriels allemands s'y opposent.

Le succès commercial de la norme PAL et des équipements qui en sont l'instrument, tant pour le récepteur grand public que pour la production et pour la distribution, conduit évidemment certains milieux germaniques — ou germanophiles — à suggérer une autre transition vers la TVHD que celle du D2MAC. Baptisée PAL+, cette norme intérimaire apparaît à beaucoup comme une alternative crédible à la solution prônée par le Gouvernement français. Solidement inspirée, sans doute, par des intérêts industriels, l'idée consiste à élargir le format de l'image PAL sans en modifier le codage, ce qui rendrait les programmes PAL+ lisibles sans décodeur par les téléviseurs PAL ou PAL/SECAM actuels, le temps que se précisent la portée et la crédibilité de nouvelles normes à plus haute définition. Le jour venu, un encodeur permettrait de prolonger la vie des postes prévus pour le PAL+, les rendant compatibles avec les nouvelles émissions en 1 250 lignes qui pourraient être soit en HDMAC, si cette norme se confirme par l'usage, soit dans une autre norme encore inconnue.

Nous avons vu plus haut que les diffuseurs germaniques sont très sensibles à leurs marchés de l'Est, vers la Hongrie ou la Tchécoslovaquie notamment. Il est peu probable que ces marchés voisins de l'Allemagne soient rapidement aussi riches que ceux de la RFA ou de l'Autriche. Mais les diffuseurs allemands comptent sur cet apport complémentaire d'audience qui élargit leur zone de chalandise et soutient une vision pan-germanique de la culture télévisuelle, comme elle soutient, dans une autre acception, les cours de l'écran publicitaire à un niveau plus élevé que celui de la seule audience de RFA. Maintenir, par conséquent, une compatibilité durable entre la norme PAL présente et les futures émissions allemandes, tout en améliorant la finesse du son et de l'image pour les spectateurs les plus riches des Länder de l'Ouest, voilà l'équation que la norme PAL+ paraît en mesure de résoudre pour un coût raisonnable ! Les marchands bataves, les chaînes privées britanniques diffusant par

ASTRA, la Compagnie luxembourgeoise RTL, les programmes alémaniques de Suisse et d'Autriche sont objectivement alliés d'une telle hypothèse qui est en concurrence frontale avec le pari proposé par Thomson et par le Gouvernement français qui suggèrent de maintenir le D2MAC comme norme intermédiaire de diffusion pour les programmes diffusés par satellites en Europe.

Ce n'est pas la première fois que le Gouvernement français se leurre sur la portée économique du soutien politique que peut lui accorder le Gouvernement fédéral. Trop habitué, sans doute, à une vision colbertiste de l'économie¹⁷, le milieu public français dissocie mal le champ de la diplomatie et celui des affaires. L'osmose entre la politique et l'industrie occulte trop, chez nous, le jeu dialectique qui fonctionne si bien en RFA ou en Grande-Bretagne, dès que l'on touche au milieu industriel. Lorsque les avantages économiques d'une alliance ne sont pas évidents pour les affaires allemandes, leur intérêt économique passe avant un accord politique éventuel : citons, en vrac, les accords bananiers, l'échappement catalytique des véhicules à moteur, la protection du cinéma, etc. N'oublions pas, au surplus, que les médias relèvent explicitement de la compétence provinciale en Allemagne, ce qui donne au Gouvernement fédéral le confort d'affirmer son accord de principe avec un autre gouvernement national, bien qu'il n'ait, à titre interne, ni la compétence, ni les moyens, ni souvent le désir de passer aux actes chez lui ! L'accord

de l'Allemagne est donc souvent illusoire en matière économique européenne, et l'on risque bien des déconvenues si l'on s'y fie trop fort pour conduire une politique communautaire.

Transitions envisagées des normes actuelles vers la TVHD			
Normes	Actuelle	Intermédiaire	Future
Japon	NTSC (clair)	Néant	MUSE (codé)
Europe ou bien	PAL/SECAM PAL (clair)	D2MAC (codé) Pal +	HDMAC (codé) HDMAC/numérique
Etats-Unis	NTSC (clair)	EDTV/intermédiaire	Numérique

L'approche européenne : un cercle vicieux ?

Tout semble donc entraîner les vrais acteurs de la télévision européenne, c'est-à-dire ceux qui financent leurs investissements avec leurs propres deniers, à la prudence, voire à l'attentisme et non vers un

17. Vision commentée récemment par l'ouvrage d'Elie Cohen. — *Le Colbertisme « High Tech »*. — Paris : Ed. Hachette Pluriel, 1992.

engagement risqué et coûteux en faveur de la norme intérimaire D2MAC. L'approche européenne par directive étant basée, dans l'immédiat, sur les diffusions par satellite et par câble, le public touché par ces directives reste moins nombreux que celui qui reçoit le signal TV par les réseaux hertziens traditionnels. Cela explique que les constructeurs Thomson et Philips n'entament qu'avec prudence la production de téléviseurs D2MAC au format 16/9, et ne prévoient que quelques dizaines de milliers d'unités pour les prochaines années¹⁸. La même contradiction pèse sur les programmes. Les chaînes diffusées par satellite savent que leur équilibre économique est précaire, rendu plus difficile encore par la lenteur de l'équipement des téléspectateurs en antennes paraboliques. Ces chaînes ne semblent guère pressées d'ajouter à leurs charges habituelles un surcoût de 30 à 40 % pour réaliser des émissions ou diffuser des films au standard amélioré D2MAC en format 16/9. Les opérateurs satellitaires, quant à eux, continueront à diffuser en PAL et en SECAM, tant que le taux d'équipement D2MAC sera insuffisant. Telle la Société Européenne de Satellite qui rappelle que « ni le MAC Paquet, ni le HDMAC ne sont compatibles avec les récepteurs PAL/SECAM disponibles dans 130 millions de foyers européens » et qui souligne sa « préférence pour l'introduction d'une capacité PAL+ aux téléviseurs 16/9, afin d'augmenter la qualité des transmissions en PAL, jusqu'à ce que la TVHD soit devenue une réalité »¹⁹. Faut-il amorcer la pompe malgré ce scepticisme, et avec quels moyens ? ou bien faut-il abandonner une politique publique promouvant la TVHD ? Tel est le dilemme.

L'offre de programmes diffusés par satellite en D2MAC reste très limitée. En Allemagne, seuls des « sous-programmes » des chaînes publiques ARD et ZDF sont diffusés selon la nouvelle norme ; tandis qu'en Grande-Bretagne, seule la BBC, en principe, a choisi le D2MAC, cinq chaînes thématiques ayant abandonné la norme depuis l'échec de BSB. La France, de son côté, se distingue grâce aux satellites TDF 1 et TDF 2 qui diffusent Canal +, France 2, la Sept et Euromusique en D2MAC. Ce « bouquet » de programmes semble mince pour être attractif ; d'autant que France 2 et Canal + sont diffusés par voie hertzienne, c'est-à-dire en SECAM uniquement. Pour certains, le « bouquet » de programmes montés sur les satellites de TDF relève d'une erreur de jugement. Nicolas de Tavernost, Directeur général de M6, remarque, par exemple, que « les nouvelles chaînes n'ont pas été retenues sur les satellites TDF 1

18. Les ventes n'ont pas, semble-t-il, dépassé quelques centaines de téléviseurs pour l'ensemble de ces deux industriels, en 1991, année de lancement de la production industrielle des nouveaux récepteurs.

19. *La correspondance de la presse*, 5 février 1991.

et TDF 2 » ; or, selon lui, « la France se trouve dans une situation historique très favorable, qui est d'avoir environ 40 % de foyers recevant mal deux chaînes — La Cinq et M6 — ; ces 40 % constituant un réservoir de marché pour les nouvelles techniques »²⁰. La cible visée par les satellites de TDF reste très limitée (5 000 antennes paraboliques vendues jusqu'à mi-1991). Les pannes survenues sur ces satellites de télédiffusion directe n'amélioreront pas la situation. Le câble, autre vecteur du D2MAC, connaît un démarrage laborieux en France, touchant à l'heure actuelle 800 000 foyers, chiffre nettement insuffisant pour entraîner la promotion du D2MAC, et d'ailleurs la majorité des programmes reçus sur le câble sont programmés en clair.

La solution envisagée désormais par TF1 serait d'ouvrir une « façade hertzienne » au D2MAC afin de toucher dans l'immédiat — selon les chiffres avancés par la chaîne privée française — près de trois millions de foyers : « le fond du débat réside dans la volonté d'avoir une télévision améliorée grand public. Cela n'est possible qu'en hertzien, puisqu'en termes de parc, le câble ne représentera pas plus de 10 % de foyers à l'horizon 1996. De son côté, la réception directe ne pourra, à notre avis, représenter qu'une très faible part du marché », souligne Cyrille Dupeloux, directeur-adjoint de TF1²¹. Mais cela poserait de nouveaux problèmes à la gestion des fréquences, qui est déjà bien difficile en France : le HDMAC, au même titre que le standard japonais MUSE transmis selon le mode analogique, a besoin de canaux hertziens plus larges que ceux des normes actuelles. Pour garder des canaux semblables aux actuels, la solution serait alors de comprimer les signaux et de réduire plusieurs fois leur volume pour diminuer la largeur de bande nécessaire à la diffusion hertzienne. Une hypothèse ambitieuse sur le plan technique, mais qui aurait l'immense avantage politique de ne pas rebattre les cartes du spectre hertzien lorsque la TVHD deviendra opérationnelle. C'est la ligne politique qui a été choisie il y a deux ans par les Etats-Unis, et qui mérite une brève analyse.

Les espoirs américains du tout numérique

Les industriels américains, que l'on croyait hors course depuis des années, ont, semble-t-il, réussi à mettre au point un prototype de TVHD entièrement numérique. L'annonce en fut faite fin 1990 et eut l'effet d'une bombe. Cela pouvait-il remettre en cause les approches euro-

20. Intervention au Colloque TVHD de l'Université Dauphine, 17 octobre 1990.

21. Voir note 20.

péenne et japonaise ? Développé par la firme californienne General Instrument et par le Massachusetts Institute of Technology, le système Digicipher ouvrirait donc la voie vers la télévision du futur, qui annonce la convergence des moyens numériques et de la télévision grand public ! Dans ce système, les images sont traduites en données numériques, comprimées et multiplexées, ce qui permet de véhiculer davantage de signaux sur un canal hertzien classique, sans dégradation.

Dans les projets de TVHD européens et japonais, le studio est certes numérique, comme nous l'avons indiqué à propos des normes de production, mais à la sortie de celui-ci, le signal doit être converti et transmis sous forme analogique. Ce signal est traité comme un signal numérique au niveau du récepteur TV pour être enfin reconverti analogiquement sur l'écran d'un tube cathodique. Ces conversions, avec leur lot de dégradation de l'image, une norme de transmission numérique les éviterait. L'image serait numérisée, de l'émission à la réception. Les Américains pensent ainsi imposer, à terme, une technologie « *made in USA* » qui, non seulement, offrirait de meilleurs résultats visuels, mais qui les placeraient également sur leur terrain de prédilection, celui des composants, pour lequel plusieurs firmes électroniques sont en piste : Motorola, Texas Instrument, Intel et d'autres encore. Les firmes américaines annoncent des récepteurs de ce type pour 1995 ; ce qui peut paraître prématuré, compte tenu de la technologie utilisée et de la complexité de ces téléviseurs. La *Federal Communication Commission* (FCC), régulateur qui gère le spectre aux Etats-Unis, devra se prononcer en 1993 sur plusieurs systèmes concurrents de TVHD, qu'elle fait tester actuellement en grandeur nature. Quatre candidats présentent des solutions numériques. Parmi eux se trouve le consortium composé de Thomson, de Philips, de la chaîne NBC et des Laboratoires David Sarnoff.

Ainsi, les dirigeants de Thomson prônent depuis Paris une télévision haute définition analogique pour l'Europe, D2MAC puis HDMAC, en même temps qu'ils engagent, depuis leur siège d'Indianapolis, une autre télévision du futur, numérique, plus performante selon les Américains. Ce double pari, contradictoire en apparence, s'explique par le fait que, sans système numérique, il n'y aurait pas de TVHD aux Etats-Unis, la FCC imposant le maintien des canaux actuels pour la transmission hertzienne. Or Thomson ne croit pas en une télévision numérique avant dix ans ; ce délai décennal serait donc laissé à la TVHD type D2MAC pour conquérir le marché européen et acquérir une position solide en Europe. Ensuite, arrive que pourra sur le marché international élargi... Pareille analyse ramène les choix prétendument stratégiques du D2MAC à une mesure moins glorieuse, essentiellement de tactique industrielle. Si cela se confirmait, on devrait en déduire que la politique inspirée au Gouvernement français par Thomson n'est que le reflet d'une tactique de

cet industriel. Cela ramènerait la politique industrielle française à un propos bien différent des grands discours stratégiques qui la justifient au regard de l'intérêt national.

L'une des forces de l'approche choisie par les pouvoirs publics américains, est d'avoir clairement posé la règle du jeu pour l'usage du spectre hertzien : ou bien la TVHD se contentera des canaux attribués à la TV hertzienne actuelle, ou bien elle devra passer par d'autres moyens (câbles ou satellites, par exemple). Cette décision, prise par l'actuel Président de la FCC, Alfred Sikes, dès sa nomination à la tête de cette importante Commission fédérale américaine, est doublement raisonnable : elle évite d'abord de réouvrir les allocations de fréquences télévisuelles, et de bouleverser, à ce propos, les équilibres fragiles établis pour l'affectation du spectre ; elle condamne, de plus, les actuels allocataires à faire de leur mieux pour rester en phase avec la technique du jour et avec la demande solvable des téléspectateurs. Si ces derniers s'emballent pour la TVHD, celui des diffuseurs qui refusera de suivre perdra sans doute son audience et devra céder ses fréquences à l'occasion d'une OPA ou d'une faillite. Les règles d'occupation du spectre sont ainsi maintenues et pérennisées. Cela nous rappelle que l'actuel Président de la FCC sait de quoi il parle, puisqu'il a été longtemps l'animateur d'une chaîne privée de Caroline du Nord avant de rallier l'administration fédérale à Washington. Cela donne à ses positions une certaine crédibilité dans les milieux professionnels.

Les autorités américaines ont pourtant été longtemps hésitantes à propos de la TVHD et leur action plutôt souterraine : de gros contrats d'études militaires ont soutenu les industriels nord-américains pendant une première phase. Les grandes manœuvres industrielles ont suivi, dont l'accord APPLE-IBM est l'une des expressions les plus spectaculaires, bien qu'il concerne un aspect du rapprochement de l'image et des données qui n'est pas proprement télévisuel et dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici : l'intégration de l'imagerie artificielle sur les micro-ordinateurs. Le développement du traitement de l'image couleur sur les micro-ordinateurs est, en effet, une affaire connexe de la TVHD, sans en être tout à fait la réciproque. Les problèmes de transmission, de codage et d'affichage sont, en effet, souvent très différents selon qu'il s'agit de reproduire un mouvement sur l'écran ou d'illustrer les traitements de données, comme le font les logiciels de type WINDOWS. Mais il se trouve certainement des points de convergence entre les logiciels de l'une et l'autre branche, comme il existe aussi des recouvrements de savoir-faire et de composants électroniques entre la TVHD de demain et le micro-ordinateur de demain. Des convergences qui ne doivent cependant pas occulter des divergences sensibles entre les produits et les fonctionnalités de la télévision et de la micro-informatique. Il serait très imprudent

de réduire ce dossier à une vision trop simple pour être vraie : le multimédia informatique et la TV n'ont pas encore convergé, et il n'est plus évident qu'ils le fassent un jour²².

Un avenir incertain et risqué

On peut alors légitimement s'interroger : ne faudrait-il pas s'attacher à numériser le HDMAC, ce qui demandera du temps et à développer une norme SECAM améliorée en attendant le tout numérique ? Est-il utile de consacrer des sommes considérables de fonds publics au D2MAC (20 milliards de francs pour les seuls constructeurs Thomson et Philips) sachant que ces normes pourront être supplantées à l'aube du XXI^e siècle par les normes numériques qui se préparent aux Etats-Unis ? Ou bien, faut-il croire que les sommes déjà investies nous interdisent de revenir en arrière ? La compatibilité de la norme D2MAC avec les parcs de téléviseurs installés en Europe (aux besoins près de décodeurs déjà évoqués à propos de BSB) offre incontestablement la possibilité d'occuper le terrain, mais les incertitudes sont encore nombreuses, notamment en ce qui concerne la capacité des firmes nippones ou coréennes à produire, comme elles l'ont déjà fait pour le PAL et le SECAM, des équipements aux normes européennes pour un prix et dans des conditions qui laissent vraiment sur le bord de la route les industriels européens qui ont lancé le mouvement : les tubes de prototypes de Thomson ne sont-ils pas signés Toshiba ? Pour Charles Paquet, directeur du département Broadcast chez Sony France, « l'imposition d'une norme sur un marché ne peut vraisemblablement pas constituer un barrage à l'importation de produits étrangers. Sony a ainsi présenté, en septembre 1990 au Palais des Congrès, un téléviseur D2MAC Paquet. Je ne pense pas que les programmes européens puissent se faire sans l'industrie japonaise, notamment en matière de composants. Sur 1 000 téléviseurs haute définition prévus par VISION 1250, un certain nombre comporteront des tubes japonais »²³.

Les Japonais ont un atout non négligeable : ils dominent déjà le marché des équipements professionnels dont dépend toute la production mondiale, Europe comprise. Sony contrôle 60 % du marché des matériels professionnels : caméras, magnétoscopes, etc. Le défi lancé par le Gouvernement français, sur la demande expresse de deux industriels euro-

22. Voir entretien avec Jean-Louis Gassée dans le Bulletin interne de la Compagnie Bancaire, *Journal de l'Atelier*, novembre-décembre 1991. Voir également Gilder G. — « Forget HDTV : it is already outmoded ! ». — *NY Times*, 28 mai 1989.

23. Intervention au Colloque TVHD de l'Université Dauphine, 17 octobre 1990.

péens, paraît, par conséquent, loin d'aboutir. Une politique industrielle publique est d'autant plus difficile à mettre en œuvre que les techniques évoluent plus vite que les normes. Premiers concernés par la norme D2MAC et par la TVHD, les opérateurs des satellites de télévision directe et les fabricants d'équipements grand public : ils misent sur un engagement des sociétés de programmes et des producteurs. Or ces diffuseurs rechignent à investir dans des programmes *ad hoc* tant que la TVHD n'est pas opérationnelle ; tandis que les producteurs de programmes, faute de matériels de réception disponibles à prix abordable, se cantonnent dans des productions à caractère démonstratif, ce qui fut le cas pendant les jeux olympiques d'Albertville et de Barcelone, en février et juillet 1992. Si les chaînes françaises acceptent de tâter le D2MAC en format 16/9, leur mobilisation reste timide. Depuis avril 1991, la régie finale de France 2, fabriquée par Thomson, permet la diffusion en 16/9, et la régie satellite peut traiter les images des caméras 16/9, ainsi que des programmes enregistrés en composantes numériques ou analogiques. Dans un proche avenir, la chaîne française envisage également le transfert de films en format élargi. Toutefois, l'engagement de France 2, sous couvert de sa mission de service public, répond avant tout au souci de donner l'exemple, comme le lui demande le Gouvernement pour amorcer une transition vers la haute définition en France. Comme l'atteste la convention passée entre l'Etat et la chaîne publique, prévoyant une subvention de 20 à 30 millions par an, destinée à des diffusions de programmes en D2MAC.

De son côté, Canal + emboîte le pas, mais avec bien des réserves. Canal + consacrerait l'une des six multidiffusions mensuelles de films au format 16/9, les cinq autres restant en 4/3. La chaîne cryptée possède, en outre, une cinquantaine d'heures de programmes en 16/9, et affiche sa volonté de réserver ce format au cinéma et au sport, c'est-à-dire à ses deux produits d'appel. Néanmoins, les tournages 16/9 resteront très marginaux, dans la mesure où les surcoûts de production demeurent élevés, comme nous l'avons noté plus haut. Enfin, la Sept, qui a joué un rôle pionnier en matière d'équipements de production numériques, n'exploite que partiellement les capacités du D2MAC. La chaîne culturelle diffuse un nombre restreint de programmes (principalement des extraits de films) en 16/9 et en télétexte, offrant la possibilité de choisir entre le doublage français et allemand²⁴. La principale interrogation

24. La défaillance de La Cinq, depuis le 13 avril 1992, ouvre au Gouvernement français une nouvelle hypothèse pour, d'une part multiplier le champ d'occupation des chaînes publiques, et pour passer aux actes sur le plan de la diffusion terrestre D2MAC d'autre part : l'affectation du réseau de la 5^e chaîne à la Sept répondait à ce double souci, dont le ministre de la Culture s'est fait le propagandiste. C'est un choix risqué en termes

reste de savoir s'il est possible et crédible de faire mûrir un vrai marché d'audience pour le D2MAC en France, tant que les consommateurs s'avèrent réticents à investir dans de nouveaux téléviseurs, coûteux, dont la durée de vie est problématique.

Conclusion (provisoire) : l'expectative généralisée

Les industriels comme Thomson, prosélytes du D2MAC, et les sociétés de programmes sont donc sur des itinéraires encore très différents. Après la présentation euphorique de la Conférence internationale de Dubrovnik en 1986, qui a stoppé la tentative japonaise d'imposer une norme « *made in Japan* » pour la TVHD mondiale, l'élan « consensuel » des Européens apparaît aujourd'hui singulièrement creux : il a, certes, stoppé l'élan japonais, mais a-t-il construit quelque chose à la place ? Le volontarisme politique, en faveur d'une norme unique européenne, suscitée par les adeptes français d'une politique industrielle active dans ce domaine, soutenu par quelques complices objectifs dans certains services de la Commission, n'a convaincu ni la majorité des membres du Conseil européen, ni la majorité des milieux professionnels de l'audiovisuel.

L'attentisme reste ainsi de rigueur en Europe où la situation apparaît plus conflictuelle qu'auparavant. Les désaccords se multiplient, alimentés par une presse qui ne se prive pas d'en faire l'écho. Les incertitudes menacent. L'une de ces menaces est la position ambiguë de l'Allemagne. Au lieu de se consacrer exclusivement à la cause du D2MAC, les ingénieurs de la Bundespost développent dans leurs laboratoires une norme purement allemande : le PAL+, qui leur conserverait le marché est-allemand. Le contentieux est alors traité sur le plan diplomatique, par l'intermédiaire des ministres compétents, allemand et français. La négociation paraît aboutir à l'automne 1990 : l'Allemagne adhérerait au programme européen, les industriels s'engagent à présenter leurs appareils 16/9 lors du salon de l'audiovisuel de Berlin à la fin de l'été 1991, ce qui se produit effectivement. Les diffuseurs promettent alors de créer, d'ici à 1992, un millier d'heures de programmes en D2MAC. Cependant, les divergences intereuropéennes ne sont pas aplanies : les chaînes privées demeurent réticentes à s'investir dans le D2MAC. Les échecs successifs des satellites de diffusion directe de TDF et de TVSAT n'incitent pas à la confiance. Le choix d'une norme D2MAC est contesté, face au succès du satellite luxembourgeois Astra émettant en PAL, doté d'une puissance

budgétaires, qui entretient la politisation du débat : l'opposition a fait savoir qu'elle n'a pas l'intention de maintenir l'allocation de ces fréquences au service public si elle revient au pouvoir en 1993.

inférieure à celle des satellites TDF, mais qui diffuse 16 programmes simultanés, compatibles au parc installé des téléviseurs européens, et que les téléspectateurs paraissent suivre avec intérêt...

Du côté britannique, la stratégie vacille : BSB, premier opérateur en Europe à émettre commercialement en D2MAC, confronté à des difficultés financières, a fusionné avec son concurrent Sky TV qui diffuse par l'intermédiaire d'Astra qui sort vainqueur de l'opération : *BSkyB*, issu de cette fusion, renforce la position du satellite luxembourgeois, arbitre dans la guerre des normes qui se joue à Bruxelles. C'est l'indécision, voire la confusion, qui prévalent dans les coulisses du Palais Berlaymont. Les promoteurs de D2MAC, principalement Thomson et Philips, comptent alors sur la voie réglementaire pour imposer le D2MAC comme norme européenne de diffusion par satellite, tandis qu'ils travaillent en Amérique à préparer une norme numérique incompatible avec le D2MAC. Autrement dit, l'Europe étant passablement divisée, la norme semble désormais reposer entre les mains de la Commission de Bruxelles, elle-même divisée à cause, notamment, d'Astra.

Pour l'heure, l'arbitrage se joue entre, d'un côté, les industriels Thomson et Philips, soutenus par le Gouvernement français et par les représentants des chaînes publiques de l'UER (Union européenne des radios du service public), avocats officiels du D2MAC ; de l'autre, les adhérents de l'Association des Télévisions Commerciales (ACT) et les dirigeants de la société luxembourgeoise SES qui exploite Astra, fervents défenseurs du PAL ou du PAL+, soutenus en coulisse par des intérêts allemands. Ce débat oppose donc, dans un certain désordre, des forces commerciales — les opérateurs privés — et des forces politiques, appuyées sur les industriels et soutenues par les opérateurs publics. Il témoigne, en définitive, de la difficulté à concilier l'approche traditionnellement régaliennne du Gouvernement français avec l'empirisme des intérêts commerciaux.

L'accord de principe, passé en avril 1991, pour une diffusion simultanée des normes PAL et SECAM et du nouveau standard D2MAC — ou *simulcast* — nécessite des efforts financiers chez les diffuseurs. Selon un rapport de la Commission européenne, le passage direct (sans « *simulcast* ») des anciennes normes au D2MAC, coûterait entre 800 et 1 800 millions d'écus pour l'Europe communautaire dans son ensemble. Quand bien même cette transition serait progressive, elle n'en sera pas moins coûteuse. La Commission de Bruxelles fournira-t-elle une aide financière pour rallier les opérateurs privés de satellite à la cause du D2MAC ? Le Commissaire italien Pandolfi avait envisagé une subvention de 500 millions d'écus pour la diffusion parallèle en D2MAC et en PAL/SECAM, pendant cinq années de transition. Mais cela était antérieur à la reprise du schéma décidé l'hiver dernier à Bruxelles, faute d'accord du

Conseil européen : les ministres des Douze ne sont pas en mesure de promettre un financement de cette nature, qui paraît antinomique avec le contexte international et avec les contraintes très sévères des budgets de la Commission, qui sont soumis à des pressions extrêmement fortes à la suite des accords de Maastricht.

L'avenir du HDMAC européen n'est pas garanti, tandis que les développements américains en numérique pur sont encore dans les limbes. Le pari d'une norme européenne de TVHD est donc très risqué : tandis que les industriels nippons sont entrés dans un cercle vertueux, qui leur permet de réinvestir les marges commerciales résultant de leurs ventes en Europe dans des produits nouveaux, les industriels français sont toujours à la quête de subventions publiques, en Europe et en Amérique ; ils investissent sur des produits et sur des normes différentes et fluctuantes.

L'Etat Français et, dans une moindre mesure, la Commission européenne, tentent d'orchestrer ce concert industriel, sans chef d'orchestre mais avec des musiciens qui jouent des partitions différentes les uns des autres. Le propos des uns et des autres est essentiellement politique, résumé dans cette formule du ministre français des Affaires européennes : « pour garder notre rang industriel, nous devons rester influents... (car) le marché ne peut pas dégager une stratégie à long terme »²⁵.

Cette histoire se poursuit donc, sans que soit répondu à la question pourtant centrale : quel effet les milliards d'argent public investis dans la TVHD aura-t-il sur l'avenir ? Rassemblé en rangs serrés derrière son industriel fétiche et nationalisé, l'appareil d'Etat français subventionne la fabrication en petite série « d'étranges lucarnes » qui ne trouvent guère preneur à 35 000 F pièce sur les rayons de nos grands magasins. La télévision est pourtant un produit de consommation, l'un des grands phénomènes de marché de ce demi-siècle, vécu sur une échelle mondiale, alimenté par des capitaux privés qui assument leurs risques sur un marché complètement mondial. Y a-t-il vraiment, dans ce contexte, place pour une politique industrielle, version moderne des arsenaux de Colbert ? On nous permettra d'en douter, pour l'instant²⁶. Avec la prudence qui convient, le proverbe italien devrait inspirer nos gouvernements : « *Festina lente...* ».

25. in *Les Cahiers de l'informatique française*, n° 16, avril 1991.

26. La doctrine économique américaine se saisit aussi du problème, et contribue à entretenir le doute : voir, par exemple, le texte de travail préparé pour une réunion de l'association ASIE par un chercheur américain cf : Beltz, C. — « Is HDTV a strategic industry for the US ? ». — ASIE, Paris, mai 1990. On pourra également lire avec intérêt l'étude du centre de recherches sur la communication du professeur N. Garnham, du Polytechnic de Londres. — « High & digital ? Convergence & collision in HDTV ». — PCL-CCIS working paper, n° 8, Londres, novembre 1991.

Les agricultures européennes et mondiales à l'horizon 2000

19 novembre 1992
Paris

Journée d'étude
d'Alerte aux Réalités Internationales

De profonds bouleversements sont en train de marquer l'agriculture européenne et les secteurs d'activité qui lui sont liés ! Enumérons : nouvelle politique agricole commune (PAC), entrée en application prochaine du grand marché et de l'espace économique européen, ultimes péripéties dans les négociations commerciales internationales, au GATT à Genève. Pendant ce temps, c'est la grande mobilisation autour de la ratification des accords de Maastricht et les incertitudes dans bien des pays autour de la Communauté européenne.

Les conséquences de ces changements ne concernent pas que « le monde » agricole, mais les industries et services qui lui sont proches et la société tout entière. Les pays partenaires de l'Europe, à l'Est et au Sud, également.

Pour saisir la portée de ces changements, leurs implications au sein et à l'alentour de l'Europe, Alerte aux Réalités Internationales organise **une journée d'étude le jeudi 19 novembre 1992 de 15 h à 21 h, à Paris, 8, avenue George-V au siège de l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture (APCA).**

Avec la participation de M^{me} Marion GUILLOU-CHARPIN, MM. Edgard PISANI, Philippe MANGIN, Jacques CHÉRÈQUE, Jean-Luc DEMARTY (Conseiller du Président J. DELORS), Jean WHAL, Jean PINCHON, Alain REVEL, Jacques BOURDILLON, Philippe CHALMIN, Bertrand HERVIEU, René GROUSSARD.

Renseignements, inscriptions : Alerte aux Réalités Internationales
24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : (33 1) 45 23 23 63 ou (33 1) 42 46 65 36
Frais d'inscription : 200 F (cette somme comprend la remise d'une documentation
et une collation chaude de 21 h à 22 h).

Table ronde Futuribles International

Mardi 20 octobre 1992

« La prospective du territoire : tendances, défis et politiques d'aménagement » avec M. Jean-Louis Guigou, Directeur de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR).

Renseignements : Laurence Faupin - Futuribles International -
55, rue de Varenne - 75341 Paris Cedex 07.
Tél. (33 1) 42 22 63 10. Fax (33 1) 42 22 65 54.

Actualités prospectives

Idées et faits porteurs d'avenir

La fuite des cerveaux vers les pays riches

Les pays en développement perdent chaque année des milliers de spécialistes, ingénieurs, médecins, scientifiques, techniciens. Frustrés par le faible niveau des salaires et par les possibilités limitées qui s'offrent à eux dans leurs pays d'origine, ils émigrent vers les pays riches où leurs compétences peuvent être mieux utilisées et mieux rémunérées.

Il s'agit partiellement d'un problème de surproduction. Les systèmes d'enseignement des pays en développement sont souvent organisés en fonction de besoins qui correspondent à ceux des pays industrialisés et forment ainsi un nombre excessif de diplômés de haut niveau. La Somalie forme environ cinq fois plus de diplômés universitaires qu'elle ne peut en employer. En Côte d'Ivoire, le taux de chômage des diplômés atteint 50 %. Les pays industrialisés tirent profit des aptitudes des immigrés. De 1960 à 1990, les Etats-Unis et le Canada ont accueilli plus d'un million de cadres et de techniciens venus des pays en développement. L'enseignement aux Etats-Unis repose largement sur eux : dans les écoles d'ingénieurs, en 1985, on estime que la moitié des maîtres assistants de moins de 35 ans étaient étrangers. Le Japon et l'Australie s'efforcent également d'attirer des émigrants hautement spécialisés. Cette perte de main-d'œuvre spécialisée constitue une grave hémorragie de capi-

taux. Le service des recherches du Congrès des Etats-Unis estimait qu'en 1971-1972, les pays en développement perdaient 20 000 dollars d'investissement par émigrant spécialisé, soit 646 millions de dollars au total. Cette perte est compensée en partie, mais en partie seulement, par les envois de fonds des travailleurs.

Il peut se faire que certains pays aient plus d'habitants instruits qu'ils ne peuvent en employer, mais d'autres perdent des spécialistes dont ils ont désespérément besoin. Au Ghana, 60 % des médecins formés dans les années 80 pratiquent actuellement à l'étranger, d'où des pénuries critiques dans les services de santé. On estime que l'Afrique dans son ensemble a perdu 60 000 cadres intermédiaires et supérieurs de 1985 à 1990.

Source : PNUD. — « Rapport Mondial sur le développement humain, 1992 ».

Court terme/long terme : un volcan philippin contre l'effet de serre

« Nous allons assister à un renversement temporaire de la tendance au réchauffement de la planète », a déclaré James Hansen, le directeur de l'Institut Goddard pour les études spatiales, « les deux prochaines années vont être plus froides, mais cela ne va pas changer les prévisions de réchauffement à long terme ». Raison de ce changement : le Pinatubo. Les

éléments chimiques sulfurés projetés lors de l'éruption de ce volcan philippin l'an dernier, vont provoquer un renvoi vers l'atmosphère de 2 % de la chaleur du soleil au cours des deux prochaines années. « Ce phénomène va provoquer un refroidissement d'un demi-degré », selon le responsable de l'institut Goddard, qui dépend de la NASA.

Source : La dépêche de l'environnement, n° 20, 21 mai 1992.

Déréglementation des marchés publics

La création d'un véritable marché unique au sein de l'espace communautaire européen, devant se traduire par une totale liberté de circulation des biens et des services comme des personnes et des capitaux, soulève encore d'innombrables problèmes. L'un peut être des plus aigus concerne la fin des monopoles publics et la déréglementation des marchés qui, aujourd'hui, sont exclusivement réservés à des firmes nationales, tel est le cas, par exemple en France, de la distribution d'électricité, des télécommunications, des chemins de fer... bref, de nombreux secteurs constituant d'immenses marchés, pour une large part « abrités » de toute concurrence aux plans national et, a fortiori, international.

La bataille engagée par la Commission européenne à l'encontre de tels monopoles publics — et la position non sans ambiguïté des Etats-membres — est donc loin d'être achevée.

A titre d'exemple, une directive proposée par la Commission de Bruxelles prévoit d'ouvrir le marché de l'électricité à la concurrence en abolissant les monopoles de la production et de la distribution. Son adoption n'est pas acquise puisqu'elle dépend du Conseil des Minis-

tres ainsi que du Parlement européen qui devrait se prononcer ces prochains mois. Mais il y a fort à parier que la question ne sera pas tranchée si rapidement.

Pour l'instant, seuls le Portugal, la Grande-Bretagne et l'Irlande se sont ouvertement déclarés favorables à une telle dérégulation. Les autres — Etats-membres et/ou entreprises concernées — se montrent pour le moins réservés, sinon farouchement opposés.

Le débat, loin de revêtir un caractère strictement réglementaire, est tout à fait intéressant puisqu'il donne lieu à un échange sur les avantages et inconvénients de toutes sortes qui sont inhérents, selon les parties (et donc à charge de preuve), à de tels monopoles publics.

Ainsi, une entreprise comme Electricité de France (EDF), se trouvant directement visée par la directive de la Commission, fait-elle valoir par exemple que la libéralisation du marché de l'électricité entraînerait une baisse des prix, et donc une hausse de la consommation, qui rendrait plus difficile encore la mise en œuvre de politiques d'économies d'énergie... En outre, fait remarquer le responsable de la mission Europe d'EDF, la prolifération de petites centrales thermiques privées poserait de graves problèmes à l'environnement... Bref, souligne-t-il, « il est dangereux d'établir la concurrence dans un secteur aussi sensible que l'énergie ».

Le problème est que sans doute, en étendant un tel raisonnement, le Marché Unique devrait se limiter aux seuls secteurs « non sensibles » : quels sont-ils : la monnaie ? La main-d'œuvre ? La recherche-développement ? L'agro-alimentaire ? La chimie-pharmacie ? Les banques ?

Si l'on voulait bien engager un réel débat sur les coûts et bénéfices de l'Acte Unique, prenant vraiment en compte l'ensemble des aspects, on disposerait assurément d'une base plus convaincante que la célèbre étude strictement macro-économique de Cecchini.

La lente agonie des salles de cinéma en France

Dans les années 1960, le cinéma drainait chaque année environ 300 millions d'entrées. Le passage tout juste sous la ligne des 200 millions au début des années 1970 semblait marquer un palier durable. En 1982 (202 millions d'entrées), on crut même déceler l'amorce d'une reprise... La chute, lente mais inexorable, suivit son cours. En 1991, on ne compte plus que 117 millions d'entrées, dont 23 % dans la capitale. Cette fréquentation orientée à la baisse (- 34 % de 1980 à 1991) est à comparer à l'augmentation très vive de l'audience télévisuelle (+ 92 % de temps d'écoute par individu, au cours de la même période). Le développement de la gamme des produits vidéo ne fut pas étranger à ce phénomène de ciseaux, que l'essor de la TVHD sur grand écran devrait, à l'avenir, encore accentuer.

Telle la coupe de cheveux chère au regretté J. Fourastié, le prix d'une place de cinéma, insensible aux effets du progrès technique, reste immuablement fixé à une heure de salaire moyen.

B.L.

Source : CNC.

L'éducation africaine en recul

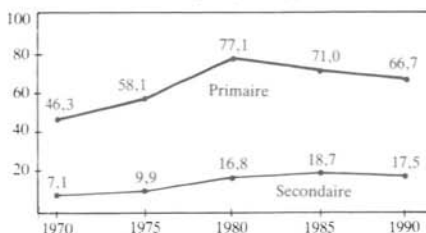
La baisse des dépenses publiques d'éducation en Afrique subsaharienne, au

cours de la décennie passée, a fait reculer les progrès réalisés antérieurement et menace les efforts visant à accroître sensiblement les taux de scolarisation et à réduire l'analphabétisme durant les années 90, déclare l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

« L'écart entre l'Afrique subsaharienne et les autres régions s'est nettement resserré durant les années 70 », note le *Rapport sur l'éducation dans le monde 1991* de l'UNESCO, « reflétant l'effort considérable des pays les plus pauvres en faveur de l'éducation, mais les avances des années 70 ont été en partie érodées durant les années 80. La moitié seulement des enfants de 6 à 11 ans en Afrique subsaharienne reçoivent actuellement un enseignement scolaire ».

Les dépenses publiques totales d'éducation en Afrique subsaharienne ont reculé, en termes réels, de 11 à 7 milliards de dollars entre 1980 et 1988, précise l'UNESCO. Ce mouvement s'est traduit, pour un échantillon de 26 pays de la région, par un fléchissement des dépenses par élève de 133 à 89 dollars. Durant la même période, les dépenses moyennes par élève dans les pays indus-

Taux de scolarisation en Afrique subsaharienne (% du groupe d'âge)



Source : UNESCO, *Rapport sur l'éducation dans le monde 1991*.

trialisés sont montées de 1 862 à 2 888 dollars et toutes les autres régions en développement ont affiché des augmentations du total de leurs dépenses d'éducation.

« L'impact de la réduction des dépenses en Afrique subsaharienne a été particulièrement ressenti au niveau des taux de scolarisation du primaire (voir graphique), tombés de 77,1 % en 1980 à environ 66,7 % en 1990.

Des cas réussis

Quelques pays ont, néanmoins, réussi à réaliser ou à préserver des taux de scolarisation exceptionnellement forts dans le primaire : le Botswana, le Cameroun, le Cap-Vert, le Lesotho, Maurice, le Swaziland, le Togo et le Zimbabwe. La plupart de ces pays ont également enregistré des taux de croissance économique relativement élevés pendant la décennie, ce qui souligne le rapport entre performance économique globale et réussites en matière d'éducation. L'UNESCO signale donc l'importance des « conditions économiques, qui déterminent la possibilité d'allocations budgétaires importantes en faveur de campagnes nationales d'alphabétisation ou d'expansion de l'enseignement primaire. »

Bien que le taux de scolarisation secondaire en Afrique subsaharienne ait continué sa montée durant la première moitié de la décennie, avançant de 16,8 à 18,7 %, il s'est ensuite replié à 17,5 % en 1990.

L'Afrique du Nord s'en est mieux sortie que le reste du continent. Le Rapport de l'UNESCO n'offre pas de ventilation pour l'Afrique du Nord proprement dite, mais les moyennes non pondérées, calculées à partir de données pour chaque pays individuel, révèlent que le taux, déjà élevé, de scolarisation dans le pri-

maire a encore augmenté, passant de 89,7 %, en 1980, à 91,5 % en 1988, et cela malgré le glissement sensible, de 83 à 67 %, accusé au Maroc. Les taux de scolarisation dans le secondaire ont vivement monté — de 35 à 52,5 % — durant la période, le Maroc enregistrant une progression plus modeste.

Malgré la baisse ou la stagnation des taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire, les taux de scolarisation dans le supérieur ont continué d'augmenter en Afrique subsaharienne et ont presque quadruplé entre 1970 et 1990. La base de départ initiale était, il est vrai, extrêmement faible et à 1,9 % en 1990 — représentant quelque 800 000 étudiants — le taux de scolarisation dans le supérieur restait de loin le plus bas dans le monde, loin derrière les 6,1 % de l'Asie de l'Est. Le taux de l'Afrique du Nord s'établissait en moyenne à 10,5 % en 1988, l'Egypte affichant, en particulier, un taux relativement élevé de 18,8 %.

Le rapport de l'UNESCO met en relief un domaine de progrès particulier : les efforts accomplis pour assurer l'insertion des filles, qui constituent la majorité des jeunes non scolarisés. L'écart entre les taux de scolarisation masculin et féminin dans le primaire s'est nettement rétréci depuis 1970 en Afrique subsaharienne et

L'éducation en Afrique subsaharienne

- La moitié seulement des enfants de 6 à 11 ans fréquentent l'école.
- Dépenses publiques par élève : 89 dollars en 1988 contre 2 888 dollars dans les pays industrialisés.
- Chute de 33 % du salaire moyen des enseignants durant les années 80.
- Analphabètes adultes : de 139 millions en 1990 à 147 millions en l'an 2000.

Indicateurs de l'éducation									
	Taux de scolarisation bruts, 1990 ¹			Rapport de dépendance ² (%) 1990	Rapport élèves/enseignants 1988	Dépenses publiques d'éducation, 1988		Analphabétisme (1990)	
	Pri-maire	Secon-daire	Ter-tiaire			Total ³	\$ par élève ⁴	Taux (%)	Nombre (mn)
Afrique subsaharienne	66,7	17,5	1,9	48,6	34	7,1	89	52,7	138,8
Etats arabes ⁵	83,4	52,7	12,6	44,9	22	27,7	313	48,7	61,1
Amérique lat./Caraïbes	109,3	57,6	18,7	34,7	21	38,9	293	15,3	43,9
Asie de l'Est	119,9	53,3	6,1	25,6	21	24,4	73	23,8	278,8
Asie du Sud	88,4	38,4	8,9	37,1	34	24,0	110	53,9	398,1
Pays en développement	98,1	44,1	8,3	33,0	25	125,8	129	34,9	916,6
Pays industrialisés	101,6	93,6	36,8	19,7	16	897,9	2 888	3,3	31,5

1. Estimations ; les rapports peuvent dépasser les 100 % du fait de l'inscription d'étudiants plus âgés.
2. Entre la population âgée de 6 à 14 ans et celle âgée de 15 à 64 ans.
3. Milliards de dollars.
4. Moyennes basées sur des échantillons de pays.
5. Comprend un certain chevauchement avec l'Afrique subsaharienne.
Source : UNESCO. — Rapport sur l'éducation dans le monde 1991.

dans les Etats arabes, bien que la tendance soit naturellement moins nette pour l'instant dans le secondaire et le supérieur.

La contraction des dépenses d'éducation s'est traduite directement par une érosion de la qualité de l'enseignement dans la majeure partie de l'Afrique. Les sévères pénuries de manuels et autres matériels scolaires se sont encore aggravées lorsque les fonds disponibles pour leur achat se sont taris. L'ensemble de l'infrastructure des services de soutien s'est détériorée dans de nombreux pays africains : inspection et contrôle scolaires, formation d'enseignants en cours d'emploi, élaboration de programmes, services sanitaires scolaires et entretien du mobilier, du matériel et des installations scolaires. Cette situation a contri-

bué à l'accroissement du nombre d'élèves fréquentant les établissements d'enseignement privés qui toutefois opèrent surtout aux niveaux du préscolaire et du secondaire.

La croissance démographique

Les taux de croissance démographique élevés ont alourdi les charges imposées aux systèmes scolaires déjà essoufflés de l'Afrique. Près de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne a moins de 15 ans et le rapport de dépendance (entre la population âgée de 6 à 14 ans et celle âgée de 15 à 64 ans) est le plus élevé du monde. Par conséquent, remarque le Rapport de l'UNESCO, « le besoin d'enseignants, par rapport à la population d'âge actif, est le plus vif dans les régions du monde qui sont le moins à

même de les former et de les rémunérer ».

Le nombre moyen d'élèves par enseignant en Afrique subsaharienne a légèrement diminué — de 37 à 34 — entre 1970 et 1988 mais il demeure l'un des plus élevés du monde, égalé seulement en Asie du Sud. Dans certains pays africains — le Burundi, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, le Malawi et le Mozambique —, le rapport élève-enseignant dépasse 60 dans le primaire. Subissant déjà le contrecoup des difficultés économiques globales, les enseignants africains ont dû faire face à la chute exceptionnelle de leurs revenus. La rémunération moyenne des enseignants en Afrique subsaharienne s'est effondrée d'au moins un tiers en termes réels entre 1980 et 1988. La seule autre région à accuser une chute est l'Amérique latine, où les rémunérations des enseignants ont baissé de 11 %. Toute nouvelle chute des rémunérations des enseignants africains, souligne l'UNESCO, serait « antiproductive au point de déstabiliser gravement l'éducation dans la région ».

Les problèmes croissants du système formel d'enseignement auront inévitablement un impact sur les efforts visant à réduire l'analphabétisme des adultes, étant donné le nombre de jeunes qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui se sont trouvés contraints de décrocher très tôt.

Les projections de l'UNESCO font état d'une baisse du taux d'analphabétisme en Afrique subsaharienne de 52,7 % en 1990 à 40,3 % à la fin de la décennie. Le recul projeté pour l'ensemble de l'Afrique est de 50,1 à 38,4 %.

Néanmoins, du fait que l'expansion des possibilités d'accès à l'enseignement n'a pas réussi à suivre le rythme de crois-

sance démographique rapide, le nombre d'adultes analphabètes en Afrique subsaharienne continuera d'augmenter, passant de 138,8 millions en 1990 à environ 146,8 millions d'ici à l'an 2000.

L'UNESCO note le consensus international croissant sur le rôle crucial de l'éducation tant pour améliorer la qualité de vie des populations que pour promouvoir, de façon plus générale, le développement national. Si le rapport est centré sur l'éducation et n'aborde pas les incidences générales en matière de politique économique, toujours est-il que la relation évidente entre les niveaux de financement et les progrès de l'éducation montre bien qu'il importe de conférer une priorité plus élevée à celle-ci dans le cadre d'une stratégie renforcée de développement humain.

Le rapport souligne également l'apport de l'éducation en ce qui concerne l'efficacité et le rendement sur le plan économique. L'éducation renforcerait donc les capacités qui permettraient aux pays en développement de « devenir ou redevenir compétitifs dans le domaine de la technologie de pointe, » domaine absolument nécessaire au renforcement de leur position au sein de l'économie mondiale.

Toutefois, ce ne sera pas facile de ressusciter le secteur de l'éducation, compte tenu des obstacles financiers globaux auxquels se heurtent les pays en développement.

Pour l'Afrique, en particulier, des dilemmes douloureux se posent. L'UNESCO fait valoir que la structure des dépenses d'éducation de l'Afrique subsaharienne est la moins équitable du monde. Les dépenses par élève dans le primaire sont très inférieures à celles accordées aux niveaux secondaire et supérieur. Il n'en sera pas moins difficile de changer les

priorités des budgets d'enseignement actuels, puisque les inscriptions universitaires restent si basses en Afrique.

Source : UNESCO. — « Rapport sur l'éducation dans le monde 1991 » et *Afrique Relance*, avril 1992.

Heure d'été : la controverse continue

Dans la section « Actualités Prospectives » du numéro d'avril 1992 de *Futuribles*, la revue s'est référée à l'heure d'été, en indiquant que l'opinion serait (d'après vous) favorable à ce système.

Or ces propos sont inexacts :

— D'abord, parce qu'en France, il y a une majorité de personnes qui y est opposée. En effet, à la majorité relative (47,9 %) du sondage Eurobaromètre de 1988 a succédé une majorité absolue (57,9 %) en 1990, toujours d'après Eurobaromètre, et aussi d'après d'autres sondages, l'un du journal *Le Parisien*, et celui du Ministère de l'Industrie, selon lequel 59 % des Français souhaiteraient une heure sans changement « hiver-été ».

Il faut signaler au demeurant que les résultats de ce sondage ont été interprétés de manière trompeuse, puisque les partisans de l'heure GMT+2 toute l'année ont été regroupés avec les partisans du changement d'heure, en tant qu'« adeptes de l'heure d'été alors qu'il aurait été logique de les placer avec ceux qui souhaiteraient GMT+1 toute l'année (21 %, ce qui donne 59 % en les ajoutant aux 38 % des premiers), puisque ces deux groupes préfèrent une heure stable, contrairement aux défenseurs du changement d'heure.

— Ensuite parce qu'il existe en Europe deux types de systèmes « heure d'été », auxquels correspondent deux groupes d'opinion bien différents :

- La « simple heure d'été » (une heure d'avance sur l'heure du méridien) existe dans 7 pays de la CEE dans lesquels, effectivement, une majorité importante de l'opinion publique est favorable à ce système (en moyenne 20,3 % d'opposants).

- La « double heure d'été » (deux heures d'avance par rapport à l'heure du méridien), qui est celle de la France, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas et le Luxembourg, avec respectivement 57,9 %, 44,5 %, 37,1 %, 11,7 % et 26,8 % d'opposants.

On peut dire ainsi que la « simple heure d'été » entraîne beaucoup moins de mécontentement que la « double heure d'été ».

Si la France adoptait un système de « simple heure d'été », comme l'a proposé le Sénat, ce régime rencontrerait certainement moins d'oppositions que l'actuel. Cette solution de type « interne » serait envisageable dans le cas d'échec des prochaines négociations européennes sur l'abandon du changement d'heure.

Eléonore Gabarain ¹

Le zéro papier : la grande illusion

En dépit des espoirs fondés dans l'électronique comme moyen de réduire la consommation de papier dans les bureaux, la quantité de feuilles jetées ne cesse de croître.

En 1988, le papier représentait aux USA 40 % des déchets ménagers (soit 72 millions de tonnes). Un chiffre qui devrait atteindre 48 % d'ici à 2010. Sur l'ensemble des déchets produits aux Etats-Unis,

1. Groupe d'action pour une heure stable en Europe

la part du papier est passée de 1,7 % en 1960 à 4,1 % en 1988 pour arriver, selon les estimations, à 6,4 % en 2010.

Après les cartons et les journaux, le papier utilisé dans les bureaux est la troisième source de déchet de papier. Les photocopies à elles seules représentent un quart de la consommation de papier dans les lieux de travail. A cet égard, observent les auteurs, si l'on procédait systématiquement à des photocopies recto-verso, on économiserait pour les seuls Etats-Unis 373 000 tonnes de papier par an, ce qui représenterait une économie annuelle de 414 millions de dollars.

Autres moyens de réduire la consommation de papier : développer le courrier électronique, faire circuler les notes au lieu d'en distribuer un exemplaire à chaque intéressé et systématiser la création de fichiers communs, en remplacement des fichiers individuels.

Source : Graff, Robert ; Fishbein, Bette. — *Reducing Office Paper Waste : An INFORM Special Report*. — New York : INFORM Inc., Dec 1991, 25 p.

Chômage et nouvelles formes d'emploi

Le chômage a recommencé à progresser dans beaucoup de pays industriels. Pour l'ensemble des vingt-quatre pays-membres de l'OCDE, le taux de chômage pour 1991 est estimé à 7,1 %, soit 28 millions de chômeurs. Il faut s'attendre à un taux supérieur à 7,4 % en 1992.

A plus long terme, l'un des aspects les plus préoccupants de l'emploi dans les pays industriels est que le chômage y a été constamment élevé, même pendant les périodes de croissance économique soutenue. C'est là un phénomène nouveau, fort inquiétant.

Et encore, ces données ne prenant pas en compte le fait que beaucoup de ceux qui travaillent le font à **temps partiel**. En Suède, le travail à temps partiel représentent 20 % de l'emploi. Beaucoup de travailleurs prennent des emplois temporaires ou à temps partiel parce qu'ils n'en trouvent pas de permanents.

Le travail à temps partiel n'est qu'un aspect d'une tendance qui se généralise vers un emploi plus « précaire ». Au Royaume-Uni, en 1980, 30 % des emplois n'étaient pas des emplois salariés réguliers et à temps plein ; à la fin de 1991, ce chiffre est vraisemblablement passé à 40 % et l'on observe une évolution semblable ailleurs. Outre le travail à temps partiel, voici les situations auxquelles les travailleurs risquent d'être confrontés :

— **Contrats temporaires ou de durée déterminée**. Au moins, la moitié des emplois créés en Allemagne, en Espagne, en France, au Luxembourg et aux Pays-Bas dans les années 80 étaient destinés à des travailleurs sous contrat temporaire.

— **Emploi par l'intermédiaire d'agences**. En Allemagne, le nombre d'agences de travail temporaire a plus que doublé entre 1982 et 1987.

— **Emploi indépendant**. Au Portugal, l'emploi indépendant est passé de 12 % du total de l'emploi en 1979 à 17 % en 1989.

— **Travail à domicile**. En Italie, les travailleurs à domicile forment environ 4 % de la main-d'œuvre.

A mesure que s'accroît la pression de la concurrence internationale, beaucoup d'employeurs cherchent à éviter les coûts liés au personnel à plein temps. Beaucoup d'entreprises, sur le modèle de « l'entreprise flexible », emploient un noyau permanent de travailleurs régu-

liers, entouré d'un effectif précaire de salariés temporaires, de travailleurs à domicile ou de sous-traitants, ce qui leur permet de s'adapter aux hauts et aux bas de la production sans avoir à supporter le coût d'une main-d'œuvre permanente.

Source : Bureau International du Travail. — *Le travail dans le monde*. — Genève : B.I.T., 115 p.

Les soldes jusqu'à quand ?

Voici Rolls-Royce qui brade son nouveau modèle en dessous d'un million de francs, Benetton qui annonce pour janvier 1993 des baisses de 10 à 15 % sur tous ses produits, le kilo de PVC qui baisse à 4 francs et les produits de l'électronique grand public dont le prix ne cesse lui aussi de dégringoler.

Quoi qu'en pensent les clients, les prix sont à la baisse, qu'il s'agisse de produits finis ou de biens intermédiaires...

De fait, le « zéro stock » interdit d'accumuler les invendus. Or la demande baisse et la concurrence internationale ne cesse d'être plus vive (voir la guerre tarifaire que se livrent les compagnies aériennes), alors on solde - 5, - 10, - 20 %, parfois tout juste en proportion des gains de productivité, parfois bien au-delà... en attendant la reprise.

Mais la reprise tarde à venir et les projections de croissance établies par nos plus respectables officines — bien qu'elles ne soient pas mirobolantes — demeurent sujettes à caution.

Si l'inflation fut longtemps l'ennemi numéro un à abattre, quelques-uns commencent à s'émouvoir de son faible niveau. Ainsi la Direction des études économiques du Crédit Lyonnais s'alarmait-elle récemment de la montée d'une nouvelle « mode » chez les responsables des politiques économiques : l'inflation zéro !

N'en fait-on pas trop sur ce point alors que sans doute le développement de la compétition internationale aurait à elle seule permis partiellement de la vaincre sans que nous soyons victimes, comme c'est aujourd'hui le cas, d'une croissance économique atone et d'une surcapacité de production qui, au-delà d'un certain délai, risquent de nous coûter fort cher ?

H.J.

Le chômage dans la CEI

Plus de 15 millions de travailleurs de la Communauté des Etats indépendants (CEI) vont perdre leur emploi en 1992 et 30 millions de fonctionnaires, chroniquement sous-employés, risquent d'être licenciés, selon un rapport publié à Washington par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), à la suite de la plus vaste enquête jamais réalisée sur le marché du travail russe, à partir, notamment, de quelque 500 visites d'usines. Les chefs d'entreprise ont en effet déclaré avoir 25 % d'effectifs en trop alors qu'ils ne produisent qu'à 70 % de leurs capacités.

L'OIT a analysé les causes principales de cette montée du chômage avec, en premier lieu, la destruction de l'infrastructure permettant d'approvisionner les entreprises en matières premières et en produits semi-finis. Par ailleurs, le pouvoir d'achat des ouvriers s'est considérablement réduit. Enfin, l'effondrement du Comecon a entraîné la rupture des marchés traditionnels à l'exportation, non seulement dans l'ex-Union soviétique, mais également dans les pays d'Europe de l'Est.

L'étude relève néanmoins de nombreux points positifs pour l'avenir, notamment la montée des privatisations. Autre point positif : les entreprises essaient individuellement de trouver des *joint-ventures*

afin d'exporter leur production et de faire rentrer des devises fortes. Enfin, ouvriers et directions des entreprises ont maintenant compris qu'ils devaient améliorer le rendement, en diminuant notamment les pertes, dont le taux restait jusqu'ici très élevé.

Source : Manpower Argus, mai 1992.

Les disparités de revenus en Europe

D'un pays de la Communauté européenne à l'autre, les écarts de revenus bruts entre ouvriers restent énormes : en pouvoir d'achat, en avril 1991, un ouvrier danois gagnait 9 unités, soit plus de trois fois plus que son collègue du Portugal 3 unités. Ces chiffres, publiés fin juillet par Eurostat montrent même que la différence entre ces deux extrêmes s'est un peu accentuée en un an, depuis avril 1990.

C'est toujours dans le nord de la Communauté que les ouvriers reçoivent les meilleurs salaires horaires : le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique et le Luxembourg se situent au-dessus de la moyenne communautaire de 8 unités. Au-dessous, on trouve l'Irlande 7,7 et l'Italie 7,5 puis l'Espagne 6,8 et la France 6,6, enfin la Grèce 4,7 et le Portugal.

Parmi les grands groupes d'activités de l'industrie, les ouvriers ont généralement des salaires inférieurs à la moyenne dans le bâtiment, sauf en Allemagne et aux Pays-Bas ; dans les mines en revanche, les salaires horaires sont supérieurs à la moyenne de l'industrie.

Chez les employés de l'industrie, toujours en pouvoir d'achat, l'écart entre le pays le mieux loti, le Luxembourg, et le moins bien pourvu — le Portugal — apparaît presque aussi fort que pour les ouvriers.

Cependant, dans les services, les écarts entre les salaires les plus élevés et les plus bas de l'Europe des Douze sont moins grands que dans l'industrie : dans le commerce de gros, on gagne en moyenne 2 fois et demie plus en Belgique qu'au Portugal, et on constate la même différence entre le Royaume-Uni et le Portugal dans le commerce de détail. Dans les assurances, les employés les mieux payés, les Britanniques, gagnent un peu plus du double de ce que reçoivent leurs collègues de Grèce. C'est dans les banques que la différence entre les deux extrêmes apparaît la plus limitée : les employés britanniques et luxembourgeois ont un peu moins de deux fois le salaire mensuel de leurs homologues de Grèce.

Bien entendu, ces indications de salaires bruts ne disent pas ce qui reste aux salariés européens lorsqu'ils ont payé leurs impôts — bien différents d'un pays à l'autre.

Viellissement et dépenses de santé

En France, au rythme actuel de progression de l'espérance de vie, il faudra doubler les services d'aide aux personnes âgées d'ici à 10 ans. Les plus de 65 ans sont 7,9 millions en France, soit 14 % de la population, 2,1 millions ont plus de 80 ans, 878 000 plus de 85 ans. Cette répartition pèse directement sur les dépenses de santé, notamment sur les frais d'hospitalisation puisque, si un Français dépense en moyenne 1 000 F par an pour sa santé, les 70-79 ans dépensent 16 300 F et les plus de 90 ans quelque 23 400 F. L'équation est simple : l'accroissement important du nombre des personnes âgées risque d'accroître lourdement le budget santé de la nation.

Source : AGIRC.

Analyses critiques

LEVY LEBOYER, Maurice ; CASANOVA, Jean-Claude (sous la direction de). — *Entre l'Etat et le marché. L'économie française des années 1880 à nos jours*. — Paris : Editions Gallimard, 1991, 604 pages.

Cet ouvrage constitue, d'une certaine manière une nouvelle histoire contemporaine de l'économie nationale, genre déjà pourvu de ses classiques et que menace le trop-plein ; c'est aussi une synthèse de réflexions thématiques qui interrogent un siècle d'évolution de la France. Livre « omnibus », il présente, comme de juste, certains défauts de l'espèce : faibles liaisons entre les parties, intérêt variable des contributions ; peut-être plus encore est-il empreint d'une tension, fréquente de nos jours, entre des rédactions difficiles, trop allusives pour le lecteur peu averti, mais en revanche succinctes et bien défraîchies pour le spécialiste, comme si le marché avait détecté un public pressé, aux aspirations néanmoins substantielles, amateur de « vraie fausse » science.

Ces remarques plutôt formelles étant faites, on peut conseiller d'entamer la lecture par les contributions portant sur la période correspondant à la III^e République. La France y est présentée comme un « vieux pays en développement » mais à dominante rurale, entré en stagnation puis touché de plein fouet par une « brusque détérioration » de fin de période. A titre d'exemple, ce pays, second exportateur industriel mondial en 1880 n'est plus que le 5^e en 1939 ; le degré d'ouverture de l'économie s'orienté vers 20 % puis retombe dans les années 1930 à son niveau de l'ère Méline soit 12 % du PIB. Certes, les trente premières années du siècle connurent une croissance soutenue, du moins pour des entreprises et secteurs dynamiques, mais elle fut comme paralysée, prise en étau entre la longue torpeur précédente et la crise des années trente, diluée aussi dans une société sceptique voire hostile.

Nombreux furent les nostalgiques du premier avant-guerre, où la monnaie était d'or (la pièce de 20 F) ou d'argent (les cent sous), l'escompte à 5 %, presque invariable la valeur des choses. Le lancement, dès août 1914, de billets de 20 et 5 F, puis en 1916 de 10 F, c'était la fin d'un monde, l'anarchie par l'anéantissement des vertus de l'épargne (monnaie fondante et dettes publiques ont dévoré 140 milliards de francs soit, selon A. Sauvy, le tiers de la fortune d'avant-guerre...). A. Plessis montre la tétanisation, au cours de l'entre-deux guerres, des banques sorties bien affaiblies de l'épreuve. Troisième banque mondiale par son bilan en 1913, le Crédit Lyonnais ne dispose plus que du 1/5 des dépôts de la Midland Bank en 1939¹, tandis que se développe un réseau d'organes financiers spécifiques proches du secteur public (chèques postaux, CNE, Crédit agricole, Banques populaires...). Les grandes entreprises, selon M. Levy Leboyer, de taille inférieure à celles du monde anglo-saxon² étaient souvent concentrées sur des productions d'amont : le modèle fordien existait certes sous la forme du taylorisme mais un « groupe social central » à fort pouvoir d'achat ne lui répondait pas pour écouler la production. L'environnement est devenu carrément négatif dans les années 30 : le blocage de la croissance donna le signal du grand repli : primauté de l'Etat sur le marché des capitaux, absorbant 70 % des émissions, groupes de pression passésistes, baisse spectaculaire des profits et investissements retardés.

Cinq papiers (pp. 413-573) retracent ensuite l'ouverture à la concurrence internationale, soit des « Trente glorieuses » quelque peu élargies. La conversion massive de la France à l'économie moderne fut tardive mais semble durable. La part des exportations dans le PIB n'avait jadis dépassé 15 % que de 1925 à 1929. Depuis 1972, elle excède régulièrement 18 % et a même franchi le cap de 20 % à sept reprises (record historique : 23 %). La reconstruction sous la IV^e République puis les « euphoriques » années 60 ont cependant laissé subsister des insuffisances structurelles, échos des mœurs des générations précédentes, vivement ressenties aux premiers « vents mauvais » par exemple au début des années 50 et à la fin des années 70 : pression inflationniste, spécialisation médiocre, abus des dévaluations, cloisonnement du crédit, contrôle des changes... En général, la conjoncture française comporte des *fractures* et

1. Le triplement des prix de 1919 à 1939, la dévaluation (le dollar passe de 5 à 50 F dans la même période) firent stagner à moyen terme les dépôts et les fonds propres ; les emplois ne se renouvelaient guère (escompte, découverts et avances...).

2. Le chiffre d'affaires des grands groupes était 20 fois inférieur à celui de leurs homologues américains, leur capitalisation boursière 3 fois inférieure aux britanniques, les séries de fabrication courtes (ex. : 10 000 en moyenne par modèle automobile), la concentration faible (100 premières firmes = 3 % de la population active).

se retourne plus lentement qu'ailleurs car elle cristallise des déséquilibres anciens ou secrète vite, en phase d'expansion, des rentes de situation.

Les contributions historiques parcourues, on revient sans doute avec profit aux cinq premières qui analysent les mutations structurelles, en matière de recherche et développement, de population, la place de l'agriculture, le partage des revenus, les apports respectifs des facteurs de production et du progrès technique. Elles scrutent, souvent avec originalité, les « forces et faiblesses » durables de notre économie. Elles confirment le profond *conservatisme* socio-économique français que l'Etat, tour à tour ou ensemble, *préserve et combat* et que, par vagues successives, chaque phase de croissance durable du marché ébranle de plus en plus jusqu'à le vaincre enfin dans les années 80.

J.C. Salomon souligne avec brio que notre RD est répartie entre « l'arsenal » et « l'apprentissage », celui-ci employant des ingénieurs « de base » dans les PME et celui-là les « corps » autour des grands projets de l'Etat. Il y a disjonction de la recherche universitaire d'avec l'innovation industrielle, double terreau de l'atelier isolé et des grandes entreprises nationales (GEN), en particulier dans les périodes de relance publique (années 60 ou 80) ; la concentration extrême (100 entreprises formant 3/4 de la RD industrielle et bénéficiant de 90 % du soutien de l'Etat) renforce certes des leaders nationaux, mais correspond à une logique de l'offre de méga-projets, alors que le monde actuel exige plutôt la promotion ciblée de produits et de services à partir de l'analyse de la demande. Cette carence est donc un peu inquiétante.

G. Postel Vinay montre que l'agriculture évoluée (plantes, textiles, oléagineux, betteraves, céréales...) est entrée en crise dès 1860 : stagnation en volume, baisse des valeurs écoulées et de l'exportation, la première modernisation a tourné court et le protectionnisme en tira les leçons. Sur un marché stagnant, les « agrariens » maintinrent des spécialisations régionales fortes soutenues par un drainage du crédit spécifique. Le monde agricole contribua faiblement à l'investissement, à l'épargne, à la demande globale. Puis vint la seconde modernisation (corroborée mais non suscitée par la CEE) qui dispersa les performances régionales et sectorielles, fit du pays un exportateur net (rang qu'il occupait avant 1850) et « tira » même la demande globale par les IAA.

C. Morisson confirme la prudence française face à l'évolution sociale : la dispersion des revenus est plus prononcée que dans les pays comparables entre 1900 et 1939 et se réduit moins qu'ailleurs entre 1950 et 1968 avant que, de façon accélérée, « l'exception » disparaisse entre 1968 et 1985. Sous la IV^e République encore, les revenus non salariaux résistent (45 %) à une société salariale dont la généralisation fut tardive.

P. Dubois apporte quelques conclusions majeures sur la crise des vingt dernières années : en dépit d'une baisse de l'investissement liée à

une sous-utilisation des facteurs et d'une chute de la productivité du capital, l'importance intrinsèque du progrès technique reste supérieure depuis 1974 à celle de la première moitié du XX^e siècle tout comme la productivité apparente du travail³. La crise est économique non pas scientifique ou technique.

La présentation très ramassée et percutante de la « montée du chômage » dans cette même dernière période ($\times 8$ de 1966 à nos jours...) souligne, certes, l'importance du freinage (1973/1987) de la création nette d'emplois mais insiste plus encore sur les mutations considérables intervenues dans la répartition sectorielle, les qualifications et le fonctionnement même du marché du travail. La main-d'œuvre actuelle comporte 1/4 de bacheliers, 2 embauches sur 3 sont « précaires » (selon le vocabulaire de la génération précédente) et les emplois de production ne représentent guère plus du tiers de l'ensemble. La croissance virtuelle (au sens de P. Dubois) serait comprise entre 4 et 5 %, avec une composante majoritaire, le progrès technique (2.5) et un adjuvant très proche, la qualité de la main-d'œuvre (0,5 %). Dans ces conditions, le marché, plus volatil, rend certains, dont les jeunes, vulnérables au chômage (passages fréquents mais courts) et plonge d'autres dans l'exclusion (CLD), parce que peu qualifiés, vieillissants, situés dans des branches en crise... Le taux naturel de chômage, en particulier du fait de passages courts en inactivité, pourrait être placé plus haut que jadis, le « plein emploi » se situant de fait entre 3 et 5 % de chômage statistiquement enregistré.

J. Lesourne convie enfin le lecteur à des perspectives d'avenir plus générales⁴. L'économie française, désormais dégagée des effets d'hystérésis d'une longueur pluri-décennale, presque même séculaire, et ayant acquis une autonomie encore relative mais cependant réelle envers la puissance publique, est prise, en même temps, dans un contexte nouveau, perceptible depuis les années 70 qui, comme le pense J. Lesourne, ne peut qu'accentuer ses traits. Les facteurs mondiaux (démographie, globalisation, technologie de l'information, multipolarité) risquent d'empêcher une évolution paisible. L'économie libérée d'hier est sitôt « exposée », contrainte à relever des défis inédits que les régulations actuelles ne maîtrisent guère... La Communauté économique sera-t-elle alors sollicitée pour bloquer et/ou accélérer le changement comme l'Etat-nation le fut avant elle ?

Bernard Legendre

3. Plus 2,5 % par an contre 5 % dans la période 1951-1973 et 1,5 % dans la première moitié du siècle.

4. Pour compléter cette contribution, on peut se référer à l'exposé du même auteur « Les Futuribles européens ». — *In Futuribles*, janvier 1992.

FUKUYAMA, Francis. — *La fin de l'histoire et le dernier homme*. — Paris : Flammarion, 1992 . 452 pages (traduit de l'anglais par Denis-Armand Canal). Voir l'analyse critique de Bernard Cazes en page 33 de ce numéro.

GORZ, André. — *Capitalisme, socialisme, écologie (désorientations, orientations)*. — Paris : Galilée, 1992 (coll. Débats).

Voilà deux décennies que, dans la nuit intellectuelle engendrée par l'éclipse des utopies sociales, l'œuvre d'André Gorz se recommande comme une des rares sources de lumière. Non pas de lumière artificielle, miroitante, et tôt dévorée par les ténèbres, comme tant d'œuvres de circonstance politique, ou mondaine. Mais de lumière profonde liée à une compréhension exigeante de ce qui se passe aujourd'hui et à une ambition pour demain.

Plus encore peut-être que les ouvrages qui l'ont précédé, et peut-être parce qu'il s'agit d'un recueil de textes, tous donnés entre 1989 et 1991 « en situation » à diverses revues françaises et allemandes, y compris (cela ne manque pas de sel quand on mesure l'écart entre la pensée développée par l'auteur et les politiques publiques) à la « revue Partenaires » du ministère du Travail, *Capitalisme, socialisme, écologie* apparaît comme à la croisée d'un effort théorique et d'un plaidoyer pour l'action. Sa conception même, par les entrecroisements et les redoublements utiles de thématiques auxquels elle conduit, et par l'espèce de massage de la pensée sur lequel elle débouche, devrait en faire une sorte d'instrument de décrispation des postures mentales et de mise en mouvement vers un renouvellement des stratégies collectives.

A quoi se demande tout d'abord André Gorz, le socialisme (non pas comme système ou comme modèle, mais comme « horizon ») peut-il encore servir, sinon à refuser la dictature de la rationalité économique capitaliste, et à en rechercher le dépassement ? Le dépassement : car mieux vaut, précise l'auteur, que cette rationalité ait un jour eu cours faute de quoi, en voulant brûler les étapes, on risque bien davantage une économisation de la société qu'une libération de celle-ci. A quel prix, questionne-t-il ensuite, un tel dépassement peut-il être acquis ? Sinon en admettant qu'autant les entreprises ne sauraient obéir à une autre rationalité que la rationalité économique capitaliste, autant les sociétés, à la différence des entreprises, ne sont pas condamnées à se soumettre à celle-ci, et peuvent ou même doivent, identifier des sphères dans lesquelles il est concevable de la refouler.

C'est, comme dans plusieurs œuvres précédentes d'André Gorz,

autour de l'idée de statut du travail et de partage du travail que s'organise, partant de là, l'essentiel des analyses contenues dans l'ouvrage. Plusieurs articles (« sociétés de service, sociétés duales » et « la réduction de la durée du travail comme contrat social », notamment) constituent de ce point de vue une charge impitoyable non seulement contre la tendance au développement simultané du travail contraint et du non-travail contraint, mais encore contre l'extension de l'économie marchande et la tertiarisation des emplois, autrement dit le renvoi des demandeurs de travail qui ne parviennent pas à se procurer des emplois dans le secteur industriel et de services classiques vers le marché des emplois domestiques.

La mise en garde d'André Gorz sur ce terrain est de celles qui devraient être entendues. Le XXI^e siècle ne peut se rabattre vers le XIX^e en proposant comme carrière aux travailleurs non qualifiés ou excédentaires celle de gens de maison, dont les titulaires de vrais emplois paieront le travail bien moins cher que le leur n'est lui-même payé. Etant précisé que de s'en remettre pour accomplir certaines catégories de tâches, comme les tâches ménagères, à d'autres que ceux dont elles assurent la maintenance, est un facteur de perversion des relations sociales. Ce qui signifie notamment qu'il n'est pas possible, même pour sacrifier à la mode, de décrire ces tâches en termes d'utilité collective. Car si les travaux de la sphère privée peuvent, suivant l'angle sous lequel on les considère, apparaître soit comme des tâches, soit comme des sources d'épanouissement, soit encore à la fois sous l'un et l'autre visage, ils ne se prêtent en aucun cas à une division du travail productive.

A. Gorz fait en outre valoir que le Socialisme qui n'a, pour sa part, jamais été lié de façon univoque à la glorification du travail se trahirait en cautionnant le développement de formes de travail ne méritant qu'imparfaitement ou pas du tout ce nom parce qu'elles ne comportent aucune dimension créatrice. D'ores et déjà, précise A. Gorz, la société n'est plus organisée autour du travail et ce n'est plus au travail que la grande majorité de ses membres demande une raison de vivre, ni du travail qu'ils tirent leur identité. Et cela est bien. Car ce n'est pas dans l'identification au travail mais dans une capacité de recul par rapport à celui-ci que résident les chances d'une autonomisation des individus.

De ce constat, l'auteur de *Capitalisme, Socialisme, Ecologie* propose de déduire une stratégie tendant à la réduction de la durée du travail, une réduction non pas linéaire, mais adaptée à l'évolution de la productivité des différents secteurs économiques et aux contraintes des différentes catégories d'emplois, qui pourrait porter tantôt sur le travail journalier, tantôt sur la durée de travail hebdomadaire, tantôt sur la durée de travail au cours de la vie. Le principal mérite d'une telle stratégie serait bien sûr d'autoriser la création de nouveaux emplois, et cela même sans

réduction de revenus. Plusieurs scénarios sont invoqués dans cette perspective, faisant apparaître quelles répartitions sont concevables des gains de productivité susceptibles d'être acquis au cours d'une période entre réduction de la durée du travail, création d'emplois, et augmentation des salaires.

Mais *Capitalisme, socialisme, écologie* n'est pas exclusivement consacré aux problèmes de la durée du travail. L'ouvrage apporte également sur un certain nombre de demandes et de stratégies sociales un éclairage significatif, qu'il s'agisse de la distinction entre technocratie écologique ou environnementalisme et restructuration écologique de la croissance ; des vertus et des limites du RMI ; de ses mérites comparés avec une éventuelle allocation universelle ; de la possibilité d'une gestion prévisionnelle de l'emploi tant au niveau des entreprises qu'au niveau de la société tout entière ; ou encore de la contribution qu'une conduite adéquate des stratégies de redistribution du travail peut apporter à la satisfaction des revendications féminines.

L'effort de renouvellement de la pensée qu'implique la mise à profit de cette mine d'observations et de propositions est-il de ceux, cependant, que sont en mesure de consentir de vieilles formations politiques, voire syndicales, aspirant à la conquête ou à la conservation du pouvoir ou d'une fraction du pouvoir ? L'auteur pose lui-même cette question en introduction de l'analyse conduite en 1989 des vertus et des limites du nouveau programme de gouvernement du SPD allemand. On pourrait naturellement l'appliquer au mouvement ouvrier et au socialisme français. Mais il n'est pas dans le tempérament d'André Gorz de soulever des polémiques et de conclure à des impasses. Et c'est à identifier les voies de l'émergence de comportements positifs que, si lisibles que puissent apparaître, en creux, les critiques, tend obstinément tout l'ouvrage. Ainsi l'auteur appelle-t-il de ses vœux l'élargissement des préoccupations du monde syndical à la prise en compte des intérêts des différentes catégories de travailleurs précaires, et des problèmes rencontrés par toutes les catégories de travailleurs hors de la vie du travail ; une démocratisation des choix économiques à travers, notamment, la restauration de la planification à la française ; la recherche de nouveaux cadres de négociations, y compris sur le plan national, pour une politique renouée de l'emploi et du temps. Et l'accent est sans cesse mis sur la nécessité de ne pas chercher refuge dans un radicalisme abstrait, dans une nostalgie pré-industrielle ou dans une attente millénariste ou apocalyptique, comme sur celle de ne pas formaliser les ambitions et les programmes politiques en termes normatifs mais d'orientations.

On ne peut, à la lecture de l'intéressante postface d'Otto Kallscheuer, philosophe allemand et correspondant fidèle d'André Gorz, que constater une étrange rupture de ton entre celle-ci et le corps du livre. Partant de

l'interrogation certes fondamentale « Y aura-t-il une Gauche Européenne ? » Otto Kallscheuer se livre, en effet, à un vigoureux plaidoyer pour l'Europe, seul rempart, à ses yeux, contre l'émiettement national, le repliement sur les égoïsmes de nantis, l'ignorance du Sud, le protectionnisme ethnocentrique. On aurait aimé que le postfacier soit, sur ces thèmes, capable de dégager plus de conviction qu'il n'y parvient et sache, à cet effet, faire preuve des mêmes qualités pédagogiques que l'auteur du livre, c'est-à-dire, ne se borne pas à exprimer une ferveur qu'il ne réussit pas tout à fait à rendre communicative, et s'essaie à un début de démonstration. Tel n'est pas le cas. Peut-être est-ce à André Gorz qu'il revient en réalité d'élargir vers ces thèmes une réflexion qui, à plusieurs reprises, les côtoie, et de tenter, en ce qui les concerne, une percée que sa pensée aiguë devrait permettre de mener à bien, au moins auprès de tous ceux dont la fréquentation exclusive des cultures d'appareil et des différentes formes de langue de bois n'a pas stérilisé la pensée, et démobilisé l'espoir.

Jean-Michel Bêlorgey

REVEL, Jean-François. — *Le regain démocratique.* — Paris : Fayard, 1991 (522 pages).

La prospective ne fait pas bon ménage avec l'art du satirique, qui se repaît des vices et folies du temps, formes très provisoires de faiblesses hélas permanentes... Mais la verve roborative de J.F. Revel est aussi pédagogique, edificatrice ; elle ouvre les plaies pour délivrer des onguents à bon compte. Il poursuit, dans cet ouvrage, l'exploration de formes raffinées du mensonge, résistance aux faits, auto-suggestion, optimisme béat, consentement aux pensées convenues, simple frousse devant la perspective de ne pas hurler avec les loups...

Il y eut des gens pour croire au pacte Briand Kellog, à la ligne Maginot, à la croissance zéro, à la décolonisation, au socialisme à visage humain, à l'autogestion, au recyclage des pétrodollars. Les thuriféraires de la démocratie proliférante, de la génération morale à l'échelle universelle appartiennent-ils à cette longue cohorte de jobards ? Sans nul doute, selon Revel, très méfiant envers un « regain » incontestable qui semble fonder une euphorie intellectuelle, qui l'est moins.

Au cours de la dernière décennie de nombreux régimes odieux et vains, incapables et implacables sont tombés ou ont molli... On pouvait faire de petits bâtons avec la chute des dictatures. Selon une estimation aussi hasardeuse que plausible, près de la moitié de l'humanité vit, de

nos jours, dans des Etats qui respectent, avec plus ou moins d'application, les libertés fondamentales alors qu'un tiers des hommes seulement jouissait du même privilège quinze ans auparavant. Faut-il pour autant s'emparer des propos d'un consultant américain pour claironner la « fin de l'histoire », décréter le millenium advenu depuis l'automne 1989¹ ?

J.F. Revel observe tout d'abord, non sans férocité, que l'Occident fut *largement étranger* à la victoire et à l'extension de ses propres valeurs. Les grandes puissances, dont la France, ont même déployé de considérables efforts pour sauver des régimes qui s'effondrèrent de l'intérieur, par vice de constitution, souvent après de longues agonies, sous les assauts de forces toutes spirituelles. Les nouveaux dirigeants ne peuvent que garder en mémoire le mépris dans lequel ils avaient été tenus par les représentants d'un monde dont ils partageaient pourtant les références fondamentales.

L'auteur remarque ensuite que deux milliards d'homme *vivent encore* sous la férule de redoutables tyrannies, très agressives envers leur propre peuple. Parfois même celles-ci sont d'implantation récente (ex-Pakistan, Sri Lanka). Les sociétés « fermées » reposent sur des solutions d'avenir, nullement assimilables à des résidus ou des résurgences de systèmes archaïques, ni même aux totalitarismes brevetés de notre siècle. La « haine clairvoyante » des libertés serait fertile, voire innovatrice.

Il souligne encore que ces Etats qui dénie l'autonomie des personnes, qui ne se bornent pas à pourchasser la liberté de conscience mais paralysent celle d'entreprendre, sont d'extraordinaires vecteurs de *sous développement délibéré*. Si la société est, tant soit peu, ouverte, « la connexion finit par prévaloir » entre les diverses libertés ; leur fécondation réciproque s'impose selon les leçons de Raymond Aron et de Karl Popper. En revanche, la terreur, l'utopie économique, la corruption organisée d'en haut s'enchaînent. Les résultats sont foudroyants : Iran, chute du PIB/h de 40 % en douze ans, Nicaragua - 35 % en dix ans, Guyana idem, Bolivie - 25 %... En Afrique, la plus grande pauvreté touche des pays où règne à la fois l'armée et l'économie administrative : Tanzanie, Mozambique, Ethiopie... Cela, nonobstant, l'extension les « zones grises », impénétrables, tenues par d'improbables mafias.

Enfin J.F. Revel s'interroge sur l'état cotonneux des mœurs publiques dans les pays libres eux-mêmes. Il relève quelques liaisons entre celui-ci et la persistance artificielle des malheurs de peuples opprimés. Les trafics

1. Fukuyama, F. — *The universalisation of western liberal democracy is the final form of human government*. On a souvent souligné depuis lors la ressemblance de cette vigoureuse affirmation avec la vision hégélienne de la « gestalt des geistes » (forme concrète totale de l'esprit en tant qu'il se réalise). Pourquoi d'ailleurs G. Bush serait-il un référent plus durable que Napoléon I^{er} ? *Sic transit...*

d'argent sale, la diplomatie des commissions sur « grands contrats » aussi fructueuse qu'inutiles sont *des phénomènes majeurs* dans les relations du monde riche et du monde pauvre qui constituent « un obstacle fondamental à la création de nouvelles démocraties »... Le FMI et la Banque mondiale ne le dissimulent même plus et une inquiétude profonde l'a emporté enfin sur l'obligation de réserve. La corruption en grand dans laquelle baignent la plupart des élites bureaucratiques et militaires du Tiers-Monde trouve par construction des relais, des appuis dans certaines déviations des sociétés occidentales (secteur public souvent considérable de part et d'autre, médias compréhensifs et omniprésents, technostructures en état d'apesanteur morale...).

S'il en restait là, l'essai concluerait avec prudence à *une sorte d'équilibre* entre un regain des libertés, des capacités de développement et les nouvelles formes de régression matérielle et mentale dans des contrées encore étendues. Ce n'est là cependant qu'une étape vers une réflexion plus approfondie. L'auteur relève en effet que le « regain démocratique » à l'Est et au Sud trouve un parallèle dans deux inflexions majeures apparues en Occident au cours de la même période : la réactivation des *droits de l'homme* et la mise en cause néo-libérale du *rôle de l'Etat* en démocratie. Une certaine refondation s'opère, à partir des droits naturels de la personne, des corps intermédiaires, des peuples, pour les placer hors de l'atteinte du pouvoir de l'Etat .

La dénonciation de sa tendance inhérente à outrepasser toute limite, à écraser les libertés au nom de l'intérêt général se trouvait déjà chez B. de Jouvenel en 1945 : « le pouvoir démocratique ne reconnaît aucun autre pouvoir dans la société et prétend aller aussi loin qu'il sera porté ou feindra d'être porté par le vœu général (...). Le sacrifice à un soi-disant intérêt général n'est pas une victoire mais une défaite de la société »². Qui dirait mieux de nos jours ? L'attachement aux droits imprescriptibles de la personne, à ceux plus relatifs des associations, des entreprises, des groupes de « défense » en tous genres, toutes ces formes de résistance sociale et morale pourraient être durables et marquer l'amorce d'une réduction à long terme du poids de l'Etat, des structures politico-administratives devant celles que F. Braudel nommait « du quotidien » ou « capitalistes ».

Dans les relations internationales, la diplomatie « humanitaire » du droit d'ingérence serait une transposition de la même philosophie : l'Etat n'a pas à *décider* les activités humaines ni à en fixer les limites mais à en *garantir*, et même en faciliter l'exercice. En août 1971 déjà, J.F. Revel écrivait dans *l'Express* que « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

2. *Du pouvoir*, chapitre XIV.

n'est pas celui des Etats à disposer des peuples ». Le XX^e siècle fut celui, par excellence, de l'Etat, où l'on crut *aux vertus de ses empiètements*. Le droit d'ingérence, dont J.F. Revel revendique au passage la propriété littéraire, repose sur quelques inquiétudes soulevées par l'Etat maximal :

— La quasi-totalité des pays du monde souscrivent à toutes les déclarations solennelles que l'on veut, du préambule de la Charte des Nations Unies ou de la déclaration universelle des droits de l'homme jusqu'à celle, récente des droits de l'enfant. *Le contrôle est bien limité* de la transcription de ces principes dans le droit interne, plus encore de leur « application effective » (pourtant escomptée dès l'origine dans la Charte de San Francisco). Comme, enfin, les Nations Unies impuissantes en droit et endettées en fait n'ont guère *les moyens de sanctionner* les contrevenants, tout cela ne dépasse guère le stade de l'imprécation et des accusations réciproques entre professionnels des diverses agences du « machin » dénigré en d'autres temps.

— Nombre de tyrannies ont réussi à *brouiller les cartes* en prétendant que la tradition locale était friande d'atteintes aux droits les plus élémentaires de leurs citoyens, violations, du reste, censément propres à ouvrir la voie tantôt à une société « idéale » ou à constituer en d'autres temps un rempart du « monde libre ». Il fallut attendre bien longtemps pour que les Occidentaux finissent par écarter ces billevesées souvent relayées par d'éminents spécialistes des civilisations du Tiers-Monde.

— La mise au pas des forcenés, le « nouveau réalisme », constitue un dispositif « inherently conflictual » (Michaël Novak) s'il dépasse l'action caritative, puisqu'il s'agit d'aider des peuples dépourvus de moyens, d'exercer à leur place une légitime défense contre des « Etats voyous » incontrôlables. Au-delà des problèmes purement militaires et diplomatiques, fort complexes, que cette mutation soulève notamment quant au degré et à la nature des sanctions, on se bornera à souligner qu'elle imposerait une application sans *exclusive* (qui peut être politiquement délicate) selon des *critères à définir* qui associeraient probablement la fréquence, la gravité et la nature plurielle des dommages subis du fait de l'Etat par la société qu'il prétend régir. Dans le cas, hélas fréquent, de conflits civils inter-ethniques, religieux, idéologiques, cette construction philosophico-juridique trouverait rapidement ses limites³.

3. Il reste que, comme le suggère J.F. Revel, le refus de toute complaisance envers la rupture flagrante ou l'irrespect patent des engagements pris et des règles de base des relations internationales (exemple assassinat de diplomates et prise d'assaut d'ambassades...) pourrait abrégier la trop longue vie de nombreux systèmes ubuesques : expulsion temporaire de diverses organisations internationales, exigence des dettes impayées, embargos divers, inspections sur place par des missions indépendantes, raids « chirurgicaux » d'une force internationale ad hoc...

Jouant de l'ironie ou de l'indignation, relevant nombre d'anecdotes savoureuses, J.F. Revel pose donc, dans une longue conversation sur les libertés, en de multiples pays, en train de s'affirmer et dans tant d'autres encore foulées au pied, *des interrogations majeures* sur le contenu de l'action future intérieure et extérieure des Etats démocratiques. Il présente un renouvellement de l'action de l'Etat dans nos sociétés détenant hors de la sphère politico-administrative, toujours plus de compétences, d'informations et de réseaux, c'est-à-dire, comme l'établit A. Toffler, de pouvoirs actuels et à venir. L'ouvrage n'apporte guère de précisions (mais est-ce son propos ?) sur la nature du processus de transition (1980-2010) vers cette nouvelle ère et sur les pays ou les zones qui accéderont⁴ — au nombre probable de deux ou trois dizaines — au monde des libertés et de la croissance pour tous.

Bernard Legendre

4. Seule la Corée du Sud est explicitement citée, mais surtout à titre ironique pour les sottises prévisions dont elle était assaillie par les « tiers-mondistes » jusque et y compris dans les années 1970.

Publicité

Séminaire de recherche en prospective des Professeurs Jacques Lesourne et Michel Godet

Le séminaire est destiné aux chercheurs dans les domaines de la prospective afin de leur permettre d'approfondir les problèmes méthodologiques qu'ils rencontrent dans leurs études.

Le séminaire est principalement consacré à des exposés scientifiques au cours desquels les intervenants ne présentent pas seulement les résultats de leurs travaux mais surtout les méthodes qu'ils ont utilisées pour appréhender de manière prospective des phénomènes complexes, interdépendants et incertains.

jeudi 5 novembre 1992

François Dalle : Le chômage des jeunes : diagnostic, et propositions.

jeudi 3 décembre 1992

Jacques Giri : « Anti-clichés sur le développement : comparaison Afrique-Asie ».

jeudi 7 janvier 1993

François Bourse : « Heurs et malheurs de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences ».

jeudi 4 février 1993

Hervé Sériex : « Le big-bang des organisations ».

Le séminaire, animé personnellement par Jacques Lesourne et Michel Godet, porte notamment sur des thèmes de prospective économique, technologique, politique et sociale ; il se tient de novembre à mai, un jeudi par mois, de 17 h 30 à 19 h 00, au Conservatoire National des Arts et Métiers - 2, rue Conté, 75003 Paris - Accès 37, 1^{er} étage, Salle des Conseils. Renseignements : Tél. : (33-1) 40.27.25.30.

Comptes rendus

- BESSON, Jean-Louis ; COMTE, Maurice. — *La notion de chômage en Europe, analyse comparative*. — Paris : Mire, 1992, 434 p.

Même s'il existe des références communes pour définir le chômage (définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et définition communautaire d'Eurostat), la notion de chômage reste très différente d'un pays à l'autre de la Communauté. Ces différences sont non seulement d'ordre technique, mais elles touchent également à la conception même du terme de chômeur, ainsi qu'à différents facteurs institutionnels et sociétaux (protection sociale, politique de l'emploi). S'appuyant sur le cas de quatre pays de la Communauté européenne (la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne et la France), les auteurs concluent qu'en dépit de fortes différences nationales, on arrive à définir un type européen du chômeur. Ce chômeur est la fois « public » et « manifeste », c'est-à-dire que, contrairement à ses homologues américains et japonais, le chômeur européen a une place bien définie dans la société et il « est pris en charge dans un système de gestion publique à caractère administratif ».

- BUTERA, Frederico. — *La métamorphose de l'organisation : du château au réseau*. — Paris : Les Editions d'organisation, 1991, 245 p.

« Ce livre a pour ambition de présenter aux théoriciens et aux praticiens un paradigme original de l'entreprise italienne engagée dans la concurrence européenne et la concurrence mondiale des années 90. On peut parler sans aucun doute de l'émergence d'un modèle italien de management, susceptible de rivaliser sur le plan socio-économique avec les exemples japonais et américains, et de jouer à ce titre un rôle prépondérant dans la création de l'entreprise européenne ».

Ainsi s'exprime Frederico Butera, spécialiste italien de la sociologie des entreprises, qui dans cet ouvrage oppose « l'entreprise-château » (référence à Kafka) qui rétrécit l'univers humain à « l'entreprise-réseau », qui met l'accent sur la primauté des relations et un écrasement de la hiérarchie. Sur le plan organisationnel, l'« entreprise-réseau » est caractérisée par une décentralisation de la production manufacturière et une décentralisation des services. En Italie, comme aux Etats-Unis, « ce processus a pris de telles proportions, qu'il a donné lieu à une véritable explosion quantitative et qualitative de la sous-traitance, génératrice d'un nouveau type d'entreprise — l'entreprise industrielle non manufacturière — dans laquelle le rapport « effectif global/effectif employé à la production » est de moins de 1 % », explique F. Butera, citant les exemples de Benetton en Italie, et de Nike Shoes et Esprit aux USA.

- DURNING, Alan. — *How Much is Enough ? The Consumer Society and the Future of the Earth.* — New York, Londres : WW Norton & Compagny, 1992, 210 p.

Si l'on excepte les conséquences de la croissance exponentielle de la population mondiale, la consommation à outrance du cinquième le plus opulent de l'humanité est la cause principale des dommages causés à l'environnement à l'échelle planétaire, qu'il s'agisse du trou de la couche d'ozone, des pluies acides, de l'accumulation des déchets radioactifs ou de l'effet de serre. Telle est la conclusion de cet ouvrage, qui est le second de la collection « Environmental Alert series », publiée par le World Watch Institute de Washington.

La société de consommation est née aux Etats-Unis après la Seconde Guerre mondiale et a ensuite essaimé dans les pays industrialisés. En quelques générations, près d'un milliard d'individus sont devenus des consommateurs forcés de voitures, télévisions, biens non durables, aliments trop riches et trop nombreux. Et le pire, observe Alan Durning, enquêtes sociologiques à l'appui, c'est que ces consommateurs avides ne sont pas heureux pour autant. La société de consommation a tué les sources d'épanouissement personnel, tels les plaisirs spirituels, la vie de famille ou le sens de la communauté.

Si l'on veut sauver la terre d'un immense gaspillage et offrir un monde encore plein de promesses aux générations futures, il est temps pour le Nord de renoncer aux plaisirs matériels et d'abandonner un certain style de vie. Pour permettre à tous les habitants de la planète, notamment ceux du Sud, de vivre décemment. L'auteur propose d'instaurer une « culture de la permanence ». Avec un style de vie qui associe la bicyclette à l'ordinateur et la viande basse calorie à la fibre optique.

- COMELIAU, Christian. — *Les relations Nord-Sud.* — Paris : La Découverte, Repères, 1991, 124 p.

Cet ouvrage, signé d'un des meilleurs spécialistes français des problèmes de développement, propose un panorama des relations Nord-Sud depuis la fin du système colonial jusqu'à la veille de la Guerre du Golfe, en passant par les années consacrées à la recherche d'un Nouvel ordre économique international (1973-1982) et par celles de la crise de l'endettement. Si l'expression Nord-Sud — qui s'est généralisée à partir de la décennie soixante-dix — semble refléter l'existence d'un système mondial simple (deux blocs s'opposent), la réalité est beaucoup plus complexe et contrastée, notamment sur les plans économique et géopolitique. S'agissant des enjeux de l'avenir, l'auteur insiste sur l'importance de la « solidarité internationale » et de « l'ordre mondial », rappelle la nécessité d'enclencher pour les plus pauvres un processus de développement durable, respectueux de l'environnement, et souligne qu'il est grand temps « de se dégager de l'impasse confrontation ou aide bilatérale ».

- MISTRY, Percy. — *African Debt Revisited : Procrastination or Progress.* — La Haye : Development, 1991.

MARTIN, Matthew. — *The Crumbling Facade of African Debt Negotiations : No Winners.* — Londres : Macmillan, New York : Saint Martin's Press, 1992.

ALTVATER, Elmer ; HUBNER, Kurt ; LORENTZEN, Jochen ; ROJAS, Raul (sous la direction de). — *The Poverty of Nations : A Guide to the Debt Crisis, from Argentina to Zaire.* — Londres : Zed Books, 1991.

PAYER, Cheryl. — *Lent and Lost. Foreign Credit and Third World Development.* — Londres et New Jersey : Zed Books, 1991.

ADAMS, Patricia. — *Odious Debts : Loose Lending, Corruption and the Third World's Environmental Legacy.* — Londres, Toronto : Earthscan, 1991.

Ces cinq ouvrages intéressants fournissent un dossier de référence important sur la question de la dette de l'Afrique et des pays en développement. Certains d'entre eux cherchent aussi expressément à dissiper les mythes pour mobiliser la volonté politique nécessaire en vue de transformer l'industrie de la dette. Percy Mistry, par exemple, dans l'ouvrage peut-être le

plus concis et le plus riche en données actuellement disponible sur la dette africaine, démontre que l'allègement de la dette de l'Afrique, sous forme de rééchelonnement bilatéral et de flux de nouveaux capitaux multilatéraux vers l'Afrique du Nord, a été en grande partie absorbé par le service de la dette de créanciers privés. Mistry analyse chaque catégorie de la dette africaine, clarifiant les chiffres, et plaide vigoureusement pour une action politique en faveur d'une stratégie exhaustive de réduction de la dette.

Cheryl Payer conteste la notion que les pays en développement sont des importateurs « naturels » de capitaux. Elle relève que le crédit excessif des années 70 s'est traduit logiquement à compter de 1982, par des exportations nettes de capitaux des pays en développement vers les pays industrialisés. Patricia Adams soutient, pour sa part, que les crédits accordés par le FMI, la Banque mondiale et des sources bilatérales et privées à certains régimes corrompus de pays en développement, loin de constituer des interventions attentives et constructives, ont été à l'origine de dommages économiques et écologiques. Payer recommande, notamment, un registre international et public de tous les crédits pour mieux contrôler ce qu'elle avait appelé antérieurement le « piège de la dette ». *Le Guide to the Debt Crisis* se penche sur l'impact international et local de dettes de diverses ampleurs (Etats-Unis, Zaïre, Afrique du Sud, par exemple) et lance un appel en faveur de la réglementation démocratique des iniquités des finances internationales. Matthew Martin examine, quant à lui, les négociations des pays africains avec les créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux, remarquant l'absence de gagnant dans le processus, avant d'analyser les efforts récents de solution.

● Mc KINLEY, Conway ; JONES-KELLEY, Laura ; LISTON, L. Linda. — *Site World : the Book of Corporate Global Strategies*. — Norcross GA : Conway Data Inc ; March 1991, 597 p.

Présentation de 700 mégaprojets menés de par le monde qui impliquent des investissements d'au moins un milliard de dollars et/ou qui représentent une avancée scientifique et/ou technologique hors du commun.

Parmi ces projets on trouve : de nouvelles liaisons (tunnel sous la Manche, pont de Gibraltar), de nouveaux aéroports (par exemple celui de Kansai construit sur une île artificielle dans la baie d'Osaka pour un montant de 22 milliards de dollars), des lignes de chemin de fer à grande vitesse (un réseau de 30 000 km est prévu par les compagnies européennes) ; ou encore de nouvelles villes (sur le modèle du projet australo-japonais « multifunctionopolis », qui entend préfigurer les nouvelles conditions de vie du XXI^e siècle). Autres projets, encore plus impressionnants : des ports de l'espace ; des fermes de centaines d'hectares mises sous bulles ; « Aéropolis 2001 », un gratte-ciel de 500 étages que l'on élèverait à Tokyo moyennant 326 milliards de dollars et qui serait équipé d'un ascenseur ultra-rapide permettant d'atteindre le dernier étage en quinze minutes...

Cet ouvrage énumère aussi des grands travaux menés à l'échelle nationale tel le projet d'aménagement de la vallée du fleuve Narmada pour lequel New Dehli dépensera 20 milliards de dollars, déplacera 1,2 millions de personnes et construira 30 grands barrages. Citons aussi le projet norvégien de première ferme off-shore pour pêcheurs, ou le pont suspendu qui devrait relier l'Italie à la Sicile.

● NICOLAS, Françoise ; STARK, Hans. — *L'Allemagne, une nouvelle hégémonie ?* — Paris : IFRI Dunod, 1992, 155 p.

Le processus d'unification allemande s'est accompagné, en Europe et dans le monde, de grands débats et de vives inquiétudes sur le poids économique et politique sur la scène internationale d'une grande Allemagne forte de 80 millions d'habitants. Certes elle n'est plus le nain politique d'autrefois. Certes, elle a acquis le statut d'« Etat comme les autres », mais elle n'en a pas pour autant les mains libres pour mener une politique économique ou extérieure agressive. Doublement ancrée à l'Ouest — par la CE et par l'Otan —, elle a des

engagements internationaux à tenir. En dépit de ces certitudes, il est cependant encore prématuré de définir le rôle précis que l'Allemagne tiendra dans les années à venir. Telle est la conclusion à laquelle arrivent les auteurs, après une analyse des conséquences internes de l'unité allemande et des défis économiques, sociaux, politiques et internationaux qui marqueront la période de l'après unité.

● OCDE. — *Nouveaux Défis pour les banques*. — Paris : OCDE, 1992, 185 p.

Au cours des années 80, le secteur bancaire a subi de profondes mutations structurelles, avec la généralisation des mesures de déréglementation, de libéralisation et de « désécialisation ». De nouveaux marchés ont été créés et la concurrence s'est intensifiée.

Pourtant, après quelques années de croissance soutenue, des tensions se sont fait jour et les parts de marchés se sont rapidement réduites. Les banques ont dû non seulement faire face à la concurrence d'autres banques, mais aussi elles ont subi les assauts du secteur non bancaire. D'où une fragilité financière du secteur bancaire, qui laisse prévoir pour les années 90 un mouvement de resécialisation des banques et un renforcement des règles prudentielles dans le domaine financier. La suppression progressive des frontières nationales et intersectorielles, et l'intégration de nouveaux risques dans la surveillance, accroissent plus encore la nécessité de renforcer la coopération entre les autorités de contrôle, aussi bien entre pays qu'entre secteurs différents.

Une certitude en tout cas pour les experts de l'OCDE : à l'avenir, le système financier de tous les pays continuera à assurer un certain nombre de fonctions de base, telles que la fourniture et le fonctionnement du système de paiements, la gestion des opérations de crédit, du processus de collecte de l'épargne, de l'encours de la dette et de l'épargne accumulée, et la confrontation de l'offre de crédit avec l'épargne collectée.

● US CONGRESS, OFFICE OF TECHNOLOGY ASSESSMENT. — *Energy in Developing Countries*. — Washington, USGPO, 1991.

Si, dans les années à venir, le Tiers Monde veut devenir plus productif et améliorer les conditions de vie de ses habitants, il aura un besoin croissant en énergie. Etant donné, par ailleurs, les prévisions relatives à sa croissance démographique au cours des prochaines décennies (5 milliards d'habitants à la fin du siècle), on peut estimer que la consommation d'énergie (notamment de charbon, pétrole, électricité et gaz) dans les pays du Sud devrait tripler d'ici à 2020, ce qui la fera passer de 23 % à 40 % de la consommation mondiale globale.

Une telle évolution ne sera pas sans conséquence sur l'approvisionnement international en énergie, ni sur la dégradation continue de l'environnement. C'est pourquoi il faut aider le Sud — les pays les moins avancés (PMA) notamment —, à rationaliser ses méthodes de production, de traitement, de distribution et d'utilisation de l'énergie. En tenant compte du fait que les PMA souffrent de trois handicaps : financier (ils sont pauvres et endettés), institutionnel (leurs systèmes de gestion et de prévision sont peu fiables), et environnemental (selon les prévisions, la part de CO² qu'ils rejettent va passer d'aujourd'hui à 2025 de 25 à 44 % des émissions mondiales totales).

Rencontres prospectives

4-7 novembre, Copenhague (Pays-Bas)

3^e Congrès européen sur l'impact de l'évaluation technologique en Europe : « Technologie et Démocratie » organisé par le Danish Board of Technology en coopération avec le programme FAST de la Communauté européenne. *Contact* : Congress Secretariat, International Conference Services, P.O. Box 41, Strandvejen 171, DK-2900 Hellerup, Copenhague, Danemark. Tél. : 45 3161 2195, Fax. : 45 3161 2068.

10-13 novembre 1992, San Francisco (USA)

Silicon Valley : A vision for the Future, séminaire de Ga Communication avec Jacques Gauchey. *Contact* : Ga Communications, 238 Francisco Street, San Francisco, Californie 94133, USA. Tél. : (415) 391 14 89, Fax. : (415) 291 81 71.

12-13 novembre 1992, Bruxelles (Belgique)

Séminaire du Management Centre Europe « Scenario Based Planning. Preparing for the future in an uncertain world » animé par Peter Schwartz et Peter Schütte. *Contact* : Management Centre Europe, rue Caroly 15, B-1040 Bruxelles, Belgique. Tél. : (32 2) 516 19 11, Fax. : (32 2) 513 71 08.

18-20 novembre 1992, Glasgow (UK)

Le marché européen du travail, manifestation organisée par le Ministère du travail britannique pour marquer la présidence de la Grande-Bretagne au conseil des Ministres de la CEE. *Contact* : Department of Employment, Caxton House, Tothill Street, London SW1H 9NF, UK. Tél. : 071 273 5808, Fax. : 071 273 5821.

18-20 novembre 1992, Montpellier (France)

IDATE 92, 14^e journées internationales : Télécommunications, Informatique, Audiovisuel « Le temps des alliances ». *Contact* : Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe, BP 4167, 34092 Montpellier Cedex 5, France. Tél. : (33) 67 14 44 44, Fax. : (33) 67 14 44 00.

22-26 novembre 1992, Curitiba (Brésil)

Conférence mondiale « Les droits économiques des familles », en préparation de l'année internationale de la famille (1994) proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies. *Contact* : Union internationale des Organismes familiaux, 28, place Saint-Georges, F-75009 Paris, France. Tél. : (33 1) 48 78 07 59, Fax. : (33 1) 42 82 95 24.

23-25 novembre 1992, Toulouse (France)

Symposium européen de recherche en sécurité des systèmes informatiques, ESORIC 92. *Contact* : AFCET, 156, boulevard Péreire, 75017 Paris. Tél. : (33 1) 47 66 24 19, Fax : (33 1) 42 67 93 12.

30 nov.-2 décembre 1992, Lyon (France)

« Travail, recherche et prospective », colloque d'évaluation et de prospective de recherche sur le travail, à l'initiative du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur les Technologies, le Travail, l'Emploi et les Modes de vie (PIRTTEM) du CNRS. *Contact* : Madame Jacqueline Monnier, Secrétaire du colloque, 9 bis rue J.-de-La-Bruyère, 78000 Versailles, France.

10-12 décembre 1992, Maastricht (Pays-Bas)

Convergence and Divergence in Economic Growth and Technical Change. Maastricht Revisited. Conférence organisée par le Maastricht Economic Research Institute on Innovation and Technology (MERIT). *Contact* : MERIT. University of Limburg. P.O. Box 616, 6200 Maastricht, Pays-Bas. Tél. : (31 43) 888 743, Fax. : (31 43) 216 518.

16 décembre 1992, Paris (France)

« Regards sur l'économie sociale, ici et ailleurs », colloque international de l'ADDES (Association pour le Développement de la Documentation sur l'Economie Sociale). *Contact* : André Chadeau, ADDES, 33, rue des Trois-Fontanot, 92002 Nanterre Cedex, France. Tél. : (33 1) 47 24 85 24.

Fabrice Hatem	3	<i>Etats-Unis : l'underclass au cœur de la crise urbaine</i>
Bernard Cazes	33	<i>Francis Fukuyama ou le dernier philosophe de l'histoire</i>
Tim Wall	39	<i>L'Afrique face à la disparition de l'URSS</i>
Jean-Pierre Chamoux	51	<i>TVHD : enjeux et stratégies</i>

Actualités prospectives

| 79 |

La fuite des cerveaux vers les pays riches. Court terme/long terme : un volcan philippin contre l'effet de serre. Déréglementation des marchés publics. La lente agonie des salles de cinéma en France. L'éducation africaine en recul. Heure d'été, la controverse continue. Le zéro papier : la grande illusion. Chômage et nouvelles formes d'emploi. Les soldes jusqu'à quand ? Le chômage dans la CEI. Les disparités de revenus en Europe. Vieillesse et dépenses de santé.

Bibliographie

| 89 | *Analyses critiques*

M. Levy Leboyer, J.C. Casanova, *Entre l'Etat et le marché. L'économie française des années 1880 à nos jours*. F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*. A. Gorz, *Capitalisme, socialisme, écologie (désorientations, orientations)*. J.F. Revel, *Le regain démocratique*.

| 101 | *Comptes rendus*